

*Le clergé de Haute-Cornouaille à la fin de
l'Ancien Régime.*

Tome II : annexes.



Olivier PERRIN, *Skol ar bélek* ou *L'école du prêtre*, gravure tirée de Olivier PERRIN, *Galerie des mœurs, usages et costumes des Bretons de l'Armorique*, Paris, Joseph Floch, 1808, rubrique n°24.

Table des annexes

Annexe 1 : les représentations de Toussaint Conen de Saint-Luc, évêque de Cornouaille (1773-1790).

Annexe 2 : le territoire couvert par le carnet de la tournée de Haute-Cornouaille.

Annexe 3 : les tournées pastorales de Mgr Conen de Saint-Luc et les paroisses de la tournée Haute-Cornouaille.

Annexe 4 : l'ajout tardif (?) de la trêve de Trégornan dans la table alphabétique des paroisses.

Annexe 5 : l'organisation cantonale du carnet de Haute-Cornouaille.

Annexe 6 : les informations sur les paroisses du carnet de Haute-Cornouaille : l'exemple de Châteauneuf.

Annexe 7 : le système de renvoi de l'évêque dans son carnet : le signe « Ø ».

Annexe 8 : le système de renvoi de l'évêque dans son carnet : le losange.

Annexe 9 : l'écriture plus soignée du carnet de Haute-Cornouaille.

Annexe 10 : le secrétaire de l'évêché M. Boissière, second rédacteur du carnet ?

Annexe 11 : l'itinéraire de Mgr Conen de Saint-Luc en Cornouaille lors de la tournée de 1782.

Annexe 12 : un extrait du carnet de Mgr Conen de Saint-Luc où l'écriture est maladroite.

Annexe 13 : le château du Bot appartenant à la famille Conen de Saint-Luc.

Annexe 14 : la désaffectation temporaire de l'église de Scrignac qui menace ruine.

Annexe 15 : l'origine paroissiale des prêtres du carnet natifs de Cornouaille.

Annexe 16 : l'origine paroissiale des prêtres du carnet de Haute-Cornouaille.

Annexe 17 : la densité de population en Cornouaille orientale vers 1770.

Annexe 18 : la fécondité sacerdotale des paroisses de Haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime.

Annexe 19 : les paroisses de naissance des prêtres du carnet d'origine extra-cornouaillaise.

Annexe 20 : le nombre annuel d'ordinations des prêtres du carnet de Haute-Cornouaille.

Annexe 21 : Corentin Le Coq, recteur de Mur par résignation avunculaire du mois de juin 1780.

Annexe 22 : les carrières des prêtres originaires de Basse-Cornouaille en Haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime.

Annexe 23 : les carrières des prêtres originaires de Chateauneuf et de Plussulien.

Annexe 24 : les carrières des prêtres originaires de Lennon et de Plusquellec.

Annexe 25 : les carrières des prêtres originaires de Spézet.

Annexe 26 : les carrières des prêtres originaires de Plouguernével.

Annexe 27 : les carrières des prêtres originaires de Pleyben.

Annexe 28 : les carrières des prêtres originaires de Briec.

Annexe 29 : les carrières des prêtres originaires de Mûr.

Annexe 30 : les carrières des prêtres originaires de Saint-Mayeux.

Annexe 31 : les migrations extra-diocésaines des prêtres du carnet de Haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime.

Annexe 32 : les origines et les carrières des prêtres francophones du carnet de Haute-Cornouaille.

Annexe 33 : les carrières des prêtres originaires du Bodéo.

Annexe 34 : les carrières des prêtres originaires du Quillio en Merléac.

Annexe 35 : les carrières des prêtres originaires de Merléac.

Annexe 36 : les carrières des prêtres originaires de Saint-Caradec.

Annexe 37 : les carrières des prêtres originaires de Saint-Martin.

Annexe 38 : les carrières des prêtres originaires de Saint-Guen.

Annexe 39 : l'inspiration jésuite du catalogue de Mgr Conen de Saint-Luc.

Annexe 40 : l'échelle des talents des prêtres de Haute-Cornouaille.

Annexe 41 : l'évaluation générale des prêtres du carnet de Haute-Cornouaille.

Annexe 42 : le classement au séminaire et le classement par l'évêque dans la décennie 1780.

Annexe 43 : la transcription erronée de Jean-Louis Le Floc'h.

Annexe 44 : les petites écoles en Haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime.

Annexe 45 : les conférences ecclésiastiques de Cornouaille en 1782.

Annexe 46 : le mobilier du petit séminaire de Plouguernével à la fin de l'Ancien Régime.

Annexe 47 : les visiteurs des tournées pastorales de la Haute-Cornouaille, fin 17^e – fin 18^e s.

Annexe 48 : l'acte de décès de Maurice Picot (1681).

Annexe 49 : les dégâts causés par le prêtre Christophe Le Roux à Callac.

Annexe 50 : les conditions pénitenciaires de Christophe Le Roux à Lanmeur.

Annexe 51 : les péripéties d'Yves-François Le Millin, prêtre calomnié.

Annexe 52 : les ressorts de l'affaire Yves-François Le Millin.

Annexe 53 : la position des recteurs de Haute-Cornouaille face au serment à la Constitution civile du clergé.

Annexe 1 : les représentations de Toussaint Conen de Saint-Luc, évêque de Cornouaille (1773-1790).

Fig. 1 :



François VALENTIN, *Mgr Toussaint Conen de Saint-Luc*, huile sur toile, évêché de Quimper, avant 1790.

Fig. 2 :



Vitrail de la chapelle Ty-Mamm-Doué, Quimper (chemin de Ty-Mamm-Doué), 1871.

Description :

« Ce vitrail représente l'évêque Conen de Saint Luc [agenouillé et vêtu de bleu] proposant au pape Pie VI la protestation contre la constitution civile du clergé en 1790. À l'origine, il est commandé au maître verrier Hirsch pour la cathédrale, mais il est refusé parce que le pape y est représenté en rouge et non en blanc. Il est alors offert à la chapelle, et un second vitrail, plus conforme aux modèles iconographiques, est réalisé pour la cathédrale. » [<http://fr.topic-topos.com/conen-de-saint-luc-quimper>].

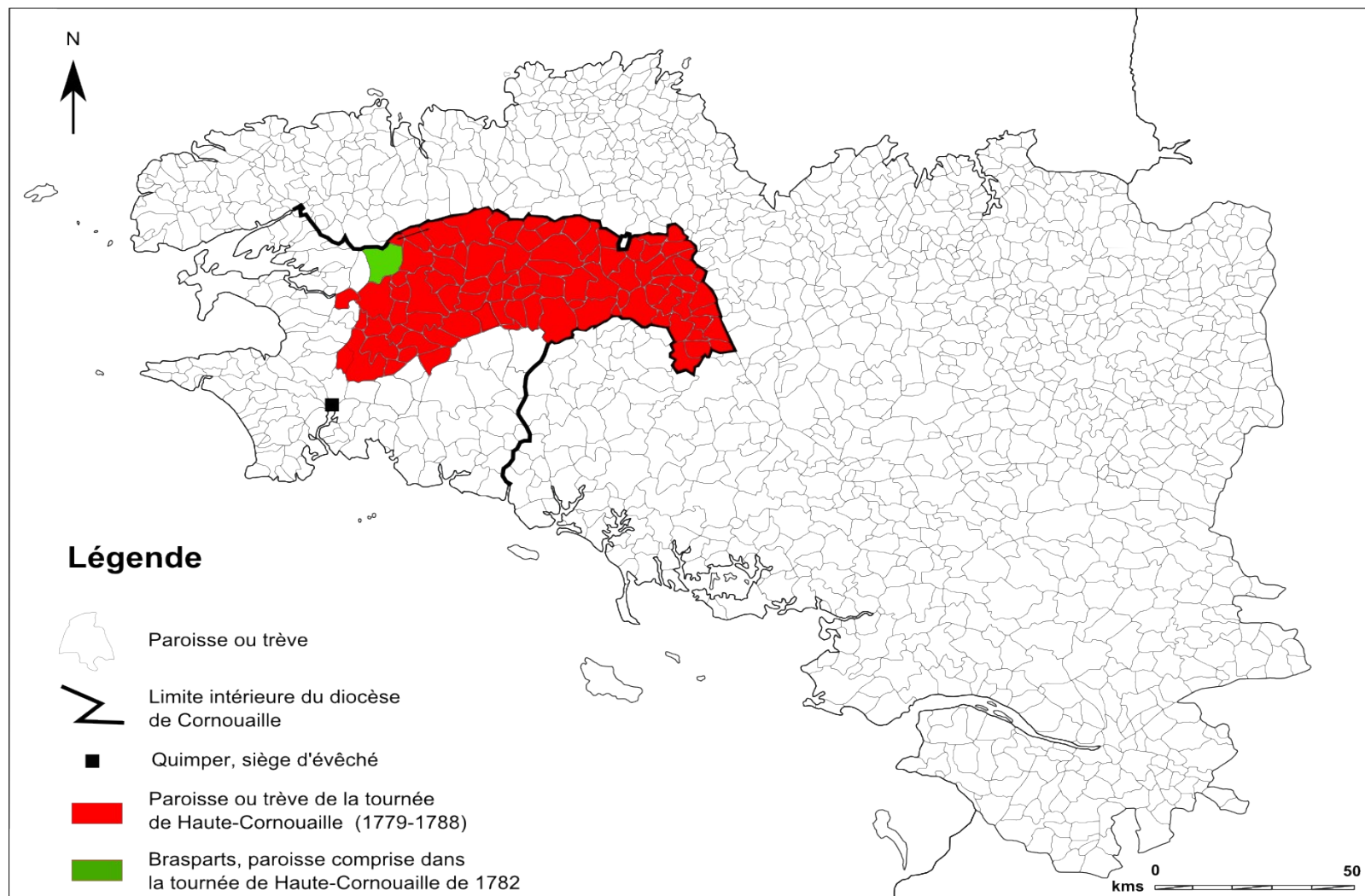
Voir le second vitrail *supra* (fig. 3).

Fig. 3 :



Vitrail au-dessus de l'enfeu de Mgr Conen de Saint-Luc, cathédrale de Quimper
(photo : A. Jaffrénou).

Annexe 2 : le territoire couvert par le carnet de la tournée de Haute-Cornouaille.



Tournée de Cornouaille de l'ouest

Tournée de Haute-Cornouaille

Tournée de Cornouaille du sud

0 10 20 30 40 50 Km

Délimitation des trois tournées diocésaines de Mgr Conen de Saint-Luc

Bd : Le Bodéo	Go : Gouézec	Lv : Lanrivain	PdF : Plonévez-du-Faou	SG : Saint-Goazec	VM : Vieux-Marché
Bo : Bolazec	H : La Harmoye	Le : Lennon	Pgl : Plouguernével	SGn : Saint-Guen	
Bn : Bonen	HC : Le Haut-Corlay	LB : Locmaria-Berrien	PQ : Plounévez-Quintin	SH : Saint-Hernin	
Btr : Botmeur	Hé : Hémonstoir	Lq : Loqueffret	Pz : Plounévezel	SM : Saint-Martin	
Ca : Calanhel	Hu : Le Huelgoat	Lo : Lothey	Pch : Plourac'h	SMx : Saint-Mayeux	
Cn : Canihuel	Kgf : Kergloff	MC : Maël-Carhaix	Plc : Plusquellec	SN : Saint-Nicodème	
Crx : Carhaix	Kgt : Kergrist	MP : Maël-Pestivien	Plu : Plussulien	SI : Saint-Igeaux	
Cnt : Carnoët	KM : Kergrist-Moëlou	Me : Merléac	Q : Le Quillio	SS : Saint-Ségal	
Crl : Caurel	Kr : Kerien	M : Motreff	R : Rostrenen	ST : Saint-Thois	
Chf : Châteauneuf	Kp : Kerpert	Mo : Le Moustoir	SB : Saint-Bihy	STe : Sainte-Tréphine	
Cl : Le Cloître	Ldu : Landeleau	N : Neulliac	SC : Saint-Caradec	Tb : Trébrivan	
Col : Collorec	Lz : Landrévarzec	Pa : Paule	SCn : Saint-Connan	Tg : Trégourez	
C : Corlay	Ld : Landudal	Pe : Pestivien	SCc : Saint-Connec	Tf : Tréffrin	
F : La Feuillée	Lg : Langolen	PQ : Peumerit-Quintin	SG : Saint-Gelven	Tm : Trémargat	
G : Gouarec	La : Laniscat	Pv : Plévin	SGs : Saint-Gildas	T : Tréogan	
	L : Lannédern		SGP : Saint-Gilles-Pligeaux	VB : Vieux-Bourg	

Annexe 4 : l'ajout tardif (?) de la trêve de Trégornan dans la table alphabétique des paroisses.

noms des paroisses	valeur des paroisses	nombre paroisses = aut.	des aut.	administrateurs & présentation	Pages
de l'autre part	15400	17850	26500		
Suite du C.					
Corlay	1500	1000	1400	Latteru	171
D.					
Duault	3000	700	1000	Latteru	268
N. Madeuse trêve	" " "	240	300		266
Sociarn trêve	" " "	1000	1500		269
Durthulet trêve	" " "	600	900		270
E.					
Edern	850	700	1100	Lab. Landev.	381
Quellegu trêve	000	300	400		382
F					
Feuillee à la	400	700	1000	comm. paradi.	321
G.					
Glomel	1200	2000	3000	L. Chapitre	105
N. Michel trêve	" " "	450	733		106
Trégornan Trêve					
Gouezec	1400	900	1400	Latteru	357
H					
Haut-Corlay	1400	1100	1600	Latteru	167
N. Didi trêve	" " "	120	200		168
K.					
Kerist moeluc	3000	1300	1900	Sgr Rostren	115
Nostrenon trêve	0900	1700	2400		119
L					
Landeleau	1500	700	1050	L. Prière	63
Landrevarzec	1000	500	700	Lab. Landev.	377
Truffon trêve	" " "	200	300		378
Landugen prieure	1000	200	300	Bened. quim	270
	29650	22260	47683		

Source : carnet de Conen de Saint-Luc, deuxième page de la table alphabétique des paroisses (fin du carnet).

Annexe 5 : l'organisation cantonale du carnet de Haute-Cornouaille.

Fig. 1 :

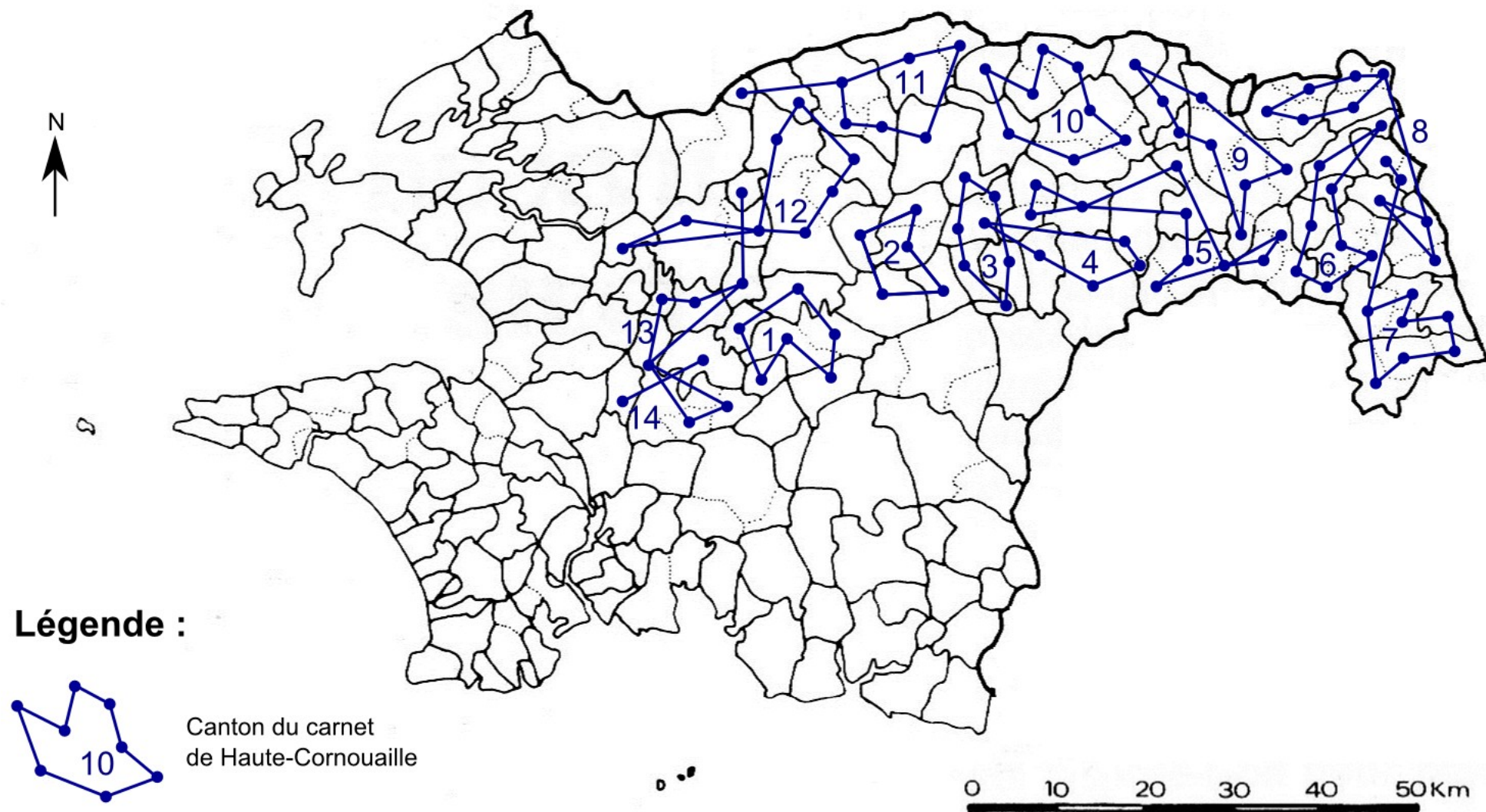


Fig. 2 :

Canton	Paroisses et trèves du canton
C1	1. Leuhan (p. 13-14) 2. Trégourez (p. 17-18) 3. Saint-Thois (p. 21-22) 4. Laz (p. 27-29) 5. Saint-Goazec, trève de Laz (p. 31-32) 6. Châteauneuf et sa trève du Moustoir (p. 35-36)
C2	7. Spézet (p. 41-42) 8. Le Quilliou (p. 45) 9. Saint-Hernin (p. 49) 10. Cléden-Poher (p. 55-56) 11. Kergloff, trève de Cléden-Poher (p. 59-60) 12. Landeleau (p. 63-64)
C3	13. Plévin (p. 69-71) 14. Motreff (p. 73-74) 15. Tréogan (p. 77-78) 16. Plounévezel et ses trèves Sainte-Catherine et Saint-Ydunet (p. 83-85) 17. Plouguer-Carhaix (p. 87-89 et p. 92-93) 18. Saint-Quigean et Treffrin, trèves de Carhaix (p. 90-91)
C4	19. Suite des prêtres de Carhaix (p. 97) 20. Paule (p. 101-103) 21. Glomel et ses trèves de Saint-Michel et Trégornan (p. 107) 22. ... (p. 111) 23. Kergrist-Moëlou (p. 115-118) 24. Collégiale de Rostrenen, trève de Kergrist-Moëlou (p. 119-120)
C5	25. Maël-Carhaix (p. 125-126) 26. Trébrivan et sa trève du Moustoir (p. 129-132) 27. Plounévez-Quintin et sa trève de Trémargat (p. 133-135) 28. Plouguernével (p. 139-141) 29. Bonen et Gouarec, trèves de Plouguernével (p. 143-144) 30. Laniscat et sa trève de Saint-Quigean (p. 147-148)
C6	31. Rosquelfen et Saint-Gelven, trèves de Laniscat (p. 153) 32. Saint-Mayeux et ses trèves de Caurel et du Vieux-Marché (p. 157-159) 33. Plussulien (p. 161) 34. Le Haut-Corlay et sa trève de Saint-Bihy (p. 167-169) 35. Corlay (p. 171-172) 36. ... (p. 175)
C7	37. Neulliac et sa trève de Kergrist (p. 176 et p. 181-184) 38. Hémonstoir, trève de Neulliac (p. 185) 39. Mûr (p. 189-191) 40. Saint-Guen et Saint-Connec, trèves de Mur (p. 195-196) 41. Saint-Caradec (p. 199-201) 42. Le Bodéo et sa trève de La Harmoye (p. 203-205)

C8	43. Saint-Martin (p. 209-211 et feuillet p. 212) 44. Merléac (p. 213-215) 45. Le Quillio, trêve de Merléac (p. 217) 46. Vieux-Bourg et ses trêves de Saint-Gildas et du Leslay (p. 223-225) 47. Saint-Gilles-Pligeaux et sa trêve de Kerpert (p. 227-229) 48. Saint-Conan, trêve de Saint-Gilles-Pligeaux (p. 231)
C9	49. Bothoa (p. 237-239) 50. Canihuel et Lanrivain, trêves de Bothoa (p. 241-243 et supplément p. 249-250) 51. Kerien et Sainte-Tréphine, trêves de Bothoa (p. 245-247 et supplément p. 249) 52. Peumerit-Quintin (p. 251) 53. Maël-Pestivien et sa trêve du Loc'h (p. 255-257) 54. Pestivien (p. 259-261)
C10	55. Duault et sa trêve de Saint-Nicodème (p. 265-266) 56. Locarn, Burthulet, trêves de Duault ; Landugen, prieuré en Duault ; chapelle de Saint-Servais en Duault (p. 269-271) 57. Plusquellec (p. 273-275) 58. Botmel et Calanhel, trêves de Duault (p. 279-281) 59. Plourac'h (p. 283-284) 60. Carnoët, sa trêve de Saint-Corentin et sa chapelle de Locmaria (p. 287-289)
C11	61. Poullaouen (p. 293-295) 62. Saint-Tudec, trêve de Poullaouen (pages absentes dans le carnet) 63. Scrignac (p. 301-303) 64. Coatquéau et Bollazec, trêves de Scrignac (p. 307-308) 65. Berrien et sa trêve de Locmaria (p. 311-313) 66. Huelgoat, trêve de Berrien et la chapelle du Botmeur en Berrien (p. 315-316)
C12	67. La Feuillée (p. 321) 68. Plouyé (p. 325-326) 69. Plonévez-du-Faou (p. 329-331) 70. Collorec et Loqueffret, respectivement trêve et paroisse annexée de Plonévez-du-Faou ; chapelle de Brennilis en Plonévez-du-Faou (p. 335-338) 71. Pleyben (p. 339-341) 72. Saint-Ségal et Le Cloître, respectivement paroisse annexée et trêve de Pleyben (p. 343-345)
C13	73. Lannédern (p. 349) 74. Lennon (p. 353-354) 75. Gouézec (p. 357-358) 76. Lothey (p. 363-364) 77. Briec (p. 367-370) 78. Langolen, Landudal et Quillinen, trêves en Briec (p. 371-372)
C14	79. Landrévarzec et sa trêve de Treflez (p. 377-378) 80. Édern et sa trêve de Guellevain (pages absentes du carnet)

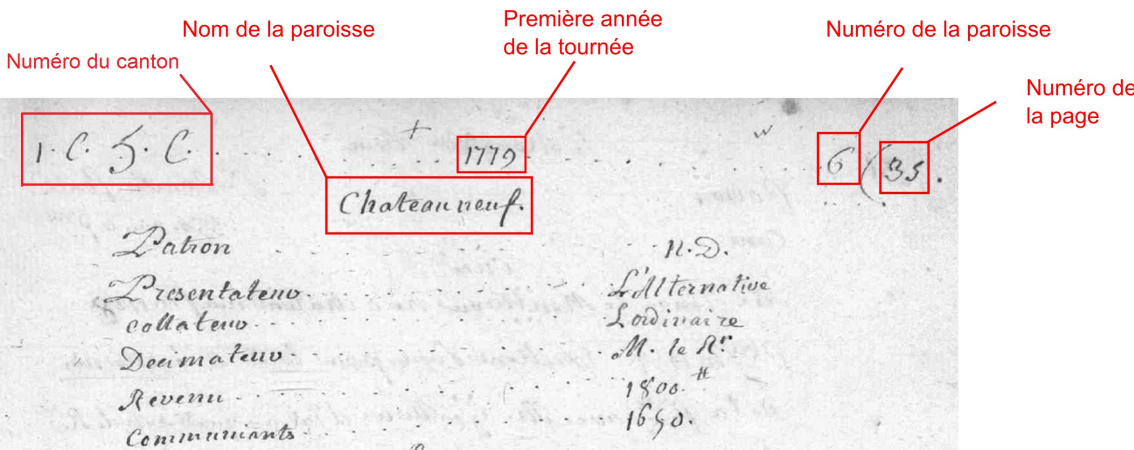
Annexe 6 : les informations sur les paroisses du carnet de Haute-Cornouaille.

Fig. 1 :



Source : carnet de Conen de Saint-Luc, p. 39.

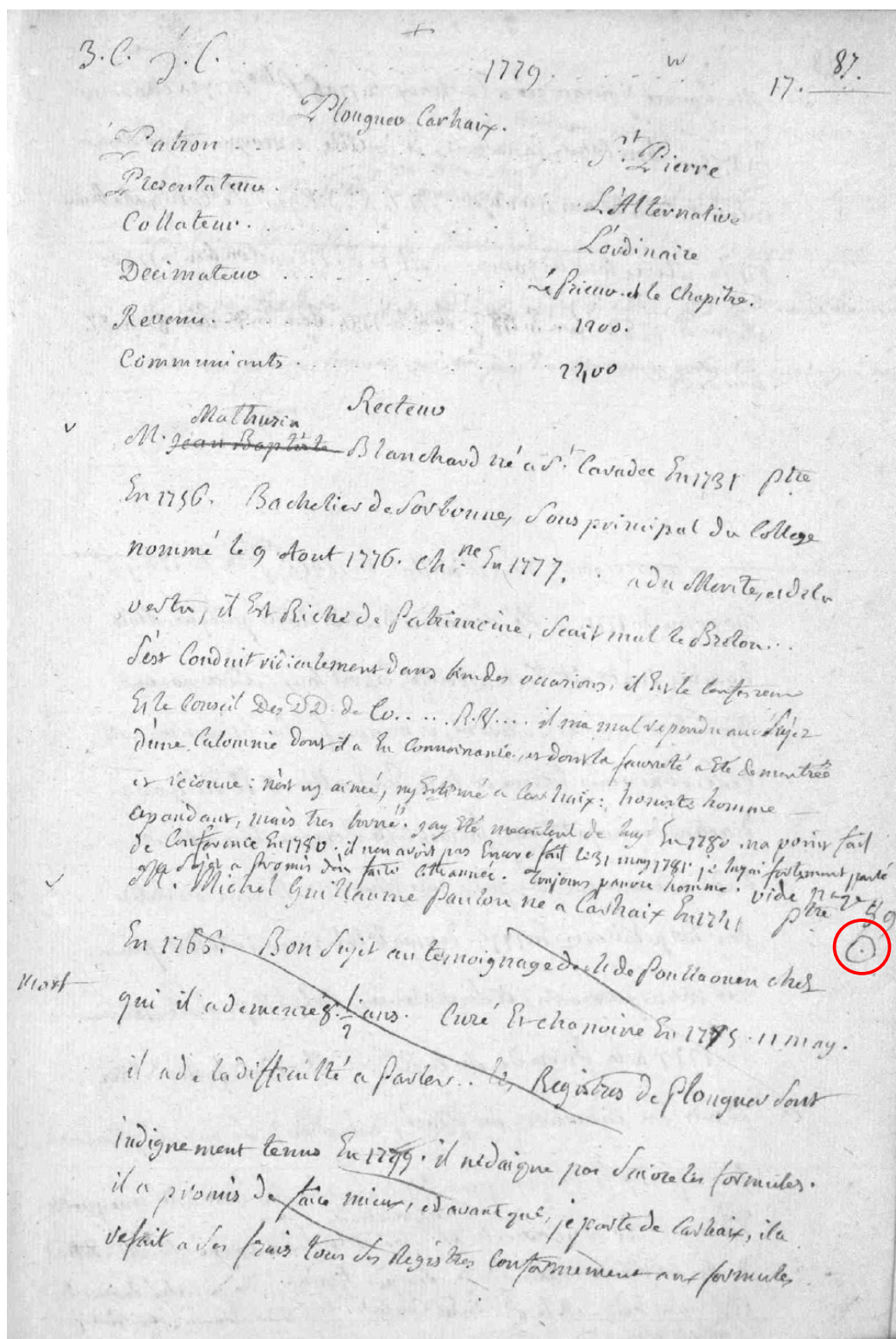
Fig. 2 :



Source : carnet de Conen de Saint-Luc, p. 35.

Annexe 7 : le système de renvoi de l'évêque dans son carnet : le signe « O ».

Fig. 1 :



	Plouguen Carhaix.	
Patron		St Pierre
Présentateur		L'Alternatif
Collateur		L'ordinaire
Decimateur		L'écuyer & le chapitre.
Revenu		1900.
Communiants		2200

Reclus
Mathurin
~~M. Jean Baptiste~~ Blanchard né à St. Casades En 1731 p^{te}
En 1756. Bachelier de Sorbonne, Sous principal du Collège
nommé le 9 Aout 1776. ch^{ne} En 1777. a du Mente, et de la
vaster, il Est Riche de Patrimoine, Scrit mal le Breton...
Ses Conduits vicieusement dans toutes occasions, et Est le Confesseur
Et le Convent Des DD. de Co... R. H... il n'a mal répondu aux
d'une Calomnie dont il a En Annamonte, et dont la fausseté a été démontrée
et reconnue: n'est ny aimé, ny estimé de ses Nais: honnête homme
Cependant, mais tres bon. gay Et innocent de lui En 1780. ne pour fait
de Confesseur En 1780. il ne avais pas Enve fait le 31 may 1781. je l'ai fait
M. Michel Guillaume Paulon ne a Carstrix En 1741 p^{te}

En 1765. Bon Sujet au témoignage de M. de Pontlaouen ches
qui il ademeure $\frac{1}{7}$ ans. Curé & chanoine En 1775. 11. may.
il adela difficulté a parler. les Registres de Plouguen sont
indignement tenus En 1779. il ne daigne pas Sincere les formules.
il a promis de faire mieux, et avant que, je parte de Lavalais, il a
defait a ses frais tous les registres conformément aux formules.

Fig. 2 :

89.

✓ (C) En 1781. toujours bonnet homme, mais toujours gauche.

En 1786. M. de R. ^{au mois d'Avril.} a nommé de sa propre autorité le sieur
Curié de St Catherine de Plouvezel, sans m'en avoir prévenu, pour
curé de Breffrin, et cette états luy a écrit de le révoquer
c'est un pauvre homme qui ne parait pas en mauvaise volonté, mais qui n'en
a pas non plus fait l'office.

Source : carnet de Conen de Saint-Luc, p. 89.

Annexe 8 : le système de renvoi de l'évêque dans son carnet : le losange.

131.

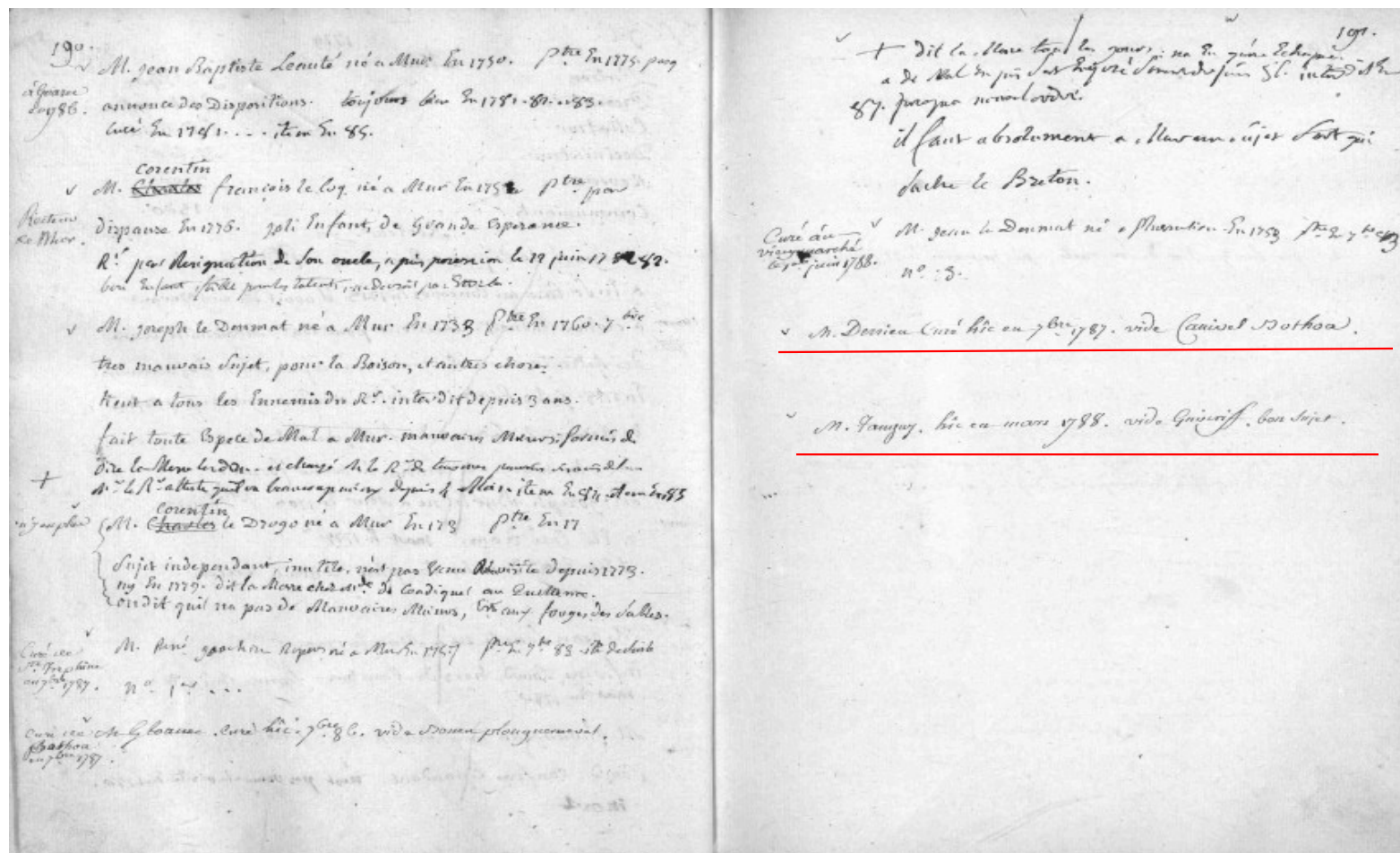
M. Jean Guenet vide Larchan. - le R. de Ls
Contant en 1780. ... Puvy, au Trésorier au M^{rs} de May
1781. après d. son département oule. c'est un très pauvre homme
en tout genre.

M. Laurents Rida Longjumeau, a épousé, Puvy et du 1^{er} Monte qui
neir in. pour Puvy.

M. le Mar. de a Clém. Puvy en 1785. 1786. En y. le 1781.
Puvy, et a fait un Repertoire: il fait tout, en 1783. à l'union. 
Il ne demeure pas dans la Trave, et comme il ne demeure rien a
le R. de Ls. il en est très Content: pauvre homme qui laisse tout faire au
2^e Puvy. fait faire en Puvy, par Puvy. la Trave de la Trave
de Ls. pour homme en 1783. mais par Puvy en 1783. son patrice à Malaisie
le R. de Ls. donne rien au R. de Ls. il demeure dans la Trave de Puvy 5 ans.
C'est lui qui rapporte les actes, et qui mène toute la Trave
tandis, qu'il sera dans ce lieu, tout en Mat. ... non par Puvy
En Puvy en 1789. toujours le même. jay défendu au R.
Manach de Ls. laisser partir les Puvy. jay défendu le
Ls. le 3 juin 1783. il Ls. le Ls. au Puvy. au R. de Ls. le Ls. le Ls.
a Puvy. a Puvy. En 85. Ls. en Puvy. a Puvy. jay défendu le
Ls. de Ls. ademandé qu'il fut fait. jay défendu, il adit le même temps
il ne convenait pas de la Ls. au Ls. 
Ls. de Ls. le Ls. de Ls. 1781. il jay adit, talents un grand Puvy
continue à Ls. nouvelle, a Puvy le 17. juin 88. au Puvy. Ls.
toujours Excellent. En Puvy. Puvy. fait Puvy.

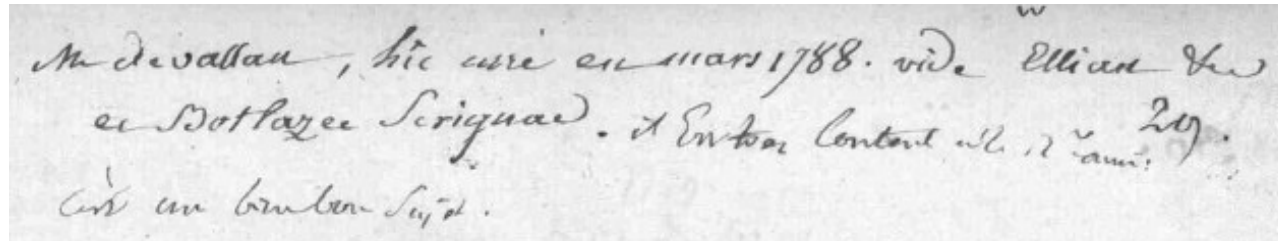
Annexe 9 : l'écriture plus soignée du carnet de Haute-Cornouaille.

Fig. 1 :



Source : carnet de Conen de Saint-Luc, p. 190-191.

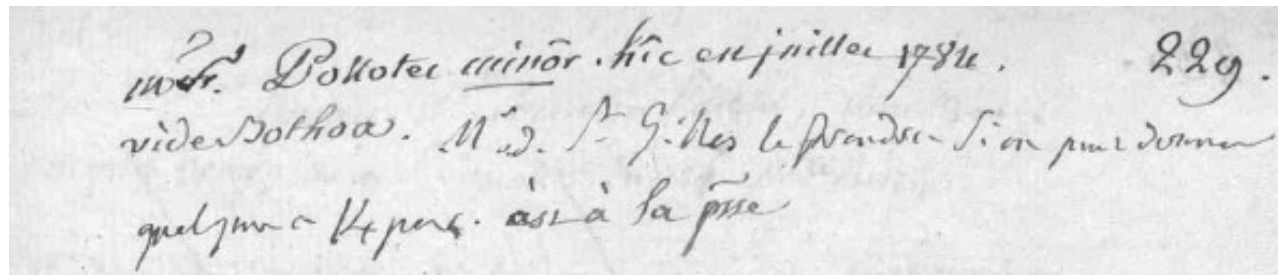
Fig. 2 :



Mr de Vallan, hic en mars 1788. vide Ellice de
et Botlayee Sciguac. et Enkon content de 12 ans.
est un bon bon Sijet.

Source : carnet de Conen de Saint-Luc, p. 29.

Fig. 3 :



Mr. Dokotei minor. hic en juillet 1788. 229.
vide Dokthoa. M. d. P. G. les le prendre. Si on peut donner
quelque chose à la pise.

Source : carnet de Conen de Saint-Luc, p. 229.

Annexe 10 : le secrétaire de l'évêché M. Boissière, second rédacteur du carnet?

Sacristie. Le plancher a besoin d'être relevé et rendu plus uni.

Ornemens nous défendons de se servir de 3. ornemens destinés et indécents que nous avons mis à part. on fera dégrasser et raccommoder les cinq autres par nous désignés et on ne s'en servira qu'après l'exécution de notre ord. on fera aussi raccommoder les chappes et l'on embordera le bar.

Linges nous défendons de se servir de cinq corporaux et de trois pates par nous désignés. on fera faire au moins une demi douzaine de corporaux.

Source : AEQ, 6 AA 4, procès-verbaux de la visite de Mgr Conen de Saint-Luc en 1782, paroisse de Trégourez.

M. Jean Bapt. le Dantec né à St. Mary en 1765. février. h. en 1787. Régulier, esp. Bon caractère. tabus ord.

Source : carnet de Conen de Saint-Luc, p. 248.

Go. M. Le Moine. h. en 1787. vide le monsieur brebiant, p. 171. ... excellent. Curé.

Source : carnet de Conen de Saint-Luc, p. 60.

Annexe 11 : l'itinéraire de Mgr Conen de Saint-Luc en Cornouaille lors de sa tournée de 1782.

Fig. 1 :

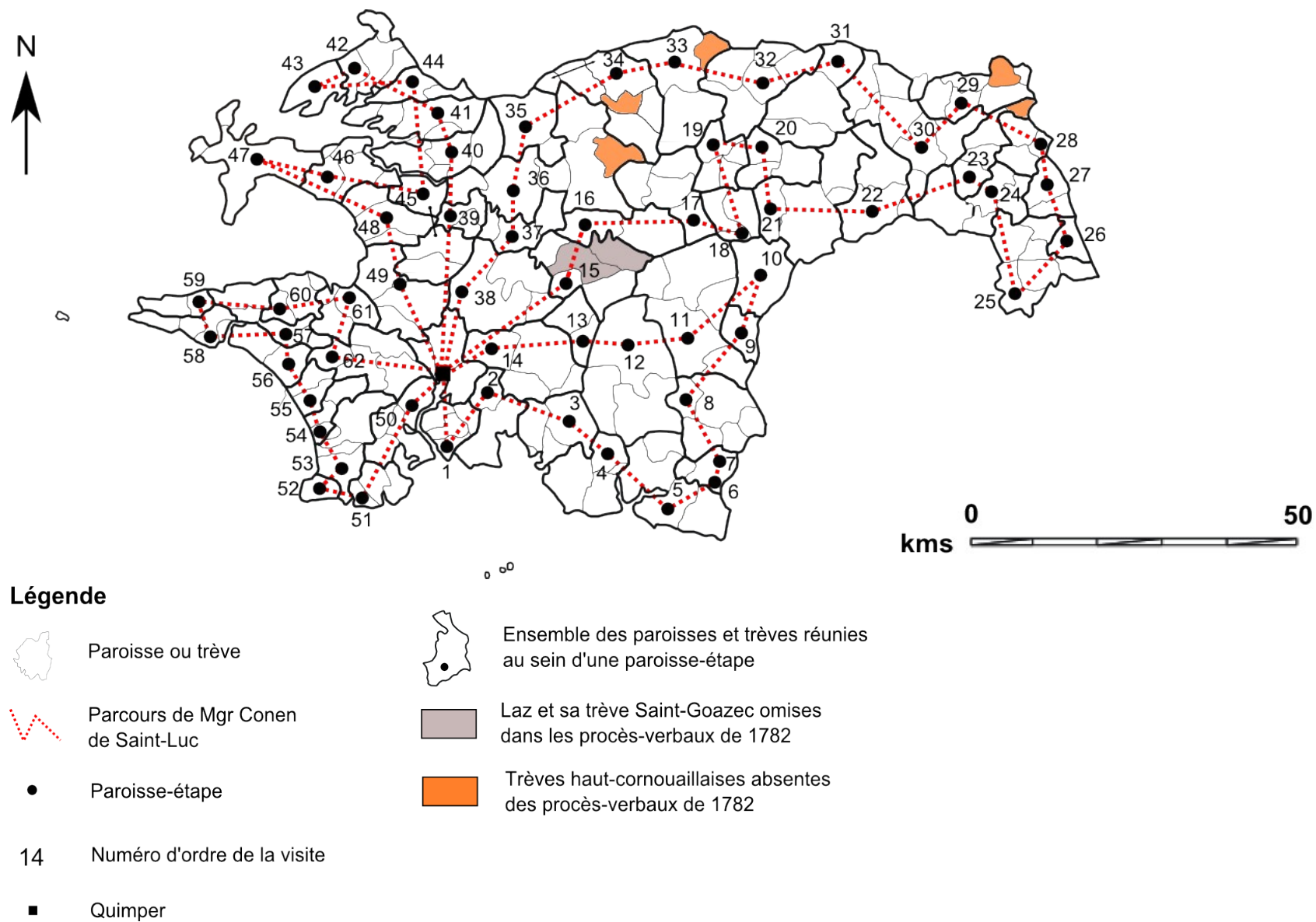


Fig. 2 :

Date	Paroisse-étape visitée	Paroisses et/ou trèves convoquées
Le 29 avril	1*. Perguet-Benodet	- Clohars-Fouesnant - Gouesnach - Pleuven
Le 30 avril	2. Saint-Evarzec	- Fouesnant - Loc-amand en la Forêt-Fouesnant, trève de Fouesnant
Le 1er mai	3. Melgven	- Beuzec-Conq - Lanriec
Le 2 mai	4. Nizon	- Nevez - Tregunc
Le 3 mai	5. Moëlan	- Clohars-Carnoët - Riec - Le Trévoux
Le 4 mai	6. Lothéa (auj. en Quimperlé)	- Baye
Le 6 mai	7. Saint-Michel (auj. en Quimperlé)	
Le 7 mai	8. Saint-Thurien	- Locunolé - Mellac - Querrien - Tréméven
Le	9. Le Faouët	- Pontbriand, prieuré au Saint en Gourin
Le	10. Langonnet	
Le	11. Guiscriff	- Lanvéneën, trève de Guiscriff - Gourin et ses trèves de Roudouallec et du Saint
Le 14 mai	12. Scaër	- Bannalec et sa trève de Tréballay - Kernével
Le 15 mai	13. Tournay	- Coray
Le 16 mai	14. Ergué-Gabéric	- Elliant et ses trèves de Rosporden, de Saint-Yvi et de Locmaria-an-Hent (auj. en Saint-Yvy)
Le 21 mai	15. Trégourez	- Leuhan - Saint-Thois - <i>Laz et sa trève de Saint-Goazec</i>
Le 22 mai	16. Châteauneuf	- Le Moustoir (trève de Châteauneuf) - Spézet
Le 23 mai	17. Saint-Hernin	- Clédén-Poher et sa trève de Kergloff - Landeleau
Le 24 mai	18. Tréogan	- Motreff - Plévin

Le 27 mai	19. Plounévezel	- Plouguer-Carhaix et ses trèves de Treffrin et Saint-Quijeu - Saint-Idunet et Sainte-Catherine (trèves de Plounévezel)
Le 28 mai	20. Trébrivan	- Le Moustoir (trève de Trébrivan) - Maël-Carhaix
Le 29 mai	21. Paule	- Glomel - Kergrist-Moëlou et sa trève de Rostrenen
Le 30 mai	22. Plouguernével	- Bonen, Gouarec et Locmaria (trèves de Plouguernével) - Plounévez-Quintin et sa trève de <i>Trémargat</i> **
Le 3 juin	23. Plussulien	- Corlay - Haut-Corlay et sa trève de <i>Saint-Bihy</i>
Le 4 juin	24. Saint-Mayeux	- Caurel et Vieux-Marché (trèves de Saint-Mayeux) - Laniscat et ses trèves de <i>Saint-Igeaux</i> et <i>Saint-Gelven</i>
Le 5 juin	25. Neulliac	- Hémonstoir et Kergrist (trève de Neulliac) - Mur et ses trèves de Saint-Guen et Saint-Connec
Le 6 juin	26. Saint-Caradec	
Le 7 juin	27. Merléac	Le Quillio (trève de Merléac)
Le 8 juin	28. Le Bodéo	- La Harmoye (trève du Bodéo) - Saint-Martin
Le 10 juin	29. Saint-Gilles-Pligeaux	- Kerpert et Saint-Connan (trèves de Saint-Gilles-Pligeaux) - Vieux-Bourg-Quintin et ses trèves du Leslay et de <i>Saint-Gildas</i>
Le 11 juin	30. Bothoa	- Canihuel, Kerrien, Lanrivain et Sainte-Tréphine (trèves de Bothoa) - Maël-Pestivien et sa trève du <i>Loc'h</i> - Peumerit-Quintin
Le 13 juin	31. Pestivien	- Duault et ses trèves de Burthulet, Locarn et Saint-Nicodème
Le 14 juin	32. Plusquellec	- Botmel et Calanhel (trèves de Plusquellec) - Carnoët et sa trève de Saint-Corentin - Plourac'h
Le 17 juin	33. Scrignac	- Coatquéau et <i>Bollazec</i> (trève de Scrignac) - Poullaouen et sa trève de <i>Saint-Tudec</i>
Le 18 juin	34. Berrien	- Locmaria et <i>Huelgoat</i> (trèves de Berrien) - La Feuillée - Plouyé
Le 19 juin	35. Brasparts	- Saint-Rivoal (trève de Brasparts) - Lannédern

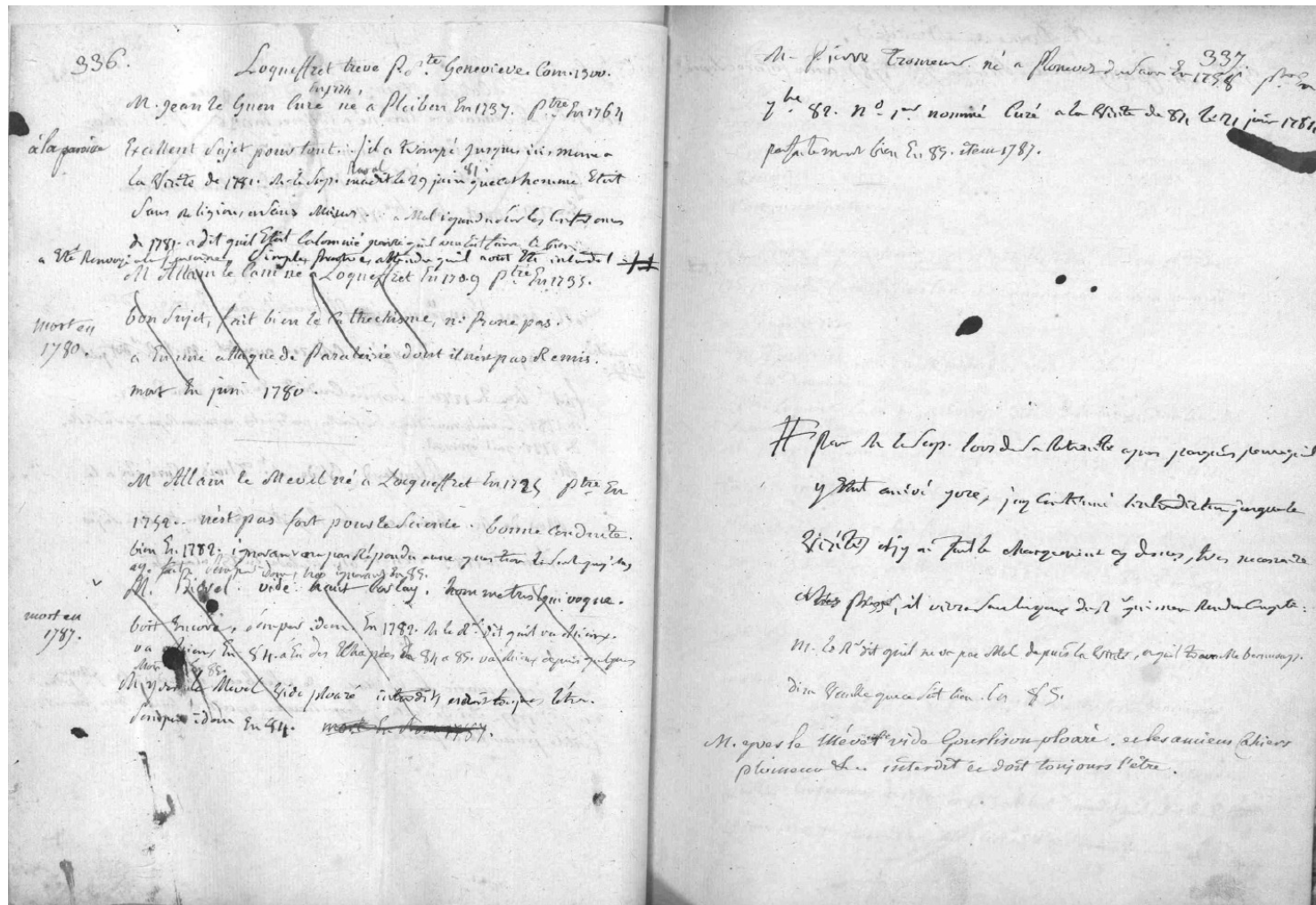
Le 20 juin	36. Pleyben	- Le Cloître (trève de Pleyben) et Saint-Ségal, paroisse annexée à Pleyben - Le Quilliou - Plonévez-du-Faou et sa trève de <i>Collorec</i> - Loqueffret, paroisse annexée à Plonévez-du-Faou
Le 21 juin	37. Gouézec	- Lennon - Lothey
Le 22 juin	38. Landrévarzec	- <i>Trefflez</i> , trève de Landrévarzec - Brieç et ses trèves de Landudal, Langolen et Quillinen - Édern et sa trève de Guellevain
Le 25 juin	39. Châteaulin	- Saint-Coulitz
Le 26 juin	40. Quimerch	- Logonna-Quimerch, trève de Quimerch - Lopérec
Le 27 juin	41. Hanvec	- Lanvoy et Rumengol, trèves d'Hanvec - Logonna-Daoulas
Le 28 juin	42. Loperhet	- Dirinon et sa trève de Saint-Urbain - Saint-Thomas de Landerneau
Le 1er juillet	43. Plougastel	
Le 2 juillet	44. Irvillac	- Saint-Eloy, trève d'Irvillac - Daoulas
Le 5 juillet	45. Dinéault	- Cast - Quéménéven
Le 6 juillet	46. Telgruc	- Argol et sa trève de Trégarvan - Landévennec
Le 8 juillet	47. Crozon	- Camaret - Roscanvel
Le 10 juillet	48. Plomodiern	- Ploéven - Saint-Nic
Le 11 juillet	49. Locronan	- Guengat - Plogonnec - Plonévez-Porzay et sa trève de Kerlaz
Le 15 juillet	50. Bodivit	- Combrit et ses trèves de l'Ile-Tudy et de Lambour - Lanvern - Plomelin - Tréméoc
Le 16 juillet	51. Treffiat	- Plobannalec et sa trève de Plonivel - Loctudy
Le 17 juillet	52. Plomeur	
Le 18 juillet	53. Penmarc'h	- Beuzec-Cap-Caval et sa trève de Saint-Jean-Trolimon - Plonéour - Saint-Guérolé (en Penmarc'h)

Le 19 juillet	54. Tréguennec	- Peumerit - Tréogat
Le 20 juillet	55. Plovan	- Lababan - Pouldreuzic
Le 22 juillet	56. Plozévet	- Plouhinec
Le 23 juillet	57. Mahalon	- Guiler, trève de Mahalon - Beuzec-Cap-Sizun et sa trève de Pont-Croix
Le 24 juillet	58. Esquibien	- Audierne, trève d'Esquibien - Plogoff - Primelin
Le 25 juillet	59. Goulien	- Clédén-Cap-Sizun
Le 27 juillet	60. Meilars	- Poullan
Le 29 juillet	61. Ploaré	- Gourlizon et Le Juch, trèves de Ploaré - Pouldergat
Le 30 juillet	62. Landudec	- Plogastel-Saint-Germain - Plonéis - Pluguffan

* Les numéros allant de 1 à 62 correspondent à l'ordre de visite des paroisses en 1782. Ces numéros sont figurés sur la carte de l'itinéraire de 1782 (fig. 1).

** Les noms en italique sont les dix trèves haut-cornouaillaises non notées dans les procès-verbaux de 1782. Nous considérons qu'elles ont été convoquées par l'évêque le même jour que leur paroisse-mère. Une partie d'entre elles, au nombre de quatre, sont représentées sur la carte en orange (fig. 2). Le reste des trèves non citées sont présentes sur la carte de façon implicite : n'étant pas devenues des communes par la suite – notre fond de carte est celui des communes en 1800 –, leur territoire est englobé dans celui de leur paroisse-mère. Il y aussi des trèves prises en compte dans les procès-verbaux qui n'ont pas leurs limites représentées sur la carte car elles ne sont pas devenues communes non plus.

Annexe 12 : un extrait du carnet de Mgr Conen de Saint-Luc où l'écriture est maladroite.



Source : carnet de Conen de Saint-Luc, pp. 336-337.

Annexe 13 : le château du Bot appartenant à la famille Conen de Saint-Luc (dans l'actuelle commune de Pont-de-Buis-les-Quimerch).



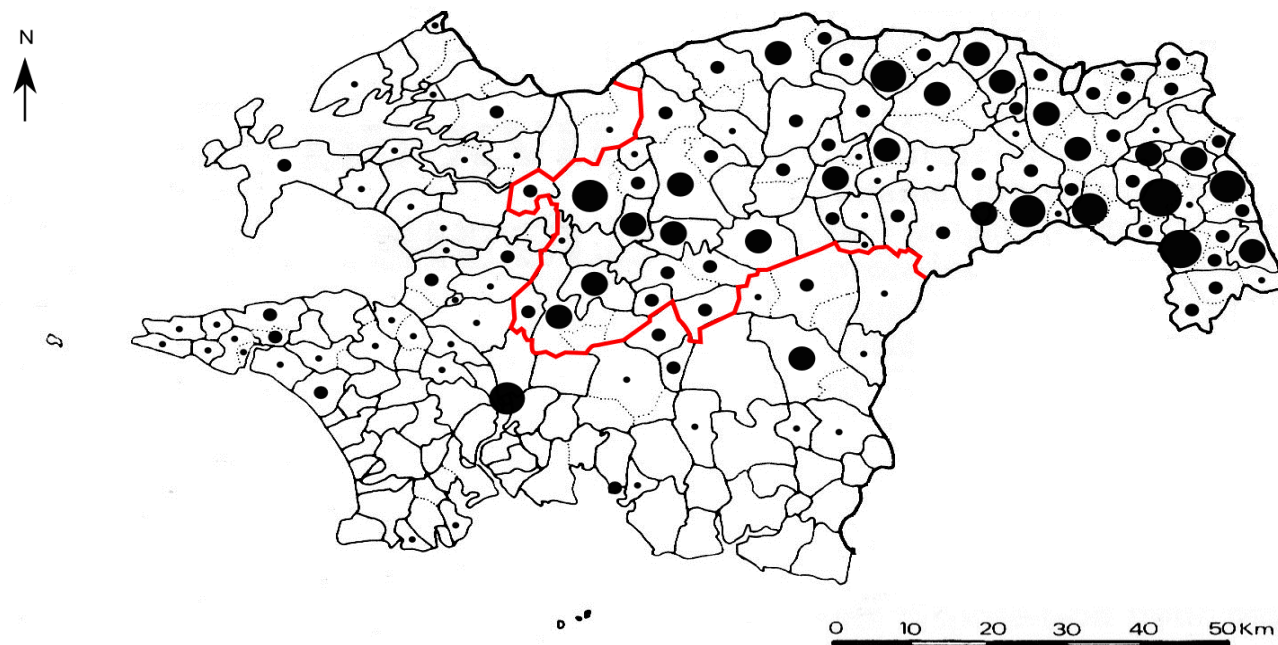
Cliché Bernard Bègne, Inventaire général.

Annexe 14 : la désaffectation temporaire de l'église de Scrignac qui menace ruine.

Source : AEQ, 6 AA 4, procès-verbaux de visite de Mgr Conen de Saint-Luc en 1782, Scrignac.

« Toussaint François Joseph Conen de Saint-Luc, par la divine Misericorde et la Grace du Saint Siège apostolique, évêque de Quimper Comte de Cornouailles, Conseiller du Roi en tous ses conseils ??? faisant notre visite episcopale dans l'église paroissiale de Scrignac indiquée au jour dix sept Juin mil sept cent quatrevingt deux par notre mandement du vingt deux mars dernier publié le dimanche deux juin certifions et rapportons que nous aurions trouvé laditte eglise paroissiale dans un etat de ruine prochaine, surtout dans la partie de la croix ogive que les murs nous auroient parus surplombés en plusieurs endroits, qui suivant ce qui nous a été raporté il seroit tombé il y a peu de temps une pièce de bois sur une personne qui étoit dans la ditte eglise et que la ditte personne en auroit été gravement blessée, que dans la nuite derniere une des sablières du bas coté vers le midi a l'endroit ou l'on rebattit le mur seroit tombée ainsi que plusieurs autres parties de la charpente en sorte qu'il y auroit un danger evident a frequenter la ditte eglise jusqu'à ce qu'elle n'eut été réparée, en conséquence comme il est de notre devoir de pourvoir a la décense du culte divin et à la sureté des habitants de la ditte paroisse pour obvier aux événements facheux qui auroient pû arriver si nous avions fait solennellement notre visite dans la ditte eglise, nous nous serrons décidée à nous y rendre sans sérémonie et sans le service divin dans la ditte eglise paroissiale lorsqu'elle pourra etre fréquentée sans aucun péril pour le clergé et pour le peuple et lorsqu'on pourra y faire le dit service divin avec avec décense, et comme il peut arriver qu'il se présente des batêmes pressés, nous avons permis et permettrons que les dits baptêmes soient administrés dans la chapelle des fonts située au bas de la ditte eglise et faisant corps hors la neff parce que toutes fois les dits baptêmes n'y seront faits que dans le cas de necessité et qu'on n'entrera dans la chapelle des fonts que par la porte principale au dessous de la tour et qu'on n'admettera que les personnes necessaires avec le ministre du sacrement comme le pere de l'enfant le parrain et la marraine et la sage femme. Nous permettons de plus de tenir la ditte porte principale audessous de la tour ouverte pour les enterrements et de chanter sous la voute de la ditte tour seulement les prieres pour les morts lesquels ne seront points portés dans l'église. De tout quoi nous avons raporté le présent procès verbal dont nous avons laissé copie au Sieur Recteur affin qu'il se conforme aux ordonnances rendues par nous ??? et qu'il en donne avis au corps politique et aux paroissiens. Fait en cours de visite à Scrignac sous notre seing et sous les soins de monsieur l'abbé Floyd notre vicaire général, du sieur Hervé Recteur de la paroisse de Guiscriff, du sieur Bernard Recteur de la paroisse de Scrignac, le dit Sieur Boissiere notre secretaire et notre vice promoteur, les mêmes jour et an que devant dix sept juin mil sept cent quatrevingt deux. » Signature.

Annexe 15 : l'origine paroissiale des prêtres du carnet natifs de Cornouaille (échantillon de 457 prêtres).



Légende :

Territoires :

- | | | | |
|-------|--------------------|---|--|
| — | Limite de diocèse | — | Délimitation intérieure de la tournée de Haute-Cornouaille |
| — | Limite de paroisse | | |
| | Limite de trève | | |

Prêtres :

- | | | | | | |
|---|-----|------|-------|-------|-------------------|
| . | . | . | . | . | Nombre de prêtres |
| 1 | 2-5 | 6-10 | 11-15 | 16-19 | |

Annexe 16 : l'origine paroissiale des prêtres du carnet de Haute-Cornouaille
(échantillon de 464 prêtres).

Origine diocésaine :

<u>Paroisse d'origine</u>	<u>Nombre de prêtres</u>	<u>Origine au sein de la paroisse*</u>
Berrien	4	**
Beuzec-Cap-Sizun	4	- Paroisse-mère : 2 - Pont-Croix : 2
Beuzec-Conq	3	- Concarneau : 3
Bodéo (Le)	3	
Bothoa	22	- Paroisse-mère : 10 - Canihuel : 2 - Kerrien : 2 - Lanrivain : 6 - Sainte-Tréphine : 2
Brasparts	1	
Briec	10	- Paroisse-mère : 9 - Langolen : 1
Carhaix (paroisse de Plouguer)	10	- Paroisse-mère : 9 - Tréffrin : 1
Carnoët	2	
Cast	2	
Châteauneuf	8	- Paroisse-mère : 7 - Le Moustoir : 1
Cléden-Cap-Sizun	1	
Cléden-Poher	2	- Kergloff : 2
Coray	3	
Corlay	6	
Crozon	3	
Daoulas	1	
Duault	10	- Paroisse-mère : 7 - Burthulet : 2 - Landugen : 1
Edern	6	- Paroisse-mère : 4 - Guellevain : 2
Elliant	1	
Esquibien	2	- Paroisse-mère : 1 - Audierne : 1
Faouët (Le)	1	

Glomel	4	
Goulien	1	
Gourin	5	- Paroisse-mère : 4 - Roudouallec : 1
Guengat	1	
Guisriff	8	
Hanvec	2	- Lanvay : 2
Haut-Corlay	1	
Kergrist-Moëlou	8	- Paroisse-mère : 2 - Rostrenen : 6
Kernével	1	
Landévéennec	1	
Landrévarzec	2	
Langonnet	1	
Laniscat	12	
Lannédern	1	
Lanriec	1	
Laz	8	- Paroisse-mère : 4 - Saint-Goazec : 4
Lennon	6	
Leuhan	3	
Locronan	1	
Loctudy	1	
Lothey	1	
Maël-Carhaix	1	
Maël-Pestivien	9	
Mahalon	1	
Merléac	20	- Paroisse-mère : 15 - Le Quillio : 5
Motreff	2	
Mur	26	- Paroisse-mère : 19 - Saint-Connec : 2 - Saint-Guen : 5
Neuillac	8	- Paroisse-mère : 5 - Hémonstoir : 1 - Kergrist : 2
Paule	3	
Pestivien	6	
Peumerit-Quintin	2	

Plévin	1	
Pleyben	20	- Paroisse-mère : 14 - Le Cloître : 3 - Saint-Ségal : 3
Ploaré	2	- Paroisse-mère : 1 - Le Juch : 1
Ploeven	1	
Plogoff	1	
Plogonnec	2	
Plomodiern	1	
Plonéis	1	
Plonévez-du-Faou	14	- Paroisse-mère : 7 - Collorec : 4 - Loqueffret : 3
Plonévez-Porzay	2	
Plougastel-Daoulas	1	
Plouguernevel	13	- Paroisse-mère : 12 - Gouarec : 1
Plouhinec	1	
Plounévezel	4	
Plounévez-Quintin	6	- Paroisse : 5 - Trémargat : 1
Plourac'h	3	
Plouyé	1	
Plozévet	2	
Plusquellec	15	- Paroisse-mère : 12 - Botmel : 1 - Callac : 2
Plussulien	5	
Pouldergat	1	
Poullaouen	3	
Primelin	1	
Quéménéven	1	
Querrien	1	
Quimerch	1	
Quimper	13	- Quimper : 4 - La Chandeleur : 1 - Locmaria : 2 - Saint-Julien : 1 - Saint-Mathieu : 5
Rosnoën	1	

Saint-Caradec	10	
Saint-Gilles-Pligeaux	8	- Paroisse-mère : 4 - Kerpert : 2 - Saint-Connan : 2
Saint-Martin	6	
Saint-Mayeux	23	- Paroisse-mère : 19 - Caurel : 3 - Vieux-Marché : 1
Saint-Nic	1	
Saint-Thomas-Landerneau	1	
Saint-Thurien	1	
Scrignac	9	- Paroisse-mère : 6 - Bolazec : 2 - Coatquéau : 1
Spézet	7	
Telgruc	1	
Tourch	2	
Trébrivan	8	- Paroisse-mère : 7 - Le Moustoir : 1
Tréffiagat	1	
Trégourez	2	
Tréogan	1	
Vieux-Bourg	6	- Paroisse-mère : 4 - Saint-Gildas : 2

Origine extra-diocésaine :

Croizanvec (diocèse de Vannes)	1
Lanfains (diocèse de Saint-Brieuc)	1
Lorient (diocèse de Vannes)	1
Plésidy (diocèse de Tréguier)	1
Plouaret (diocèse de Tréguier)	1
Rennes (diocèse de Rennes)	1
Paroisse inconnue (diocèse de Léon)	1

Origine inconnue	29
-------------------------	-----------

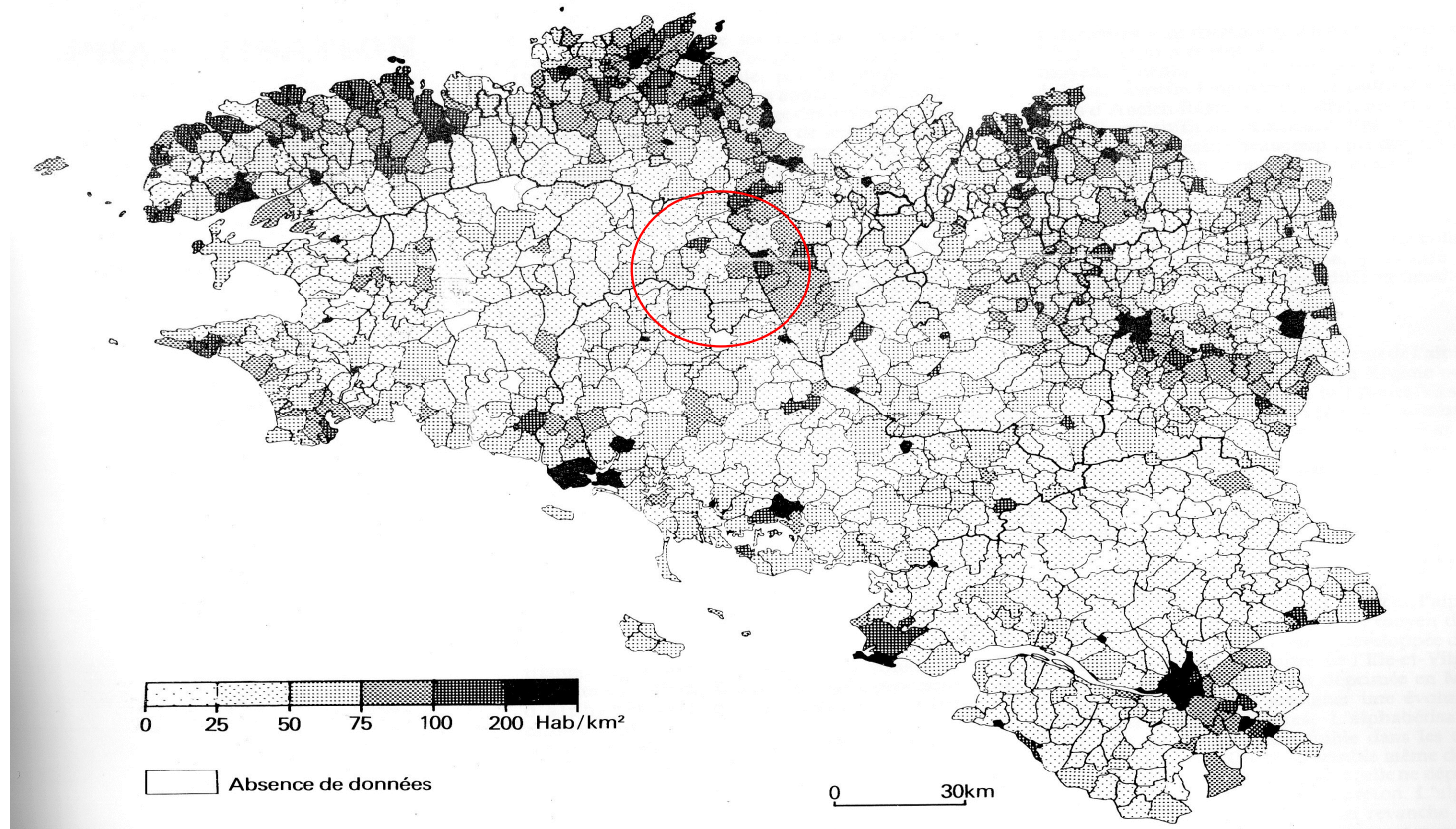
* Est précisé ici si un prêtre est né ou dans la paroisse-mère, ou dans une des trèves si elles existent.

** Une case vide signifie soit que la paroisse ne possède aucune trève, soit qu'elle en possède et donc que le ou les prêtres sont nés dans le territoire de la paroisse-mère. Cependant, il est possible que nous ne sachions pas si tel ou tel ecclésiastique est né dans une trève, l'évêque ne précisant parfois que le nom de la paroisse d'origine (ce sont les données de D. Bernard et de J.-L. Le Floc'h qui permettent généralement de préciser une éventuelle origine tréviale).

Bien entendu, le nombre de trèves cités dans la troisième case d'une ligne ne correspond pas forcément au nombre total de succursales d'une paroisse : les trèves n'ayant donné aucun prêtre à l'Église ne sont pas répertoriés.

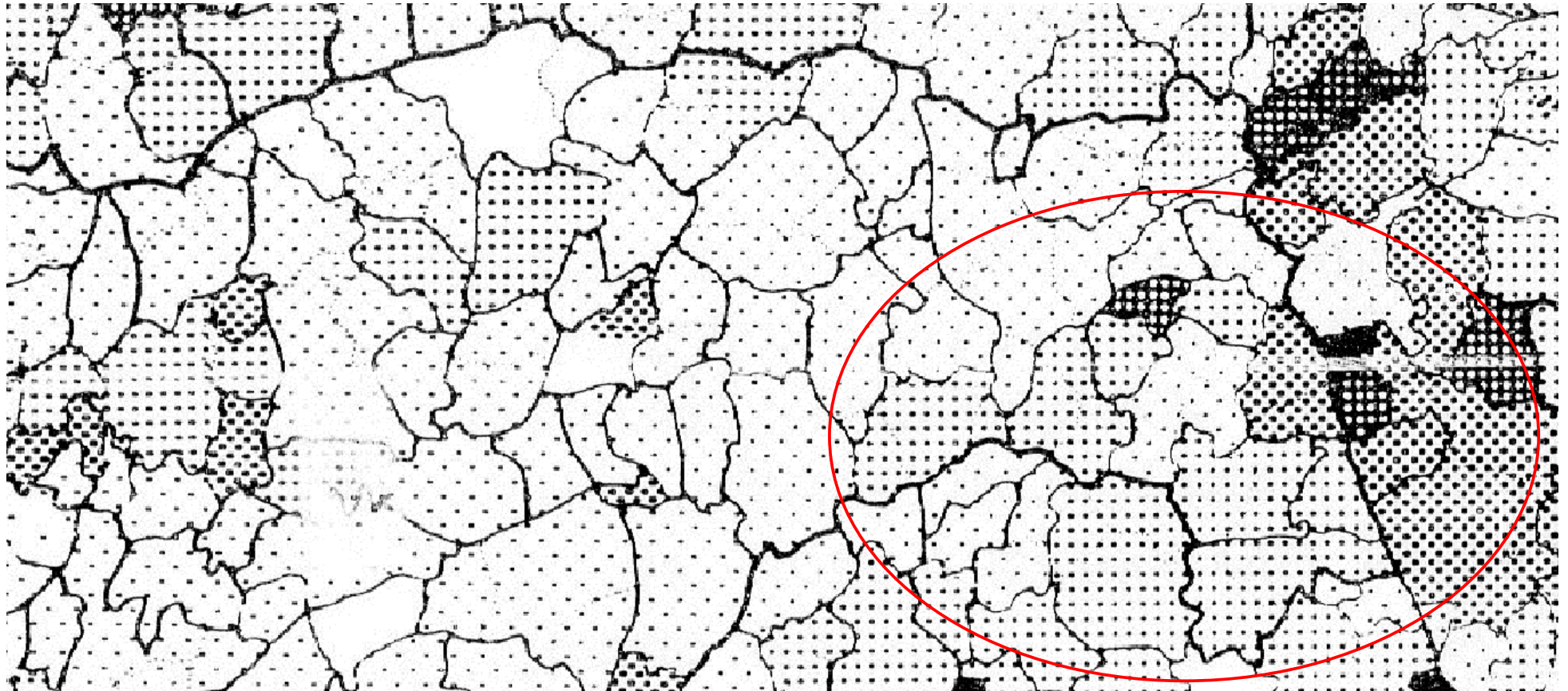
Annexe 17 : la densité de population en Cornouaille orientale vers 1770.

Fig. 1 :



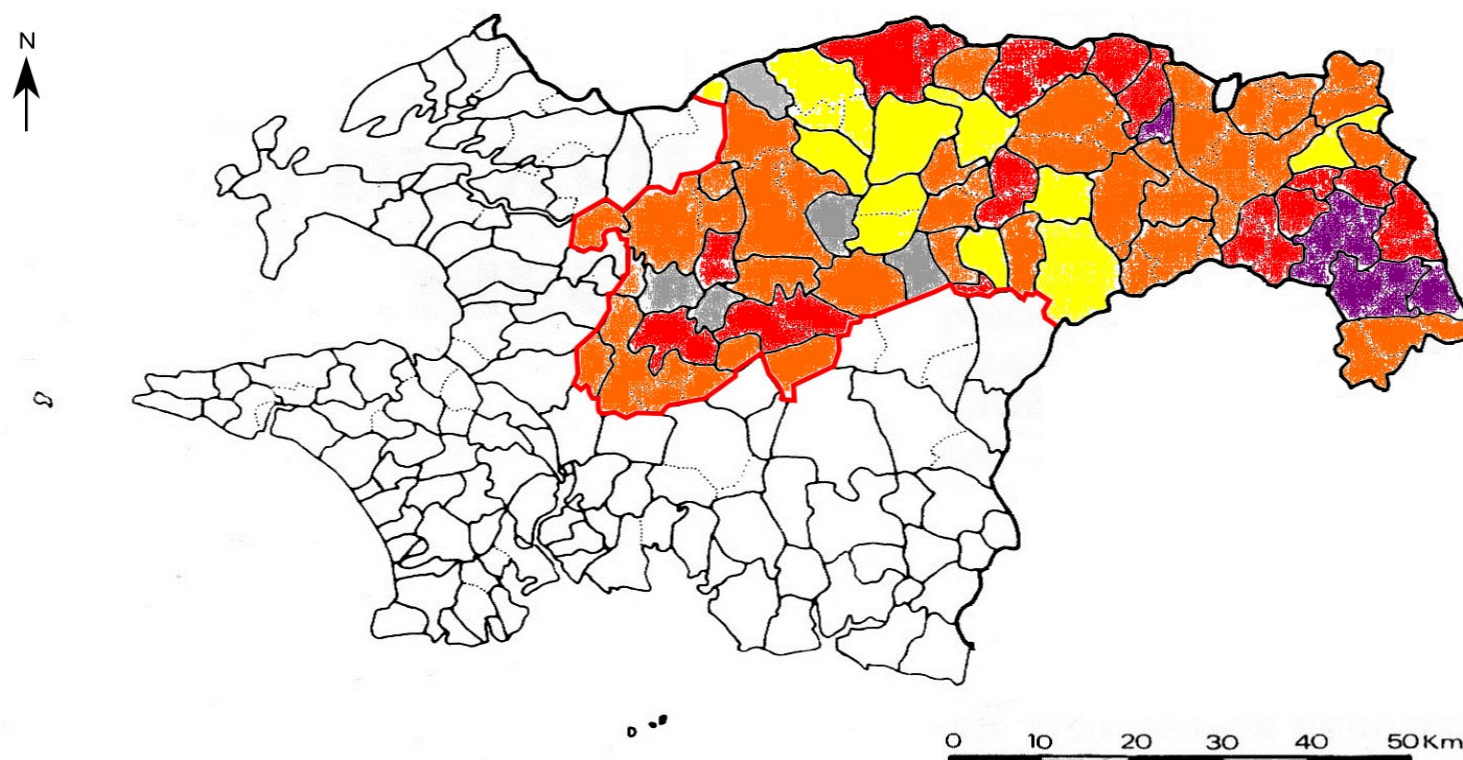
Source : Alain CROIX, coord., *Les Bretons et Dieu : atlas d'histoire religieuse : 1300-1800*, Presses universitaires de Rennes 2, 1982, carte n°4.

Fig. 2:



Source : *ibid.*

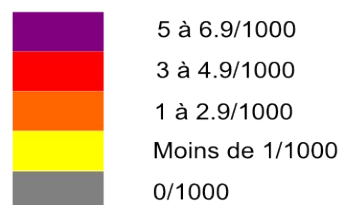
Annexe 18 : la fécondité sacerdotale des paroisses de Haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime.



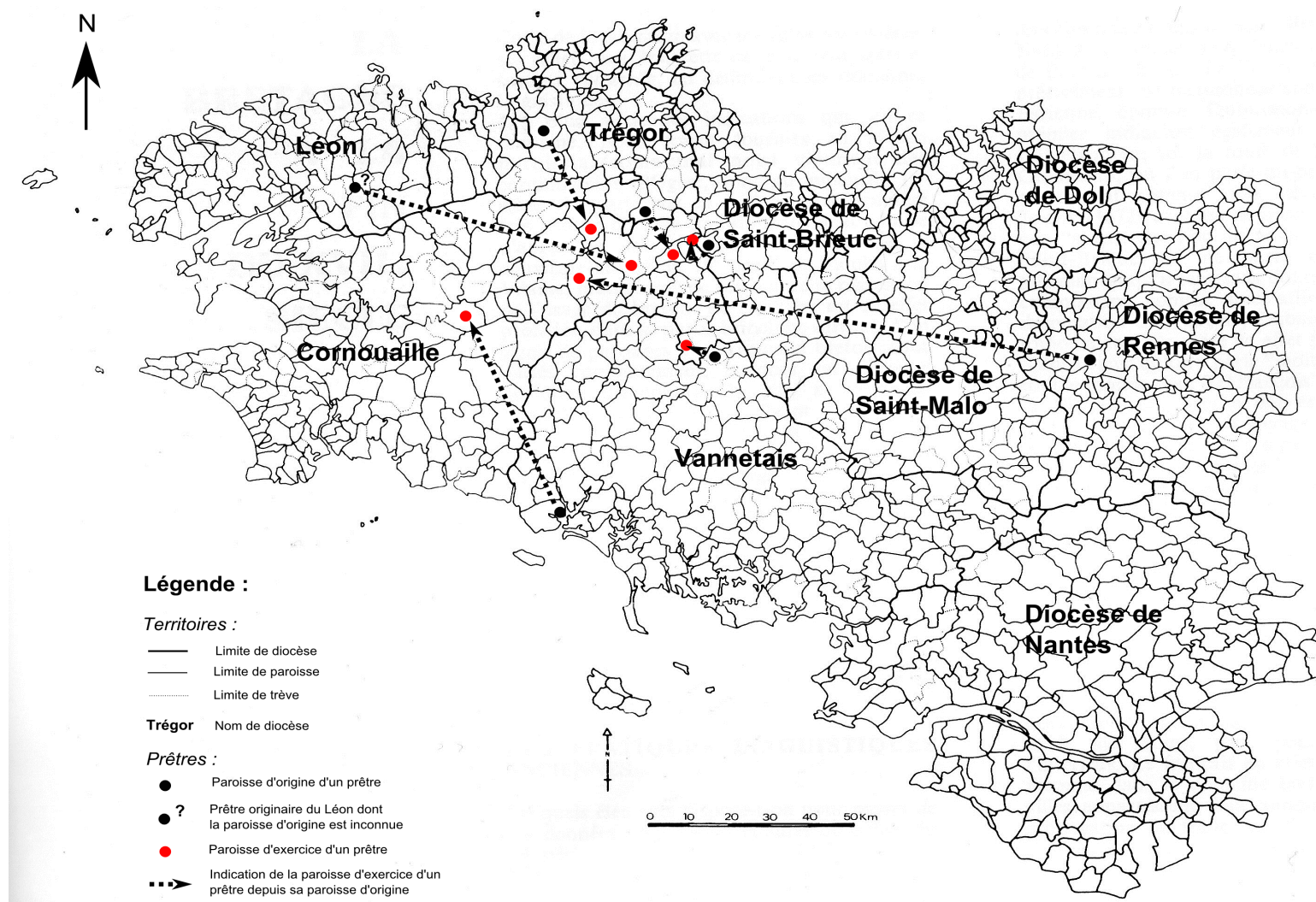
Légende :

— Délimitation intérieure de la tournée de Haute-Cornouaille

Nombre d'individus devenant prêtres sur 1000 habitants



Annexe 19 : les paroisses de naissance des prêtres du carnet d'origine extra-cornouaillaise.



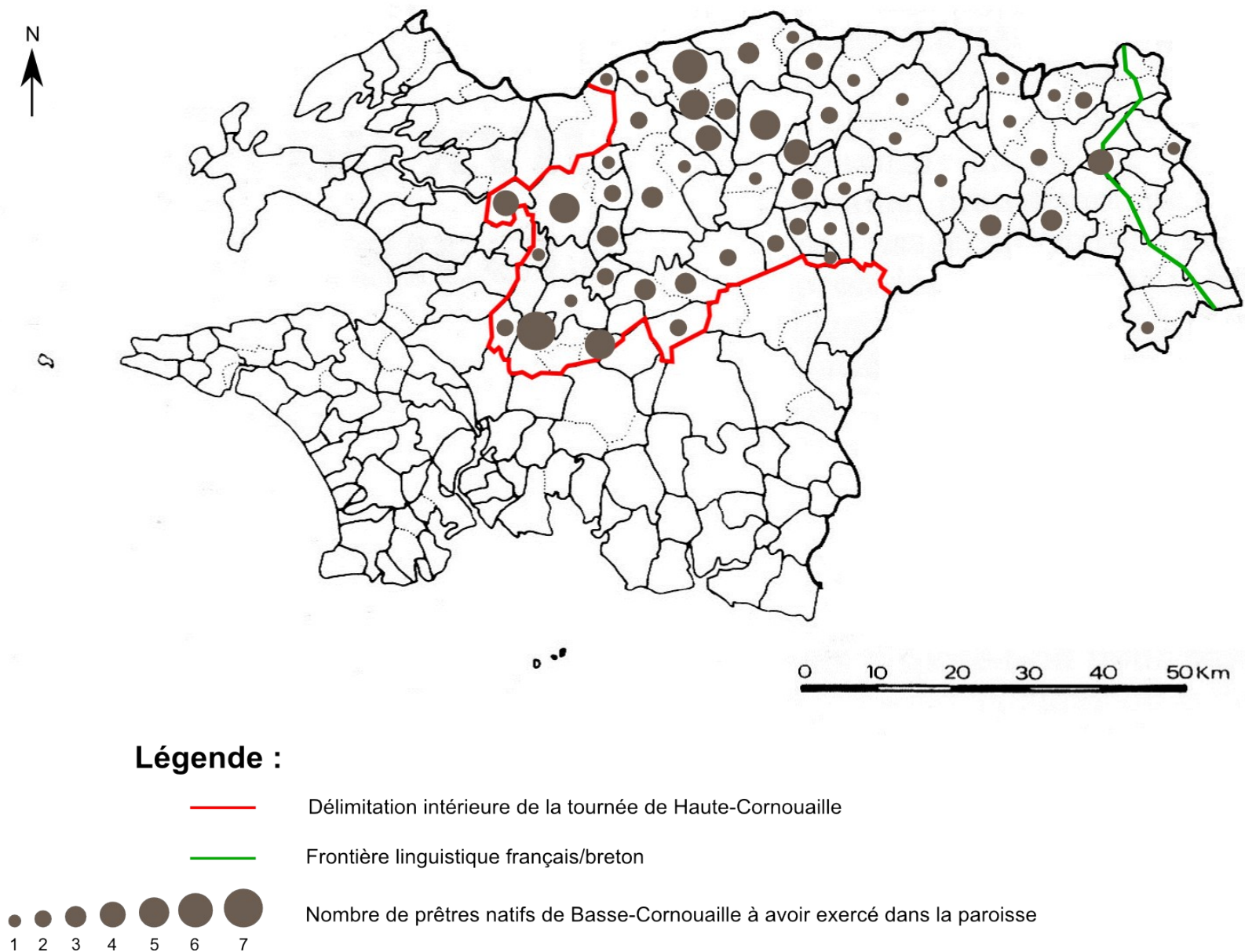
Annexe 20 : le nombre annuel d'ordinations des prêtres du carnet de Haute-Cornouaille.

Année	Nombre d'ordinations	Année	Nombre d'ordinations	Année	Nombre d'ordinations
1716	1	1750	3	1771	15
1725	3	1752	4	1772	5
1726	1	1753	6	1773	13
1728	1	1754	7	1774	14
1730	3	1755	7	1775	11
1733	2	1756	3	1776	14
1734	2	1757	7	1777	8
1735	6	1758	7	1778	13
1736	1	1759	2	1779	12
1737	2	1760	11	1780	15
1740	4	1761	16	1781	13
1741	2	1762	14	1782	9
1742	2	1763	6	1783	15
1743	3	1764	12	1784	11
1744	3	1765	7	1785	9
1745	2	1766	7	1786	17
1746	7	1767	5	1787	10
1747	5	1768	12	1788	5
1748	7	1769	16	Total 436	
1749	6	1770	12		

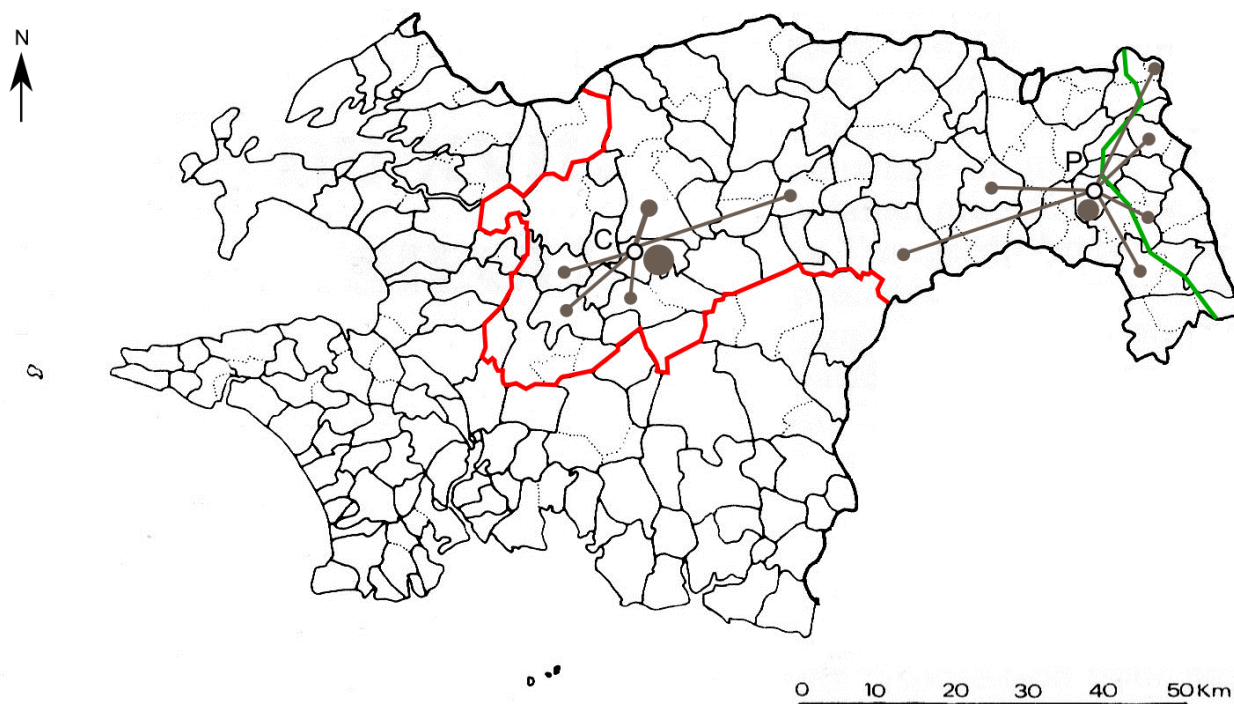
Jean Denmat Epoux de françoise doré age d'environ Sixante Six ans décédé au
village du Libaut en cette paroisse le quatrieme jour de juin mil sept cent quatrevingt
a été le lendemain inhumé dans le cimetière de cette Eglise. a l'enterrement ont
assisté françoise doré son Epouse, jouchin le Denmat son frere, jouchin et yves les
Denmat ses enfants qui ont déclaré ne savoir signer. C. f. Le Coq ptre Curé de mur

Jean madoré Epoux de mathurinne le merrier age d'environ vingt huit ans décédé au village
de poultuibel en cette paroisse le troizieme jour de juin mil sept cent quatrevingt a été le lendemain
inhumé dans le cimetière de cette Eglise. a l'enterrement ont assisté marie audren la mere, ollivier
madoré son frere, josph ollivier & claudie maigre qui ont déclaré ne savoir signer.
C. f. Le Coq R^e de mur.

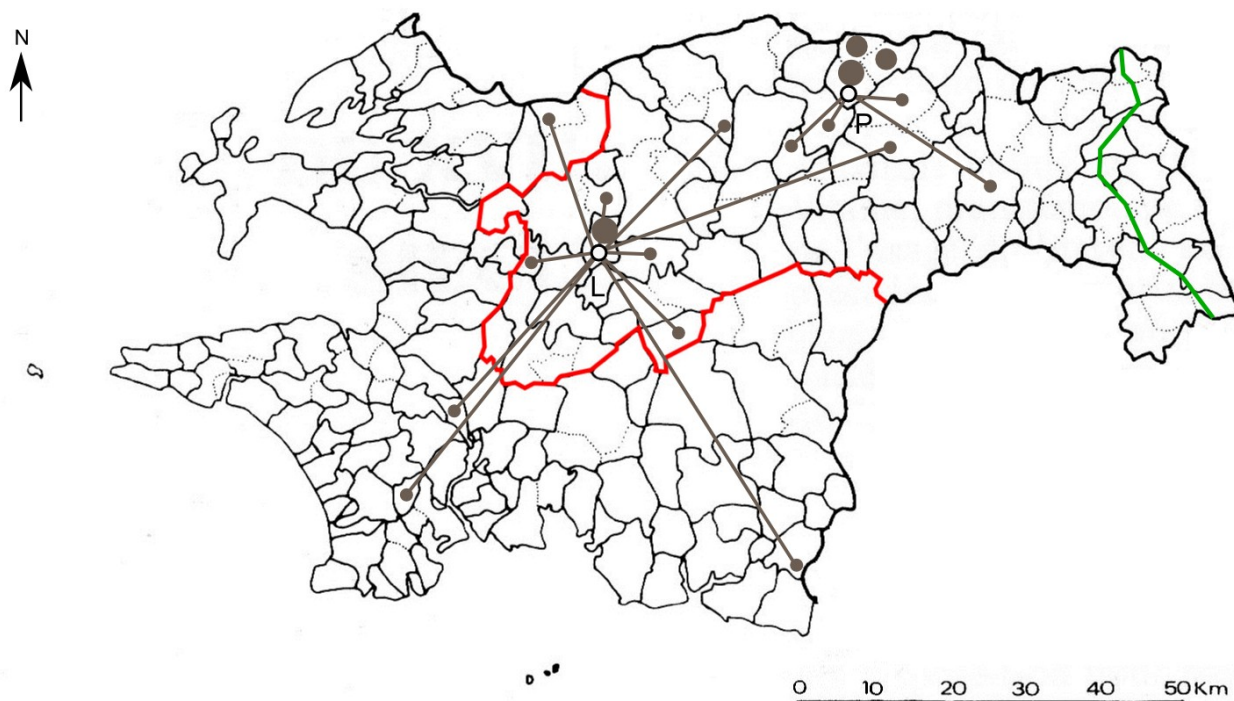
Annexe 22 : les carrières des prêtres originaires de Basse-Cornouaille en Haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime (échantillon de 86 prêtres).



Annexe 23 : les carrières des prêtres originaires de Chateaufneuf et de Plussulien (échantillon respectif de 7 et 5 prêtres).



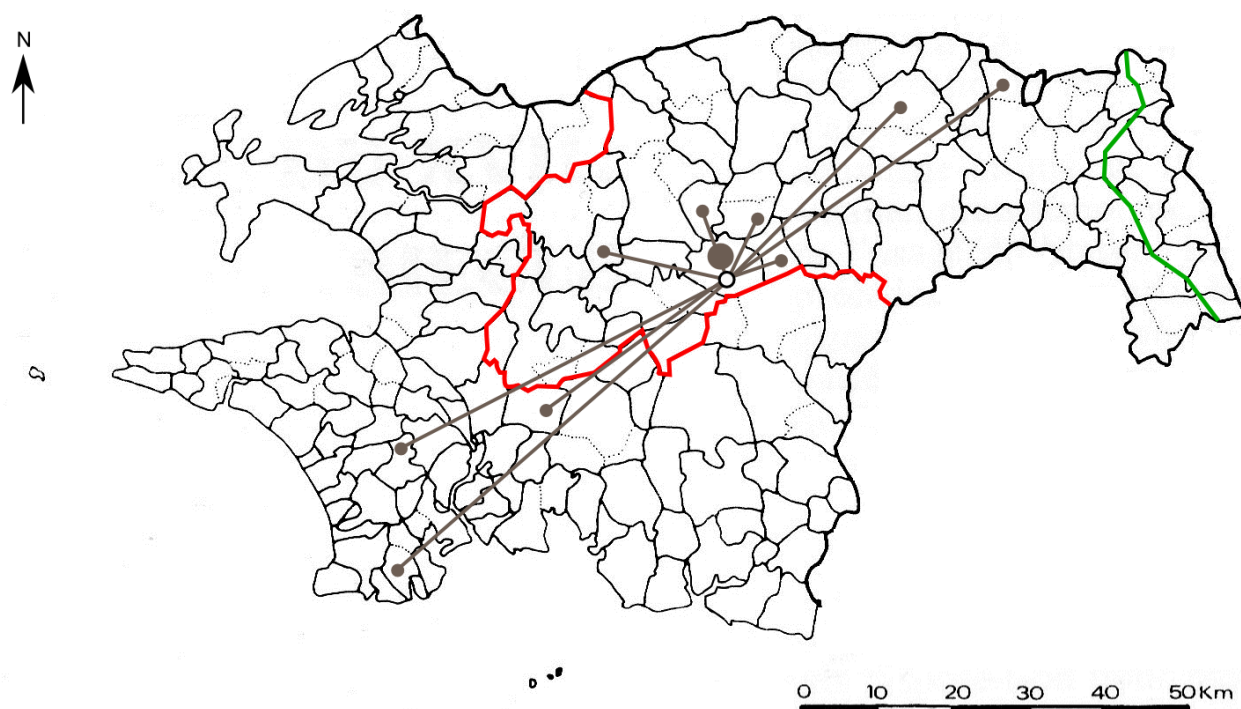
Annexe 24 : les carrières des prêtres originaires de Lennon et de Plusquellec (échantillon respectif de 6 et de 12 prêtres).



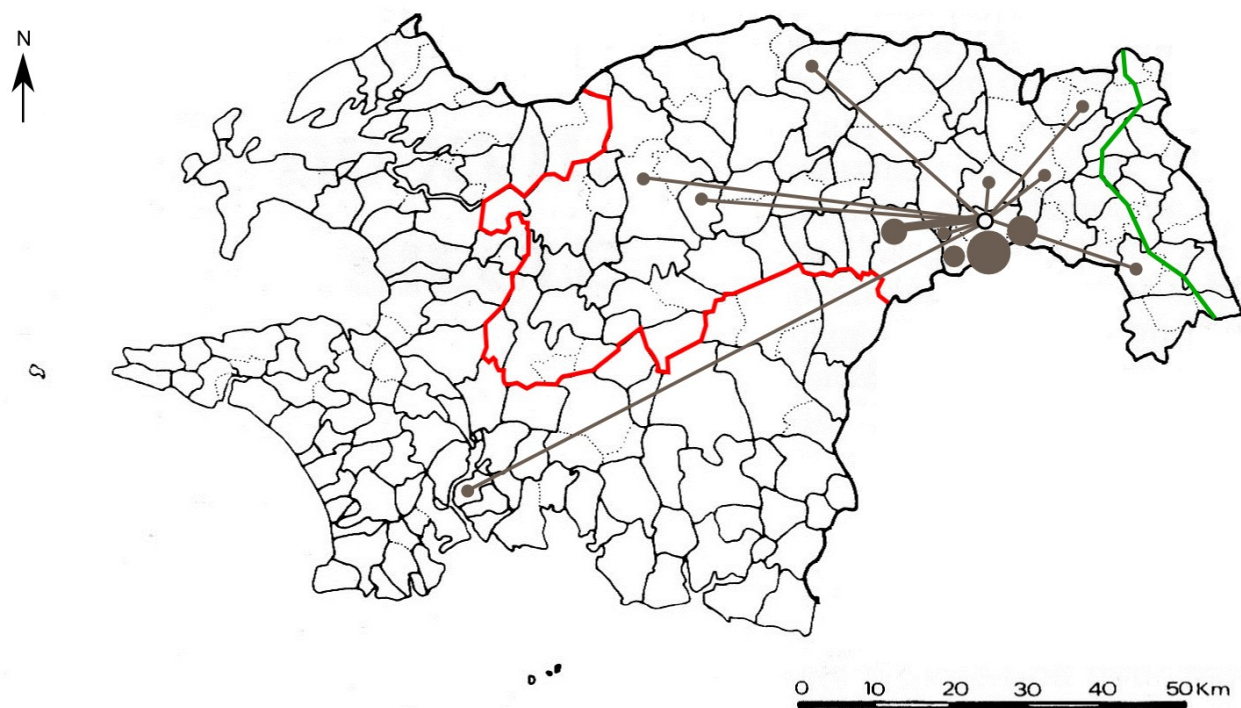
Légende :

- Délimitation intérieure de la tournée de Haute-Cornouaille
- Frontière linguistique français/breton
- 1
 2
 3
 4
 5
 6
- Nombre de prêtres natifs de Chateaufneuf, de Plussulien, de Lennon ou de Plusquellec à avoir exercé dans la paroisse

Annexe 25 : les carrières des prêtres originaires de Spézet (échantillon de 7 prêtres).



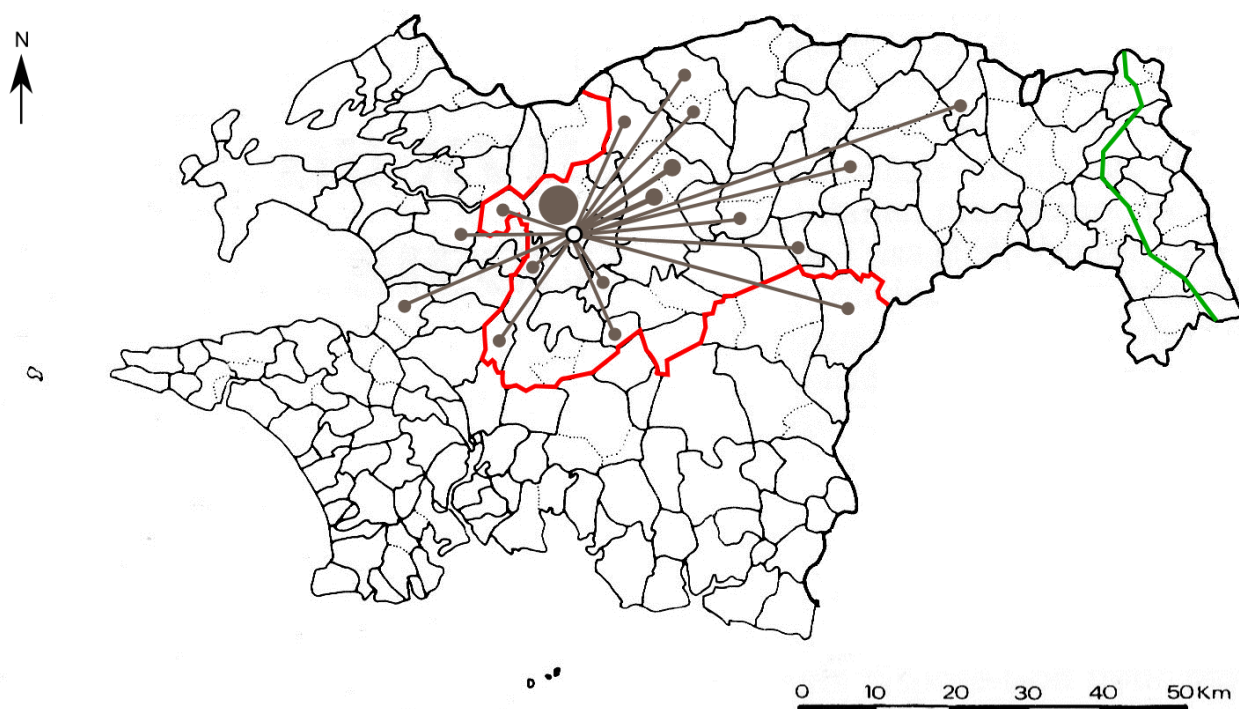
Annexe 26 : les carrières des prêtres originaires de Plouguernével (échantillon de 12 prêtres).



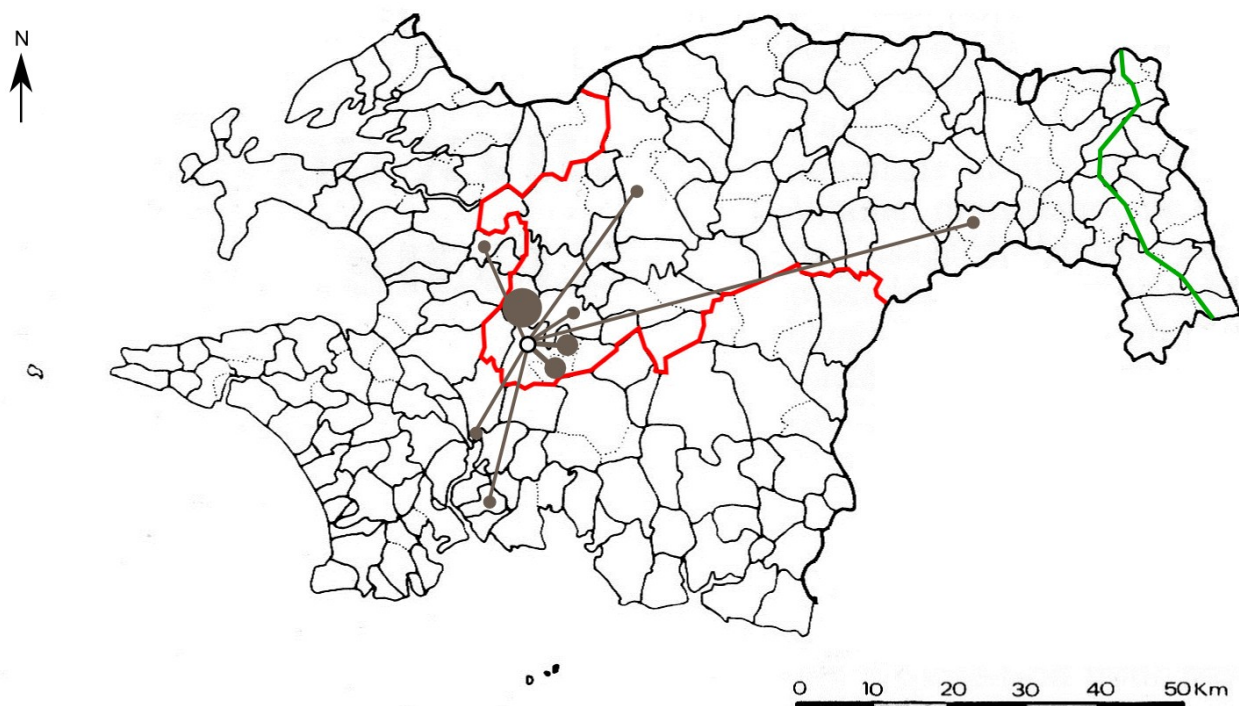
Légende :

- Délimitation intérieure de la tournée de Haute-Cornouaille
- Frontière linguistique français/breton
- 1
 2
 3
 4
 5
 8
- Nombre de prêtres natifs de Spézet ou de Plouguernével à avoir exercé dans la paroisse

Annexe 27 : les carrières des prêtres originaires de Pleyben (échantillon de 14 prêtres).



Annexe 28 : les carrières des prêtres originaires de Briec (échantillon de 9 prêtres).



Légende :

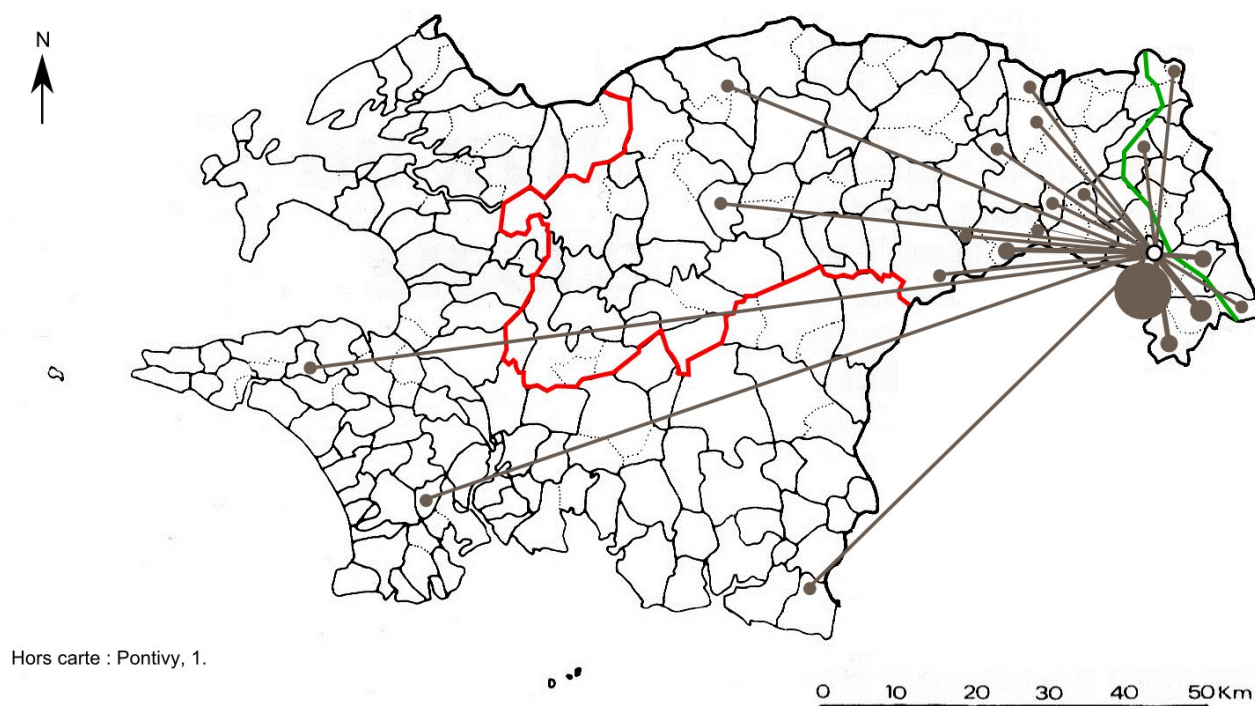
— Délimitation intérieure de la tournée de Haute-Cornouaille

— Frontière linguistique français/breton

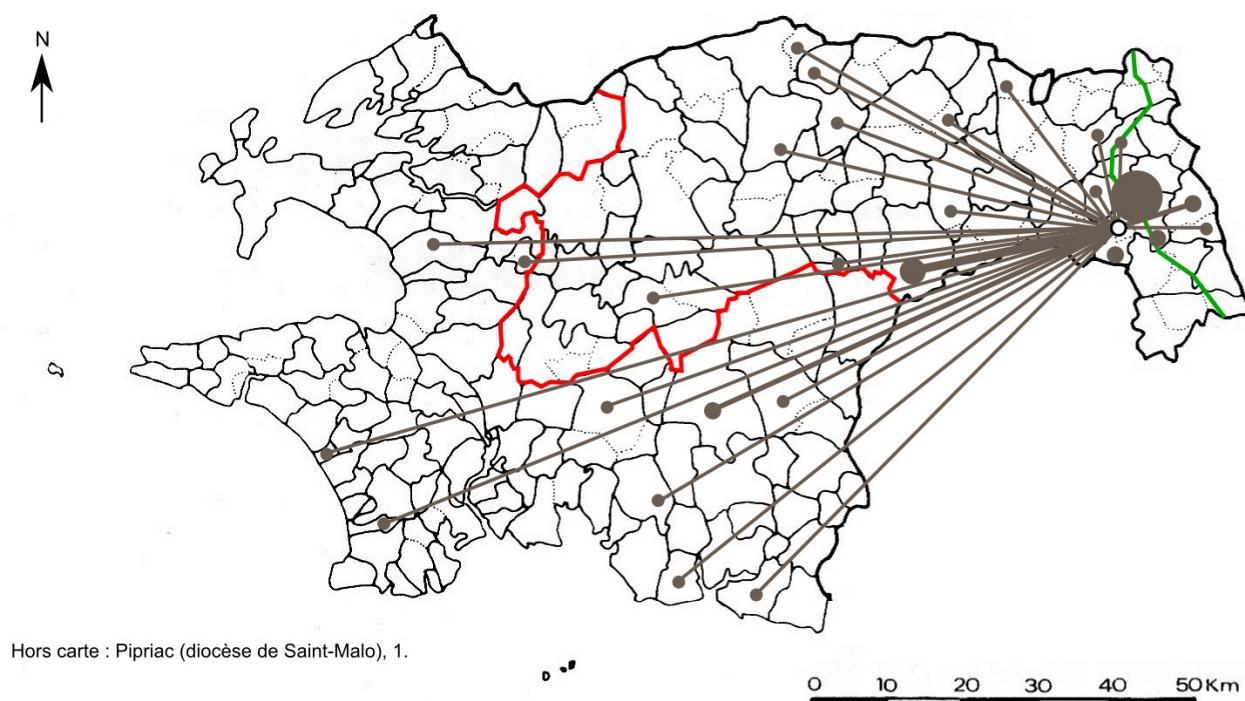


Nombre de prêtres natifs de Pleyben ou de Briec à avoir exercé dans la paroisse

Annexe 29 : les carrières des prêtres originaires de Mûr (échantillon de 19 prêtres).



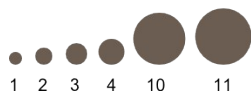
Annexe 30 : les carrières des prêtres originaires de Saint-Mayeux (échantillon de 19 prêtres).



Légende :

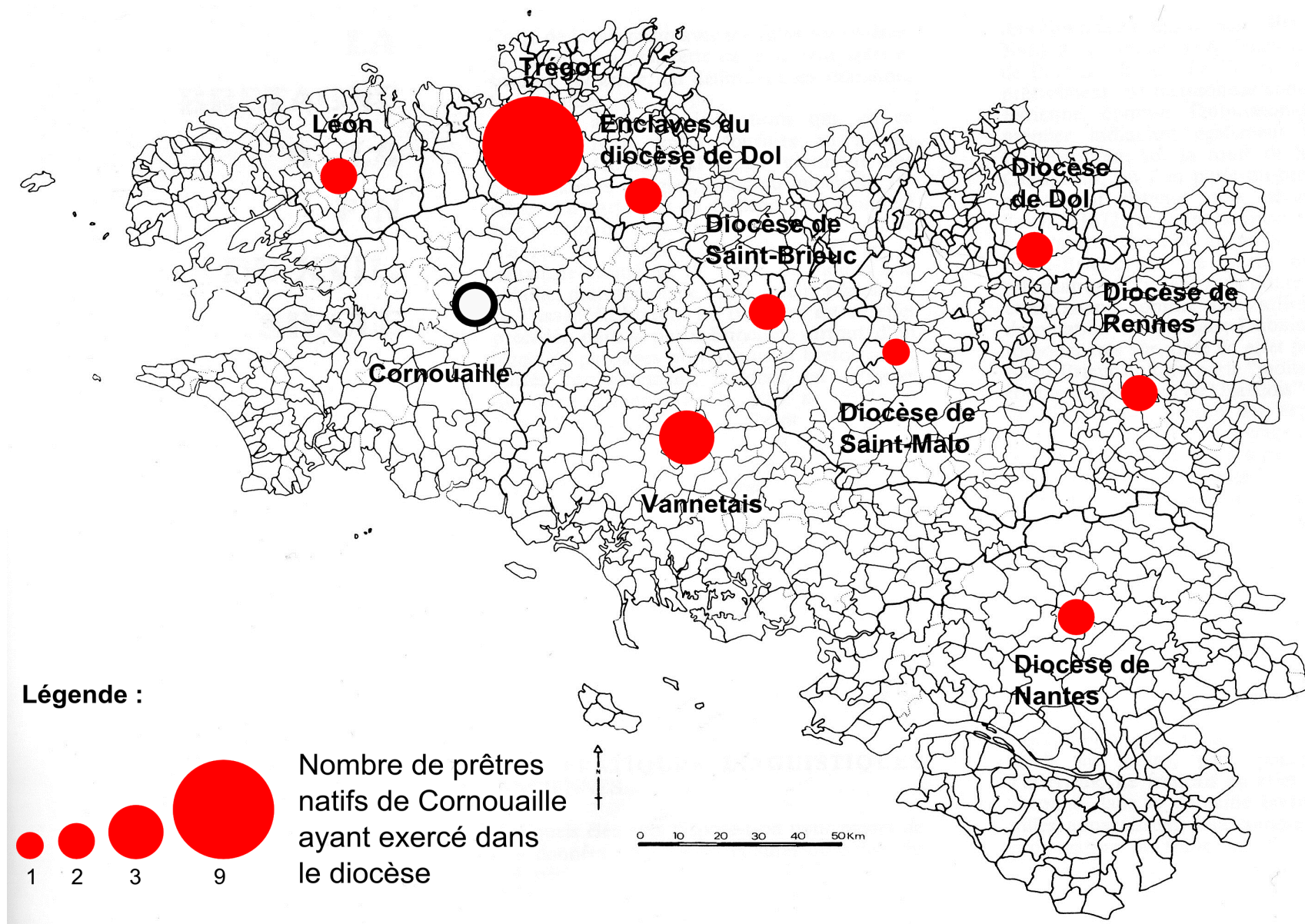
— Délimitation intérieure de la tournée de Haute-Cornouaille

— Frontière linguistique français/breton



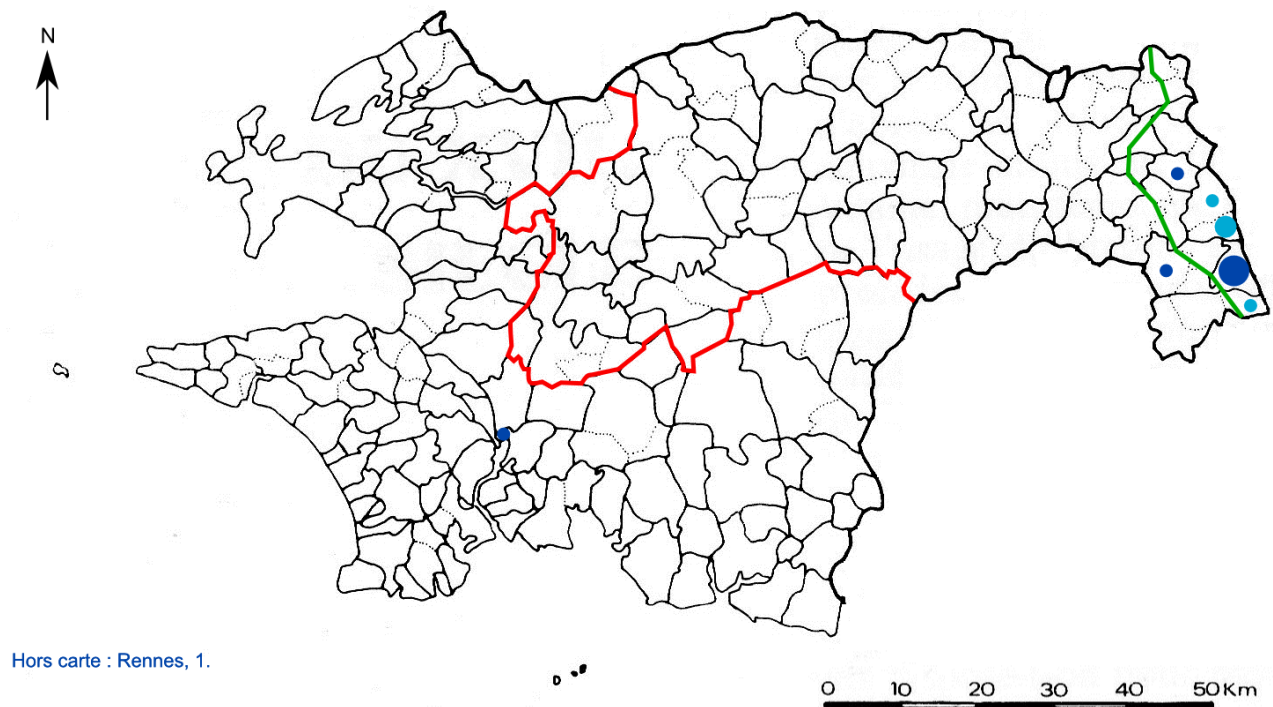
Nombre de prêtres natifs de Mûr ou de Saint-Mayeux à avoir exercé dans la paroisse

Annexe 31 : les migrations extra-diocésaines des prêtres du carnet de Haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime (échantillon de 24 prêtres).

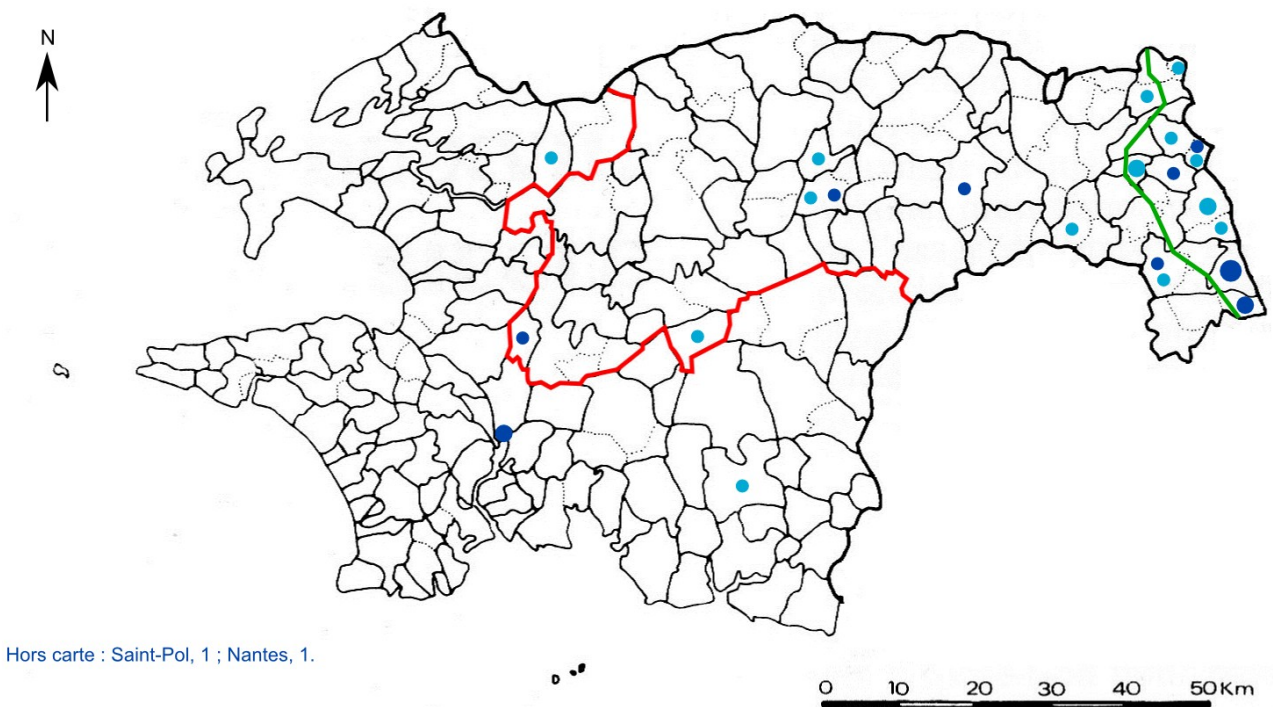


Annexe 32 : les origines et les carrières des prêtres francophones du carnet de Haute-Cornouaille (échantillon de 14 prêtres).

Carte 1 : les origines



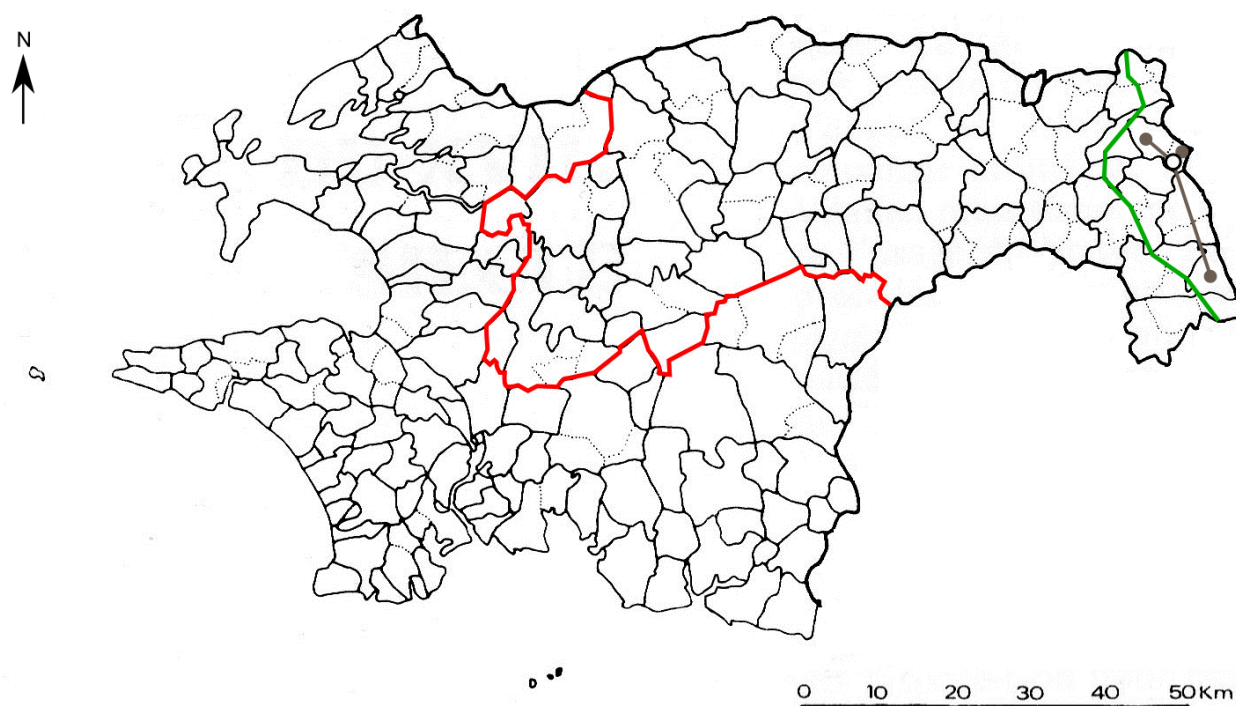
Carte 2 : les carrières



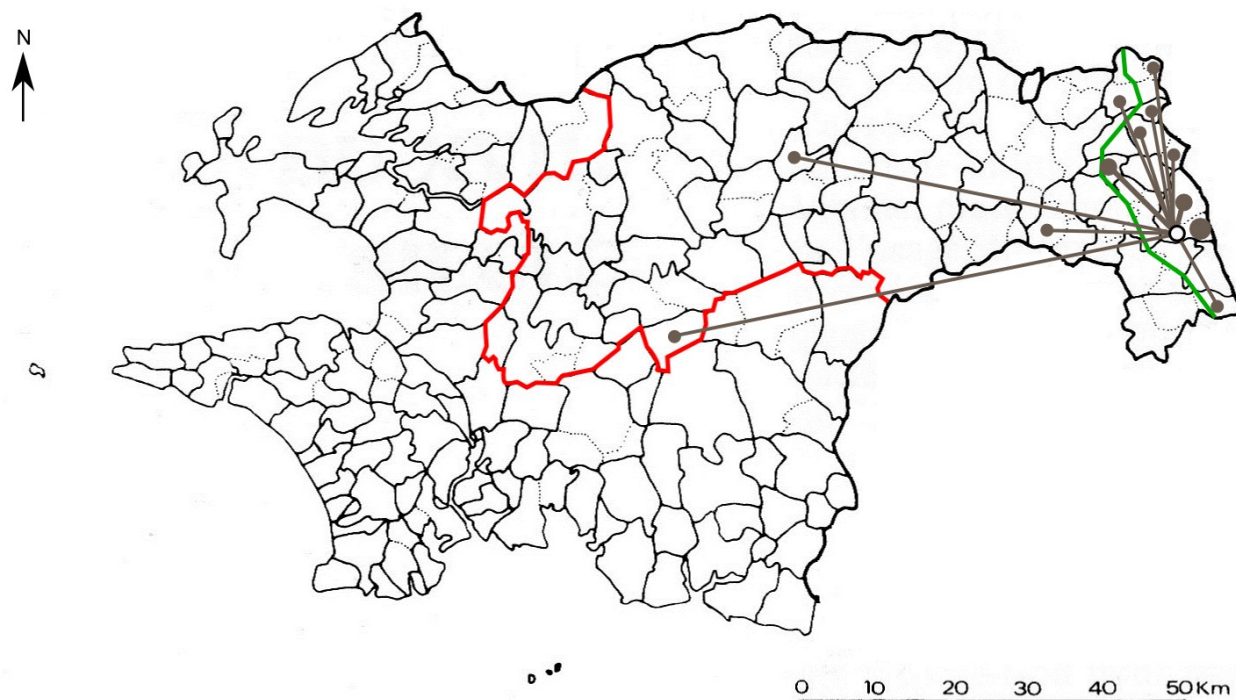
Légende :

- Délimitation intérieure de la tournée de Haute-Cornouaille
- Frontière linguistique français/breton
- ● ● ● ● ●
 - 1 2 3 4 5 6
 Nombre de prêtres ne sachant pas ou mal le breton natifs de la paroisse (carte 1) ou à avoir exercé dans la paroisse (carte 2)
- ● ● ● ● ●
 - 1 2 3 4 5 6
 Nombre de prêtres ne sachant pas puis apprenant le breton natifs de la paroisse (carte 1) ou à avoir exercé dans la paroisse (carte 2)

Annexe 33 : les carrières des prêtres originaires du Bodéo (échantillon de 3 prêtres).



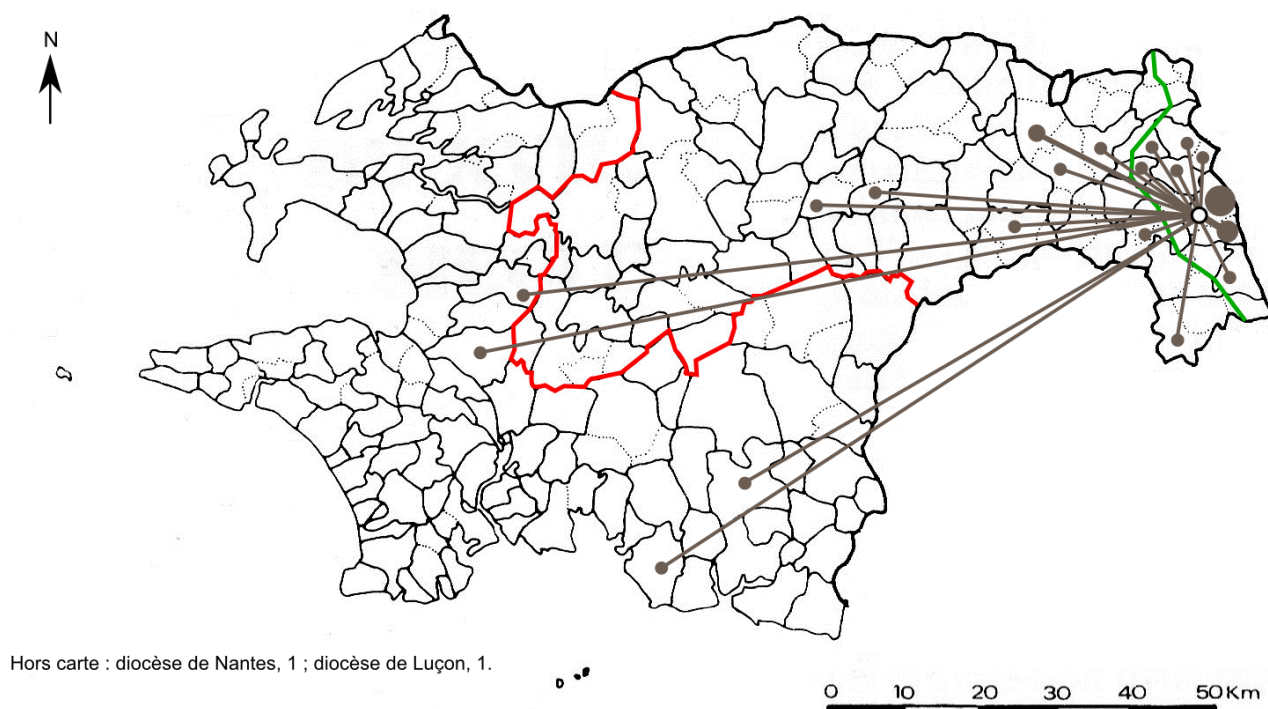
Annexe 34 : les carrières des prêtres originaires du Quillio en Merléac (échantillon de 5 prêtres).



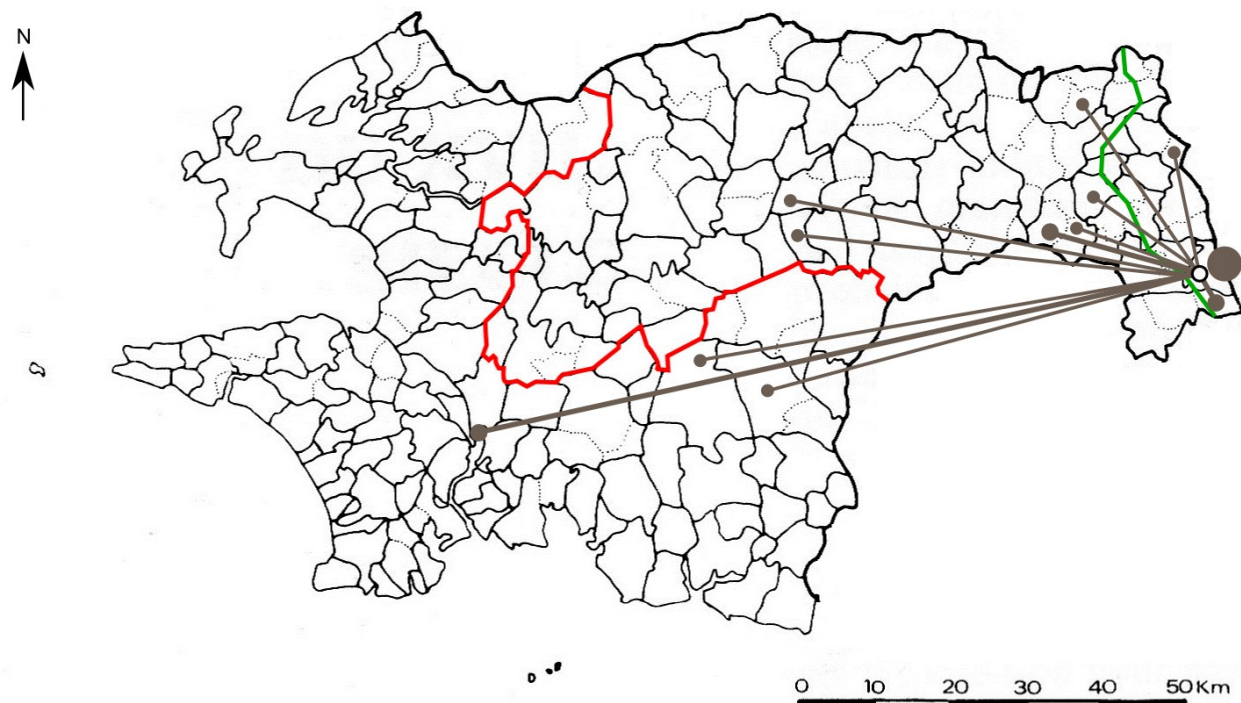
Légende :

- Délimitation intérieure de la tournée de Haute-Cornouaille
- Frontière linguistique français/breton
- Nombre de prêtres natifs du Bodéo ou du Quillio à avoir exercé dans la paroisse
 1 2 3 4 5 6

Annexe 35 : les carrières des prêtres originaires de Merléac (échantillon de 15 prêtres).



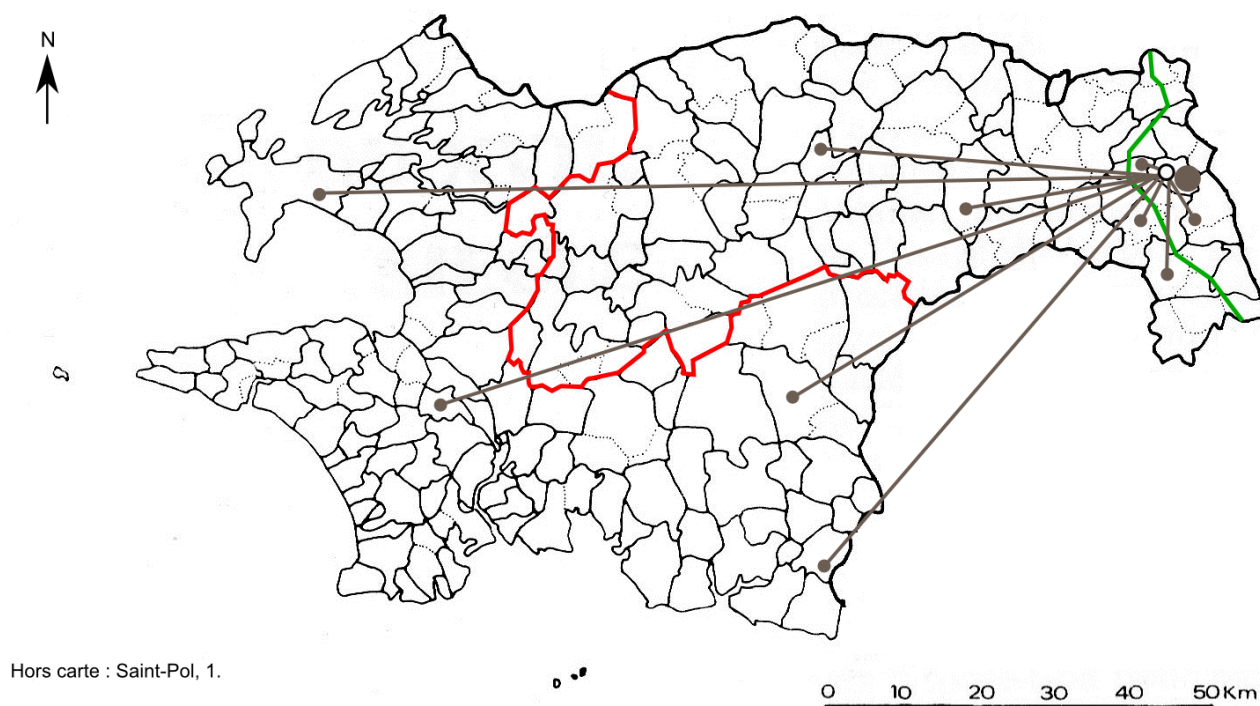
Annexe 36 : les carrières des prêtres originaires de Saint-Caradec (échantillon de 10 prêtres).



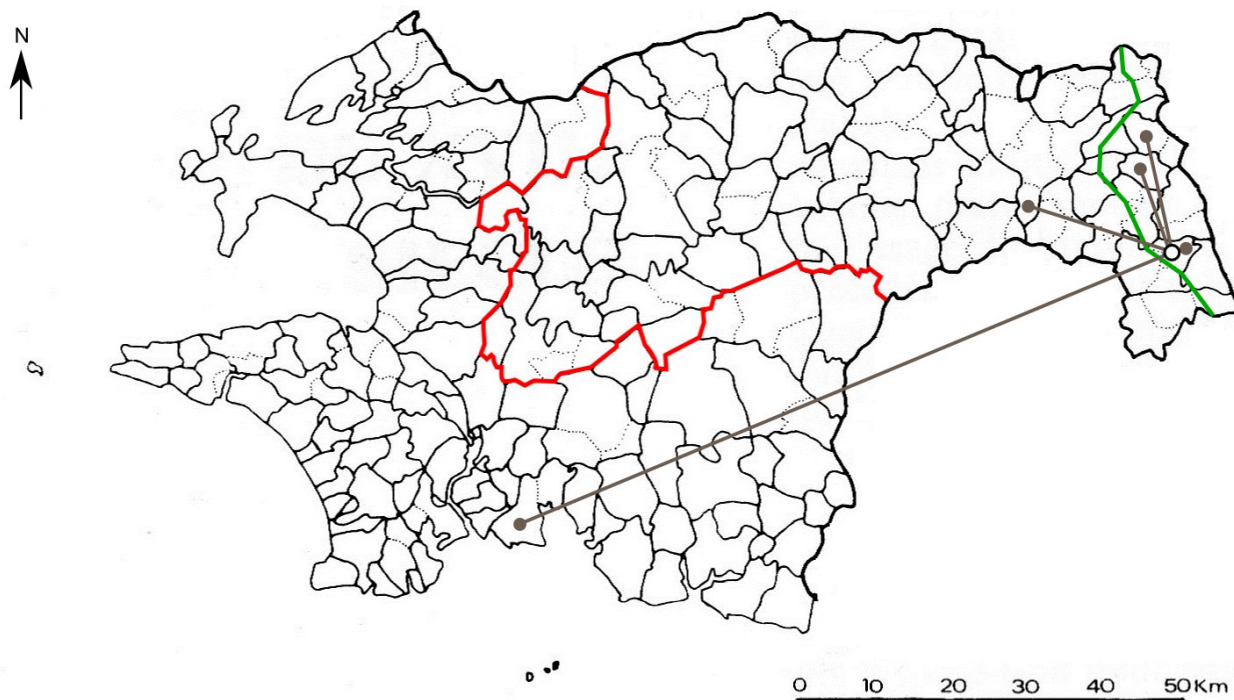
Légende :

- Délimitation intérieure de la tournée de Haute-Cornouaille
- Frontière linguistique français/breton
- Nombre de prêtres natifs de Merléac ou de Saint-Caradec à avoir exercé dans la paroisse
 1 2 3 4 5 6

Annexe 37 : les carrières des prêtres originaires de Saint-Martin (échantillon de 6 prêtres).



Annexe 38 : les carrières des prêtres originaires de Saint-Guen (échantillon de 4 prêtres).



Légende :

- Délimitation intérieure de la tournée de Haute-Cornouaille
- Frontière linguistique français/breton
- Nombre de prêtres natifs de Saint-Martin ou de Saint-Guen à avoir exercé dans la paroisse
- 1 4

Annexe 39 : l'inspiration jésuite du catalogue de Mgr Conen de Saint-Luc.

<u><i>Catalogue des prêtres de Haute-Cornouaille (1779-1788)</i></u>	<u><i>Premier catalogue des missionnaires jésuites au Brésil (1598)*</i></u>
Prénom, nom	Prénom, nom, numéro
Lieu de naissance : paroisse/trêve, diocèse (si le prêtre est d'origine extra-diocésaine)	Lieu de naissance : pays, diocèse
Date de naissance	Âge
Santé : très bonne, bonne, faible, mauvaise, effrayante	Santé : bonne (<i>firma</i>), moyenne (<i>mediocritatis</i>), mauvaise (<i>infirmia</i>)
Date d'ordination	Date d'entrée dans la Compagnie
	Expédition missionnaire : date d'arrivée au Brésil
Grade universitaire	Grade universitaire
Études (effectif) : étudie, étudie peu, n'étudie pas	Année d'études/temps consacré à l'étude et discipline (passé) : par exemple, un jésuite qui a étudié trois années de grammaire
Fonction actuelle : recteur, curé, prêtre, aumônier, directeur, ...	Emploi actuel : activité principale du jésuite à la date du catalogue (supérieur, aide procureur, enseignement, ...)
Fonction(s) antérieure(s) : <i>curriculum vitae</i> très résumé de chaque prêtre, avec la date d'entrée dans chaque fonction ou le nombre d'années passées à l'exercer	Emploi(s) antérieur(s) : <i>curriculum vitae</i> très résumé de chaque jésuite
	Catégorie des vœux prononcés
Langue : apprentissage de la langue bretonne	Langue : apprentissage de la langue brésilienne

<u><i>Catalogue des prêtres de Haute-Cornouaille (1779-1788)</i></u>	<u><i>Deuxième catalogue des missionnaires jésuites au Brésil (1598) *</i></u>
Évaluation globale du sujet/classement du sujet : excellent, très bon, bon, médiocre, mauvais, etc.	
Intelligence, piété, vertu(s), zèle, esprit (évaluation ou présence notée)	Intelligence, jugement, prudence, expérience (très bien, bien, moyen, faible)
Conférences ecclésiastiques	Capacité intellectuelle
Comportement/morale (alcoolisation, mœurs, etc.) et son évolution (va très bien, va bien, ne va pas bien, s'est fait mal, va mal, va très mal, va mieux, etc.)	

<u>Catalogue des prêtres de Haute-Cornouaille _ (1779-1788)</u>	<u>Deuxième catalogue des missionnaires jésuites _ au Brésil (1598) *</u>
	Capacité en brésilien
Pratique ou non de la prédication et/ou de la confession	Titre de confesseur et de prédicateur
Talents (en général) : en a ou en annonce, médiocre, au-dessous du médiocre, faible, très faible, sans talents.	Talent pour (ministère intérieur, auprès des jésuites et Européens) : - l'enseignement : élémentaire ou supérieur - l'administration : soit talents de gouvernement, soit de conseil - les tâches spirituelles : la prédication, la confession, le soin des autres (charité) - pour la gestion des biens et l'organisation de la vie matérielle de la province: la gestion, l'architecture, les travaux, ...
Degrés de qualité des activités exercées par chaque prêtre dans une paroisse (bonne/mauvaise) : célébration de la messe, distribution des sacrements, confession, tenue des registres, catéchisme, instruction élémentaire (très bien, bien, médiocre, mauvais, etc).	Talents spécifiques pour s'occuper des Indiens (ministère extérieur): catéchiser, instruire, convertir, confesser
Action globale du prêtre au sein de la paroisse : fait bien, fait très bien, fait mal, fait très mal, ne fait rien, fait tout, etc.	
Qualité du caractère : excellent, bon, mauvais. Type de caractère : gay, doux, roide, sournois, etc. Caractéristiques : honnête, suffisant, scrupuleux, etc.	Complexion naturelle : colérique sanguin, colérique mélancolique, flegmatique, etc.

* Voir Charlotte de CASTELNAU-L'ESTOILE, *Les Ouvriers d'une Vigne stérile. Les jésuites et la conversion des Indiens au Brésil, 1580-1620*, Lisbonne-Paris, Centre Culturel Calouste Gulbenkian, 2000, p. 545-548.

Annexe 40 : l'échelle des talents des prêtres de Haute-Cornouaille (échantillon de 57 individus).

Échelle des talents (de 1 à 5)	Nombre de prêtres	Ensemble des qualificatifs
5	1	- a les plus grands talents (1)
4	24	- homme à talents (1) - a des talents (4) - a eu des talents (1) - talents (13) - annonce des talents (4), annonce toutes sortes de talents (1)
3	10	- médiocre pour les talents (2) - talents médiocres (4) - très ordinaire pour les talents (1) - talents ordinaires (3)
2	19	- talents au-dessous du médiocre (1) - talents assez faibles (1) - faible pour les talents (8) - très faible pour les talents (1) - talents minces (1) - très mince pour les talents (2) - talents très minces (1) - talents très bornés (1) - peu de talents (2) - néglige les talents qu'il a reçu de Dieu (1)
1	3	- n'a pas de talents extérieurs (1) - sans talents (1) - sans talents en aucun genre (1)

Talents pour :	Nombre de prêtres
La prédication	- a des talents pour la chaire (1) - annonce des talents pour la chaire (1) - talents stationnaire et missionnaire [faible pour les talents] (1) - annonce des talents pour la prédication (1)
L'art oratoire	- n'a pas le talent de la parole (1)

Annexe 41 : l'évaluation générale des prêtres du carnet de Haute-Cornouaille (échantillon de 246 individus).

Évaluation (sur une échelle de 1 à 8)	Nombre de prêtres évalués	Ensemble des qualificatifs
8 : les sujets d'excellence	72	- <i>Omni exceptione major</i> (1) - Excellent (33) - Excellent pour tout (16), excellent en tout (1) - Excellent partout (3) - Excellent en tout genre (10), excellentissime en tout genre (1) - Excellent en tout sens (1) - du premier mérite (1) - de premier mérite en tout genre (1) - Admirable (2) - Annonce les meilleures dispositions pour tout* (1) - De la meilleure espérance (1)
7 : les sujets de qualité supérieure	66	- Très bon (36), <i>optimus</i> (1) - Très bon pour tout (9), très bon partout (1) - Très bon en tout genre (3) - Très bon en tout sens (1) - Très fort en tout genre (1) - De mérite (2) - De mérite en tout genre (1) - De mérite pour toutes espèces de bien (1) - De grand mérite (1) - De distinction (2) - De distinction en tout genre (2) - Donne de grandes espérances (1) - De grande espérance (1), de grande espérance pour tout (2) - A de très grandes dispositions pour toute espèce de bien (1)
6 : les sujets de bonne qualité	52	- Bon (39) - Bon pour tout (4) - Bon en tout sens (3) - Bon en tout genre (1) - Bien bon (1) - Annonce des dispositions (2) - de bonne espérance (2)
5 : les sujets de qualité moyennement bonne	5	- Bon médiocre (3) - Passable (1) - Au-dessus du médiocre (1)
4 : les sujets de qualité moyenne	10	- Médiocre (3) - Ordinaire (3) - Très ordinaire (4)

3 : les sujets de qualité inférieure	15	- Au-dessous de l'ordinaire (1) - Petit médiocre (2) - Moins que médiocre (1) - Au-dessous du médiocre (4) - Pour tout au-dessous du médiocre (1) - Fort au-dessous du médiocre (1) - Au-dessous du plus médiocre (1) - Assez faible (2) - Mince (2)
2 : les sujets de faible qualité	10	- Très faible pour tout (1) - Faible (5) - Faible en tout point (1) - Très mince (1) - Des plus minces pour tout (1) - Pas fort (1)
1 : les sujets de mauvaise qualité	17	- Assez mauvais sujet (2) - Mauvais (9) - Mauvais en tout genre (1) - Très mauvais (4) - Indigne (1)

* Les termes en gras représentent ceux qui annoncent des dispositions, qui donnent des espérances.

Annexe 42 : le classement au séminaire et le classement par l'évêque dans la décennie 1780 (échantillon de 48 individus).

* RIEN = pas d'évaluation épiscopale, ni de commentaire appréciatif

Promotion 1781 :

1. Michel Le Jacq → n°1^{er} partout, talents, science et piété (p. 369)
2. Joachim Pothier → très bien en 85 (p. 241) ; bien en 88 (p. 248)
3. ?
4. Guillaume Perennes → RIEN* [le recteur en est content (p. 228)]
5. Jean Le Corre → RIEN [le recteur en est très content en 87 (p. 32)]

Promotion 1782 :

1. Jean Guezengar → excellent (p. 345)
Pierre Tromeur → parfaitement bien en 85 (p. 337)

Promotion 1783 :

1. Yves Olivier → a de très grandes dispositions pour toute espèce de bien (p. 246)
Alexis Paul → RIEN
Louis Poyet → excellent partout (p. 315)
René Ropers → bon sujet (p. 249)
2. Yves Le Coz → sujet excellent (p. 295)
Jean Joncourt → « on en est content » (p. 344)
Pierre-Jean Lameur → bien en 84. Fera très bien, annonce toutes sortes de talents et de la piété (p. 279)
Jean Menguy → bien bon enfant (p. 159)
Claude Tulubin → très bon sujet (p. 106)
3. Laurent Bercot → bon sujet (p. 271)
Jean Le Denmat → RIEN
Jean Gloaguen → bien en 85 (p. 315), très bien en 85 (p. 316)

Promotion 1784 :

1. Jean Guillou (180) → RIEN
2. Charles Floutier → très bon sujet propre à tout (p. 59)
Guillaume Le Goff → bon en tout sens, propre à tout (p. 241)
3. Jean Le Moal → bon sujet en tout sens (p. 42)
4. Yves-François Chenel → fait très bien en tout genre en 1785 (p. 234)

- Grégoire Loyer → très bon sujet (p. 371)
5. Eluan Gallerne → assez faible (p. 205)
Jean-Guillaume Prigent → assez faible (p. 106)
 6. Ambroise Rivoal → faible sujet (p. 279)
 7. Olivier Hourman → RIEN [s'est très mal conduit à Kergrist-Moëlou (p. 117)]

Promotion 1785 :

1. Jean Le Rigoleur → esprit de la plus grande justesse, piété, talents, etc. Fait tout bien en 1786 (p. 225)
2. ?
3. Joseph-Marie Boncors → bon sujet (p. 243) [quelques reproches par la suite]
Claude Jégoux → bon sujet (p. 159)
Claude Le Noan → sujet de la meilleure espérance (p. 274)
4. Paul Le Borgne → bon médiocre (p. 32)
Jean Launay → appliqué, doux et vertueux (p. 211)
Yves Urvoas → sujet petit médiocre (p. 326)

Promotion 1786 :

1. Jean Kerneau → excellent en tout (p. 117)
2. Mathurin Denis → sujet propre à tout (p. 159)
Alain Le Denmat → bon sujet (p. 134)
3. Jean-Guénolé Brisson → RIEN
Jules Derrien → RIEN
René Le Guillou de Pempoullou → bon sujet (p. 279)
4. Guillaume Le Bihan → sujet médiocre (p. 214)
Étienne Garrec → bien mieux (p. 120)
5. Yves Bozec → faible sujet (p. 103 et 148)
Yves-Marie Cajan → « talens assés faible, esprit un peu léger, bon enfant cependant » (p. 22)
6. Hervé Auffret → RIEN
Jean Lardiagou → charmant enfant par la vertu (p. 369)

Promotion 1787 :

1. ?
2. Guillaume Dagorn → RIEN

Annexe 43 : la transcription erronée de Jean-Louis Le Floc'h.

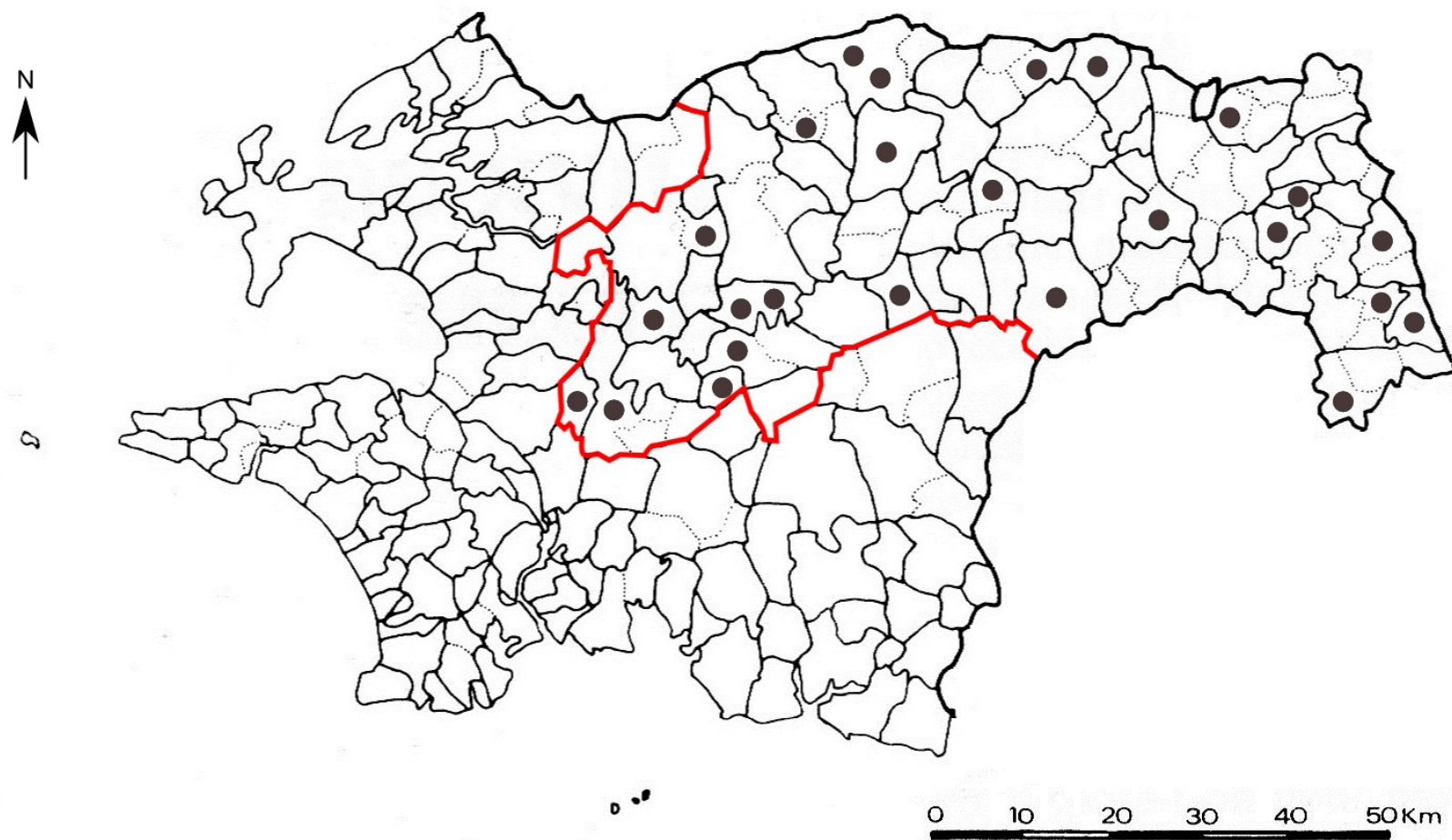
✓ M. Jean le Gal ne s'a plumevez du faon. En 1774. ^{may} p. 12e En
 1768. y^{bre} Seloit mal conduit precedemment. m. le R. En
 Sloit content En 1778
 il a l'air d'un yroque, & il est infatigable pour l'ouvrage.
 gay chargi m. le R. de l'intendie a la 1^{re} chute + de Mer in vuire.
 m. le R. En S plus content En 1781. mome M. En 1782. puis En 84. S. l'engie
 ✓ M. Louis Michen ne s'a Mottet, En 1745. p. 12e En 1769 En l'engie
 a l'te 8 ans a Mottet. lojous plus bin En 1781.
 bon sijet au fouds, il s'etait vancu de av. M. des Mottet d'oune l'2e
 de la gentler, ce qui Sloit devenu neccaire. M. le R. En S tres
 content. m. le R. En S content En 1781. then En 1783. M. le R. m. d'oune l'2e
 En 1784. l'ont d'oune de l'ens. En 84. ci En 85. then.
 Depuis le 15 ans 84. l'adjuin a l'orage. Se conduit bin au Sappes de
 le R. qui En S content En 85. mome En 86. M. le R. En 87. H

Source : carnet de Mgr Conen de Saint-Luc, p. 125.

En 88. A. G. n° En vend son Comptoir, il fait le bien
à Catharine.

Source : carnet de Mgr Conen de Saint-Luc, p. 126.

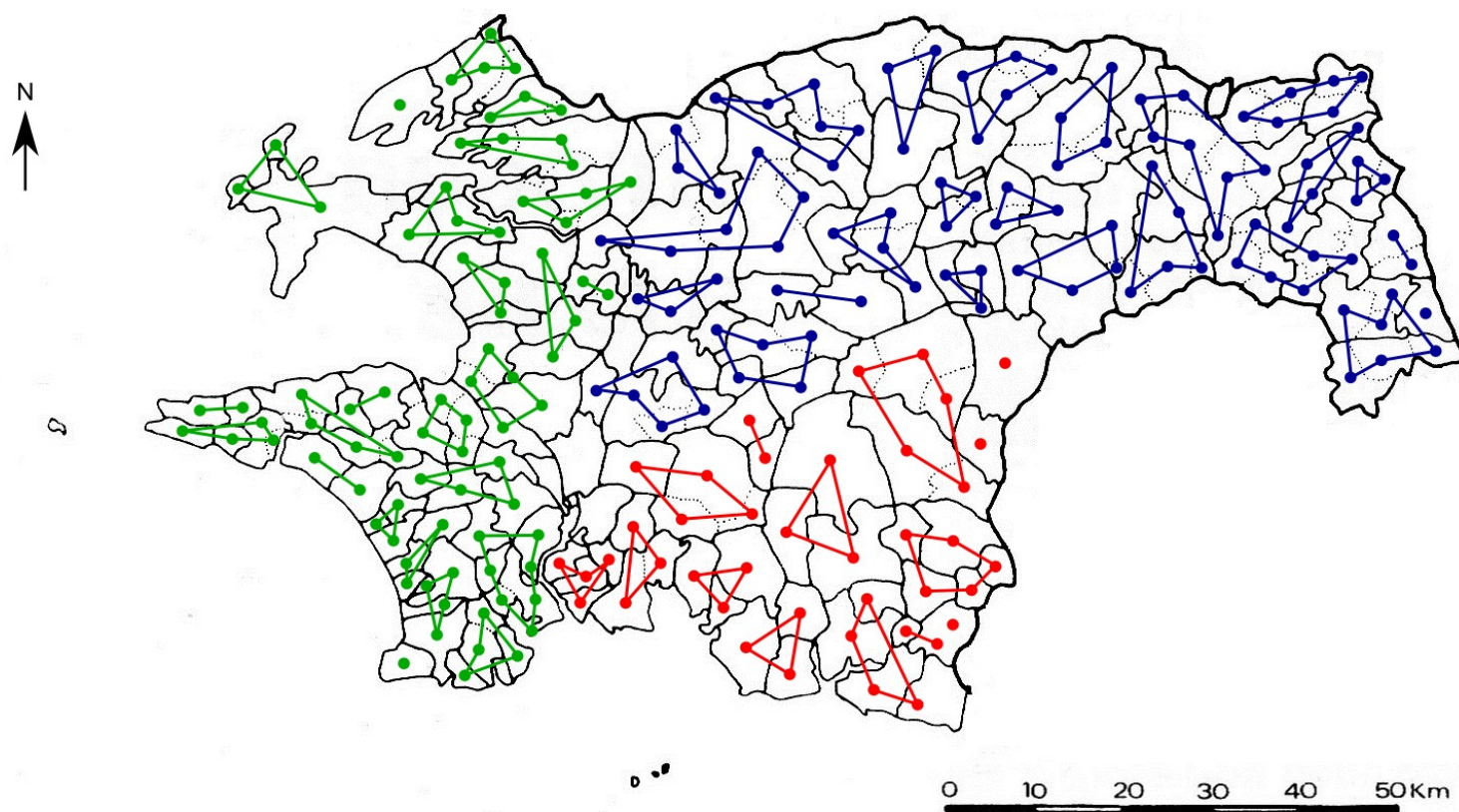
Annexe 44 : les petites écoles en Haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime.



Légende :

- Délimitation intérieure de la tournée de Haute-Cornouaille
- Présence de petites écoles

Annexe 45 : les conférences ecclésiastiques de Cornouaille en 1782.



Légende :



Conférence ecclésiastique/convocation de paroisses de la tournée de Sud-Cornouaille



Conférence ecclésiastique/convocation de paroisses de la tournée de Haute-Cornouaille



Conférence ecclésiastique/convocation de paroisses de la tournée de Ouest-Cornouaille

Annexe 46 : le mobilier du petit séminaire de Plouguernével à la fin de l'Ancien Régime.

Source : AD 22, 1 Q 158, inventaire du mobilier du séminaire de Plouguernével (1791), 25 p.

p. 1

1791

26 août

L'an mil sept cent quatre vingt onze ce jour vingt six août soussigné pierre le bourhis administrateur du district de Rostrenen, nommé par le directoire, je me suis fais transporté pour les neuf heures du matin, pour inventorier le mobilier du séminaire de plouguernevel, nous avons commencé par **la cuisine** savoir

present Mr le pennec p[rocureu]r du séminaire

art[icle] premier

une grande cramaliere avec les trois crochets

art[icle] 2e

deux grands landiers dont un cassé

3) un tourne-broche avec un poid de potin et une broche

4) une grande casse et deux petits trepieds

5) un grand trépied

6) une pelle a feu et une pince

7) trois poalles a frire dont une bonne et deux mauvaises

8) douze casseroles dix grandes et deux petites toutes en cuivre rouge

9) un moyen chaudron de cuivre jaune

10) une case de cuivre rouge

11) six marmittes trois grandes deux moyennes et une petite

12) un moyen fer a tourte

13) une brasier de cuivre rouge

14) vingt huit plats d'etain tant bons que mauvais

15) quatres autres plats d'étain

p. 2

16) vingt assiettes d'étain fertonné

17) un mauvais chauff-lit

18) quatre petites caffetieres de fer blanc

19) quatre soupiers de feillance

20) trois cases de terres

21) une hachaire

22) quatre vingt assiettes rondes d'étain

23) soixante trois plats de feillances tant bon que mauvais

24) deux soupieres de feillance terre d'angleterre et une théiere

25) deux friquettes ou écumoires

26) deux mauvaises écumoires

27) un passe puré

28) un moulin a caffè

29) une grande table de cuisine

30) deux grands éscabeaux

31) une grande Mue Neuve

32) une armoire à quatre battants à la gauche de l'entré de la cuisine

33) une armoire à la droit de l'entré de la même

34) un lit clos derriere l'armoire qui est a la droite de ladite entré

35) un mauvais petit coffre

36) un tierçon pour mettre du selle

37) un baillau et deux petits bareaux

38) deux seilleaux

39) une boete contenant différens tiroires pour les graines

40) cent cinquante huit bouteilles de vers bonnes et cassées

41) neuf bouteilles de chopine

42) cinq bouteilles longues de ver

43) deux douzaines de vers grands et petits

44) deux baidis mauvaises dans la cuisine

45) **Dans l'ancien réfectoire**

46) une vieille armoire a quatre battans a la droite de l'entré

47) un bailleau et deux petits bareaux

48) deux seilleaux

47) [*sic*] dans l'armoire a la droite de l'entrée de l'ancien refectoire trois huilliers de cristal

48) deux burettes

49) deux espèce de caraffes

50) trois grands vers fins

51) vingt cinq tasses a caffès et 17 soucoupes tant porcelaines que feillance fine

52) quatre soucoupes pour les bouteilles

53) six petits vers a eau de vie

54) une petite assiette ronde d'étain et une de porcelaine

55) un petit sucrier de porcelaine

56) treize cuillieres d'étain et onze fourchette de fer avec une grande cuilliere d'étain

57) quatre sallieres de cristal

58) onze sallieres de feillance tant bonne que mauvaise

59) deux huilliers de faillance bonne et mauvaise

60) le quatrieme battant ne pouvant s'ouvrir, nous en avons remis l'inventaire à l'arrivée de Mr le Supérieur

61) une autre armoire de la même qualité à la gauche de l'entré dudit refectoire

62) un plat a barbe d'étain

63) deux corrois a selle

64) un grand pot de confiture servant à mette [*sic*] du tabac

65) un buffet d'office ayant quatre battants dont deux ne peuvent s'ouvrir la clef étant égarée

66) une douzaine soucoupes terre d'angleterre et neuf soucoupes feillance avec onze tasses terre d'angleterre et deux mauvais goblets

67) sept grandes tables longue et 8 escabeaux bons et mauvais

68) une chaise de bois et quatre mauvaises de jonc

69) une cuvette au pot blanc et une fontaine de cuivre rouge

70) un porte mouchette de cuivre jaune

71) une petite assiette de feillance et trois assiettes et une assiette d'étain

72) un bon rechaud de cuivre rouge, et sur ce qu'il est midi nous avons remis la suite de nos dé [*sic*] nos opération a deux heures de relevé. Signé Le bourhis, f: le pennec procureur du séminaire sans approbation nentendant pas cependant contester la verité de l'inventaire
Signé f: le pennec p[rocureu]r du séminaire

aux deux heures de relevé nous avons continué nos opérations comme suit savoir

art[icle] 1er

Dans la salle

trois tables, une ronde une petite carée et une longue

- 2) une armoire a quatre battants teinte en blanc à la gauche de l'entrée de ladite salle contenant
- 3) soixant [sic] dix huit assiettes de feillance
- 4) un huillier de feillance et treize tasses a caffè d'idem et dix sept soucoupes même qualité
- 5) deux sallieres d'idem
- 6) un sucrier de terre d'angleterre
- 7) un pot de confiture de feillance et une petite ecuelle de terre
- 8) un buffet à deux tiroires contenant une soupiere et deux saladiers, un sucrier terre d'angletaire [sic] et deux assiettes de feillances avec un pot de confiture et une tasse a caffè et un ver

p. 6

- 9) cinq cuillieres d'étain et deux fourchettes de fer
- 10) une petite écuelle de terre
- 11) un antonoire de fer blanc et une gammel
- 12) un soufflet une paire de chenets une pince
- 13) trente couvert d'argent dont une fourchette a la moitié du pied perdu
- 14) six cuillieres a caffè
- 15) trois cuillieres potagere
- 16) deux cuillieres a ragout
- 17) une ecuelle d'argent avec sa couverture
- 18) deux pots de feillance
- 19) onze chaises et deux fauteuilles jonchés tant bons que mauvais
- 20) dans le cabinet contre la salle
- 21) une armoire a deux battants contenant quarante assiettes de feillance, un huillier un grand et petit sallier et un moyen plat de feillance, deux pots blanc et deux bouteilles de ver claire, deux soucoupes et une tasse a caffè avec un petit pot de feillance couvert, une bouteille
- 22) dans le meme cabinet quatre assiettes terre d'angleterre
- 23) trente cinque [sic] assiettes de feillance

p. 7

- 24) deux pots de feillance et un grand pot de terre jaune avec une anse
- 25) une bouteille de terre
- 26) une grande table et deux grands escabeaux
- 27) deux paires de mouchetes avec leurs porte mouchettes de cuivre jaune
- 28) au près la porte de la cave au vieux coffre
- 29) soixante huit barriques et deux tierçons

et sur ce qu'il est six heures du soire nous avons remis notre commission à demain huit heures du matin signé p: le bourhis commissaire, Le pennec procureur du séminaire sans approbation n'entendant pas cependant contester la vérité de l'inventaire

avenu ce jour vingt sept août mil sept cent quatre vingt onze, nous commissaire nous sommes transporté de notre demeure à la dite maison du seminaire environs les neufs heures du matin, pour continuer ledit inventaire comme fait en présence de Monsieur Le pennec procureur dudit seminaire.

- 1) dans le buffet d'office dont la clef étoit égarée une douzaine d'assiettes de porcelaine et seiz [sic] bouteilles
- 2) dans la chambre appelée cidevant la chambre de l'évêque une table de retraite

- 3) une cuvet [*sic*] avec son pot de feillance
- 4) un mauvais prie dieu
- 5) deux fauteuilles bourés
- 6) trois chaises jonchées

p. 8

- 7) dans l'alcoffre de la chambre de l'evêque un lit avec deux mattelas, une coette de balle et une autre de plume trois couvertures de l'aine [*sic*], une blanche, une bleuve [*sic*] et l'autre verte des rideaux de bazin de guerande avec ses gaules, un traversier et un horelier de plume, garnie dindienne de differentes couleurs et un mauvais prie dieu
- 8) dans le cabinet contre la meme chambre une table de retraite, un petit lit contenant une coette de balle et une pailleasse, un traversain de balle et un oreiller de plume et un seul rideau un pot de chambre et un petit pot [à] eau
- 9) à l'entré de l'alcoffre deux rideaux d'indienne dont un a le bas rongés
- 10) dans ladite chambre de l'evêque et dans l'alcoffre une garniture d'indienne rouge et blanche
- 11) une pièce de mauvais rideaux de fenêtré avec la gaule
- 12) une paire de chenets a pomelle de cuivre avec une pelle a feu
- 13) la chambre a retraite dans **l'ancien batiment**, un petit lit a tombeau contenant une coette de balle et une pailleasse, un traversain de balle et un oreiller de plume, deux très mauvaises couvertures une rouge et une verte avec de très mauvais rideaux et un pot de chambre de terre une petite table de retraite et une mauvaise chaise
- 14) dans la seconde chambre du vieu batiment du côté du nord, un petit lit a tombeau avec ses mauvais rideau contenant une pailleasse et une coette de balle, un traversains [*sic*] de balle et une couverture rouge une petite table a retraite et un petit pot a eau et un mauvais prie dieu

p. 9

- 15) dans la troisième chambre, un petit lit carré avec ses rideaux vers, contenant une pailleasse une coette et traversain de balle, une petite table et un pot a eau un pot de chambre et un prie dieu
- 16) dans la quatrième chambre une table de retraite un petit lit quaré [*sic*], contenant une pailleasse une coette de balle, un traversain d'idem des rideaux verts et une gaule de fer
- 17) dans la cinquieme chambre un bon petit lit a tombeau avec ses rideaux assez bons, contenant une pailleasse et une coette de balle deux couvertures très mauvaises, une autre coette de balle une chaise, un pot de chambre
- 18) dans la sixième chambre un petit lit carré avec ses rideaux vers, deux coettes de balles et un oreiller de plume, un pot de chambre et une petite table de retraite
- 19) et sur ce qu'il est midi, nous avons remis notre presente commission a deux heures de relevé, signé p. Le bourhis commissaire, le pennec procureur du seminaire sans approbation, n'entendant cependant contester la verité de l'inventaire.

Aux deux heures de relevé nous avons continué nos opérations comme suit en présence de Monsieur le procureur

- 1) dans la chambre du tailleur côté du midi du vieux batiment sont un mathelas et une coette de balle neuve et un mauvais pot de chambre
- 3) [*sic*] six bonnes bouteilles
- 4) un bout de levier de fer

p. 10

- 5) dans le chambre de Monsieur Louedec au midi du vieux batiment un lit d'attache contenant une pailleasse, deux coettes de balle un mathelas et traversain de balle et un oreiller de plume, deux couvertures, un [*sic*] blanche et une bleuve deux petits rideaux verts, avec une gaule et un pot de chambre
- 6) une petite table ayant un tiroire
- 7) un prie dieu, un petit gueridon

- 8) un feu
- 9) deux chaises et un fauteuille jonché et un petit pot à eau
- 10) la seconde chambre a feu du côté du midi du vieu batiment une table de retraite
- 11) un petit lit carré contre la porte couvert en bois contenant une pailleasse, une coette et un traversier de balle deux couvertures de l'aine, une verte et l'autre grise et de mauvais rideaux verts avec leurs gaule
- 12) un autre lit plus mauvais contenant une pailleasse, une coette et un traversier de balle, deux couvertures une verte et l'autre bleuve avec de gros rideaux rouge avec leur gaule
- 13) deux pots de chambre et un pot a eau dans la quatrieme chambre de retraite côté du midi du vieux batiment
- 14) à la gauche de l'entré un petit lit carré contenant...

p. 11

...une pailleasse, une coette et un traversier de balle et un orrelier de plume, deux couvertures, une blanche et une verte, de mauvais rideaux vers

- 16) [*sic*] une petite table, un mauvais prie dieu
- 17) un pot a eau, une chaise jonchée
- 18) dans le coridore un mauvais **cable/gable?**
- 19) dans la petite chambre a retraite au levant de la cour un lit a tombeau contenant une pailleasse et deux coettes de balle, un traversier de balle, une couverture verte ayant ses rideaux rouges
- 20) un pot de chambre et une chaise de bois
- 21) à la droite de l'entré de la quatrieme chambre, même côté, un bois de lit a tombeaux et une pailleasse, à la gauche un autre bois de lit avec deux coettes, un traversier de balle et une pailleasse
- 22) à la droite de l'entré de la cinquieme chambre même côté un bois de lit à tombeau avec deux coette et un traversier de balle et une pailleasse
à la gauche de l'entré de la même un autre petit lit carré sans rideau contenant deux coettes et un traversier de balle, une pailleasse
- 23) une chaise de jonc
- 24) dans la septième chambre même côté à la droite de l'entré le bas d'un bois de lit avec une pailleasse une coette et un traversier, à la gauche de la même un autre bois de lit avec deux coettes de balle et une mauvaie chaise de bois
- 25) dans la derniere chambre du levant, trois bois de lit avec trois pailleasses, deux coettes et deux traversiers de balle, deux mauvaies couvertures blanches

p. 12

- 26) quatre mauvaies carrés de lit, deux chaisses [*sic*] de bois sans fond, une chaise et un fauteuille de jonc
- 27) dans la chambre au couchant, cinq bois de lit, trois pailleasses, cinq couvertures mauvaies, trois traversiers deux coettes, un pot a eaux deux mauvaies chaisses
- 28) dans la cinquieme chambre au couchant un mauvais bois de lit, quatre coettes et un traversier de balle et sur ce qu'il est six heures du soire nous avons remis nôtre commission à lundy vingt neuf août sous mon seing et celui du susdit procureur signé p: le bourhis co[m]missaire le pennec p[rocu]r du seminaire sans approbation n'entendant pas cependant contester la vérité de l'inventaire

avenu ce jour de lundi vingt neuf août mil sept cent quatre vingt onze, nous étant transporté de nôtre demeure [*sic*] en ladite maison du seminaire nous avons continué nôtre commission comme suit

dans le premier étage

- 1) à la gauche de l'entré un petit lit a tombeau ayant de mauvais rideaux, contenant une pailleasse, une coette et un traversier de balle et une mauvaie couverture jaune
- 2) à la droite de l'entré un petit lit carré avec des rideau bleufs contenant deux coettes et un traversier de balle, une pailleasse neuve

- 3) une petite table a retraite, une chaise et un pot a eau

dans la seconde chambre même étage

- 1) à la gauche de l'entrée de ladite chambre un petit...

p. 13

...lit a tombeau contenant une pailleasse, une coette et un traversier de balle, un mathelas et deux couvertures un rideau vert rapetassé, un pot de chambre

- 2) dans la troisième chambre même étage, a la gauche de l'entré un petit lit a tombeaux ayant de mauvais rideaux contenant une très mauvaises pailleasse, une coette et un traversier de balle, un mathelas et une petite couverture jaune, un petit pot bleu cassé

- 1) [*sic*] dans la quatrième chambre même étage
à la droite de l'entré un lit de maître garni d'indienne des rideaux vers et ses gaules, une pailleasse une coette de plume, trois couvertures, deux vertes et une bleuve
- 2) un pot de chambre
- 3) une table de retraite
- 4) deux chaises de jonc une chaise de bois et un mauvais prie dieu
- 5) un pot a eau

dans la cinquième chambre même étage

- 1) à la gauche de l'entré un lit de maître garni d'indienne ayant des rideaux de cottons contenant une pailleasse une coette de plume, un mathelas, un traversier et un orrellier de plume deux couvertures blanches
- 2) une table de retraite, un prie dieu, un fauteuille de jonc
- 3) un pot de chambre, une cuvette un pot de terre d'hollande

dans la sixième chambre même étage

- 1) un prie-dieu, un petit bureau une boîte longue pour une pendule ayant trois petits battans et une clef

p. 14

- 2) trois chaises de jonc une armoire a deux battants
- 3) un moyen lit carré avec de vieux rideaux d'indienne contenant deux coettes et un traversier de plume, un mathelas, deux couvertures bleuve et verte, une table de retraite, un pot de chambre un pot à eau [de] terre de hollande

dans la septième chambre

- 1) un petit lit a tombeaux avec de mauvais rideaux vers contenant une pailleasse, un matelas une coette et traversier de balle et une couverture a long poelle
- 2) un pot de chambre de terre
- 3) une chaise de jonc

dans la huitième chambre

- 1) un petit lit a tombeau avec des petits rideaux verts contenant une pailleasse, deux coettes de balle, un mathelas un traversier de balle
- 2) une table a retraite
- 3) un pot de feillance cassé et un petit pot de terre de hollande

dans la neuvième chambre

- 1) un lit carré garnis d'indienne ayant ses deux rideaux de toile colorée et leurs gaules contenant une pailleasse, une coette de plume, un mathelas, un traversier de balle, un orellier de plûme, trois couvertures, blanche, rouge et verte, un pot de chambre, un assiette d'étain, un prie dieu et une table de retraite

dans la dixième chambre

- 1) un lit carré garnis d'indienne ayant ses rideaux...

p. 15

... déchirés de la même espèce que la garniture avec leurs gaules, contenant une paillassse, une coette de plume, un mathelas, un traversier et un oréllier de plume, quatre couvertures trois vertes et une blanche

- 2) un pot de chambre terre vernie
- 3) un grand pot de feillance et un autre terre d'angleterre et une assiette de feillance
- 4) un petit pridieu et une table a retraite
- 5) une bouteille de chopine et deux vers une chaise de bois cassée

dans la onzième chambre

- 1) un mauvais lit carré ayant de mauvais rideaux rouges, une paillassse neuve une coette de balle neuve et un traversier de balle et une très mauvaise couverture
- 2) une table a retraite et une chaise de bois
- 3) un pot de chambre de terre et un pot a eau

dans la douzieme chambre

- 1) à la droite de l'entrée un petit lit a tombeau avec ses mauvais rideaux verts, contenant une paillassse, coette et traversier de balle, une couverture verte passable et deux autres très mauvaises
- 2) dans l'alcoffre de la même chambre le bas d'un bois de lit avec une paillassse, une coette de balle un traversier et une bonne couverture
- 3) deux pot de chambre de terre et un pot a eau
- 4) une table a retraite et deux mauvaises chaises

dans la treizieme chambre **au 2d étage**

- 1) à la gauche de l'entré un petit lit a tombaux ayant...

p. 16

...de très mauvais rideaux verts, contenant une paillassse, une coette de balle et un traversier une bonne couverture rouge et un petit tapis vert très mauvais

- 2) à la droite de l'entré un autre petit lit a tombaux ayant de très mauvais rideaux verts, contenant une paillassse, une coette et un traversier de balle et deux mauvaises couvertures
- 3) trois pots de chambre deux de feillances un de terre et un pot a eau, une table a retraite

dans la quinième chambre même étage

- 1) à la droite de l'entrée une bonne armoire en chaine [*sic*]
- 2) une petite table a retraite et un petit bureau, une chaise de bois, deux chaise de jonc, un prie dieu, une petite armoire nommée la procure, une vieille pendule très mauvaise
- 6) [*sic*] un petit lit caré ayant des rideaux avec leur gaule, contenant une paillassse, une coette de balle, une coette de plume, un mathelas, un traversier et un oreiller de plume trois couvertures blanches
- 7) deux pot a eau l'un de feillance et l'autre de terre d'angleterre, deux tasses a caffés et un verre

dans la seizième chambre même étage

un lit ayant sa garniture usée si rideaux pareils avec ses gaules, contenant une coette de balle une coette de plume, un mathelas, un traversier de balle un oreiller de plume, trois couvertures blanches, un pot de chambre, deux espèces de prie Dieu

- 4) [*sic*] une table arrangée en forme de bureau, quatre chaises...

p. 17

...de jonc, une petite table a retraite, un pot de terre d'angleterre

dans la dix septième chambre

- 1) un petit lit a tombeau contenant une pailleasse une coette et un traversier de balle, un pot de chambre deux pots a eaux un grand et petit de feillance, une petite table a retraite

dans la dix huitieme chambre

- 1) un petit lit a tombeaux ayant de bons rideaux bleufs contenant une pailleasse une coette de balle un mathelat, un traversier de balle et un oreiller de plume, une table a retrait, un fauteuille cassé un pot de chambre et un pot a eau

Et sur ce qu'il est midi, nous avons remis la suite de nos opérations a deux heures de relevée, sous mon seing et celui de Mr le procureur signé le pennec procureur du seminaire sans approbation, n'entendant pas cependant contester la vérité de l'inventaire, signé p: le bourhis commissaire.

Aux deux heures de relevé nous avons continué nos [sic] comme suit

Et premier

dans la dix neuvième chambre

un petit lit a tombeau contenant une pailleasse une coette de balle, un matelas, un traversier de balle, un pot de chambre un pot a eau, un [sic] petite table de retraite

dans la vingtième chambre

- 1) un petit lit a tombeau, contenant une pailleasse, une coette et un traversier de balle, une petite table a retraite et un priedieu, un pot a eau et un pot de chambre

dans la vingt unième chambre

un petit lit carré garnis en bleuf et des rideaux de...

p. 18

...de pareilles couleurs contenant une pailleasse, une coette et traversier de balle orelier de plume et un matelas, quatre couvertures trois bonnes et une mauvaise, autre bonne couverture, un table a retraite et un fauteuille de jonc, un pot de chambre et un pot a eau un espèce de gardamanger

dans la vingt troisieme chambre [sic]

- 1) une petite table a retraite deux pots de chambre et un pot [à] eau
- 2) un bois de lit contenant une pailleasse et une coette et traversier de balle, une couverture [et] oreiller de balle un oreiller de plume

dans la vingt quatrième chambre

- 1) un petit lit carré avec ses vieux rideaux et leurs gaules contenant une pailleasse, une coette et traversier de balle et une bonne couverture verte
- 2) dans l'alcoffre de la dite chambre un petit lit a tombeau contenant une pailleasse une coette un traversier de balle et une mauvaise couverture une petite table a retraite une chaise de bois deux pots de chambre de terre et un pot [à] eau de feillance

dans la mansarte

- 1) dit huit fonds de lit avec sept coettes de balle, deux coettes de **caelly?** Remplies de balle deux pailleasse une mauvaise coette de balle de plus un bois de petit lit carré avec ses rideaux deux mauvais pôts de chambre de terre et un de feillance deux mauvais fauteuilles un petit **cable/gable?** sept mauvais dessus de lit, un fil et avec...

p. 19

...avec ses cordages, une barique

la plus grande partie des lits n'ont de rideaux que d'un coté et au pied

et sur ce qu'il est six heures du soir, nous avons remis la suite de notre commission à mercredi trente un août dit au sous mon seign, celui de Monsieur le procureur signé p: le bourhis commissaire. Le pennec procureur du seminaire sans approbation n'entendant pas cependant contester la vérité de l'inventaire

avenu ce jour de mercredi trent un août quatre vingt onze, nous étant transporté de notre demeure a la dite maison du seminaire, nous avons continué nos opérations comme suit en présence de monsieur le pennec procureur.

Dans la chambre au dessus de celle du supérieure

- 1) une petite table a retraite deux chaises de bois, trois bois de lits carrés contenant trois paillasses, trois coettes de balle, trois traversiers de balle, un mauvais matelas sept mauvaises couvertures percées
- 2) un petit lit carré avec de mauvais rideaux verts contenant une paillasse une coette de balle et un traversain et deux couvertures papables, un pot de chambre une gammel et un pot a eau. Sur le transport près la cuisine une petite armoire et un un grand crochet pour un **cable/gable** dans la chambre à l'entrée de celle du supérieur

- 1) une belle armoire et un autre moindre
- 2) un pot a fabriquer du tabac

p. 20

- 3) deux petites tables de retraite
- 4) un salladier, une tasse a caffè de feillance
- 5) une cuillère d'étain
- 6) une échelle

dans la chambre du supérieur

- 1) un prie dieu
- 2) trois chaises de jonc une chaise de bois
- 3) un guéridon
- 4) un pot de chambre

dans la vieille cave

un vieux banc

dans la cour de derriere

une auge de pierre une corde de paye avec son crochet

dans l'écurie

- 1) trois chevaux
- 2) trois selles deux bonnes et une mauvaise
- 3) un mauvaise équipage de trois chevaux
- 4) deux manequains
- 5) trois mauvaises brouettes
- 6) deux **tranches? trenuches?**, deux rateaux, deux grandes haches trois mauvaises bèches, un arrosoir deux crocque un a deux doigts et l'autre a trois
- 7) une barrique pour l'avoine
- 8) une auge de pierre

p. 21

- 9) deux crenaux et deux ratelliers
- 10) quatre grandes limantes destinées a deux branquarts

dans le jardin

treize ruches d'abeilles une charrue et sa garniture

dans la seconde écurie

deux raletiers et deux mauvaises auges de pierre

- 2) au dessus de ladite ecurie de mauvaises planches

dans l'auvent du jardin

- 1) une vieille porte cochère avec ses ferages
- 2) deux coettes de balles

dans l'auvent de l'air a battre

- 1) un pressoir complet et une baratte pour recevoir le cidre
- 2) une grande échelle
- 3) un mauvais banc
- 4) environ soixante boisseaux de chanvre sur bois
- 5) trois fleaux
- 6) un lit pour aller au camp contenant deux coettes de balles et un traversier
- 7) quatre mauvaises brayes pour les chanvres
- 8) trois mauvaises charettes ferrées a chevaux
- 9) un petit diable ayant ses roues ferréss

p. 22

- 10) un mauvais tours de roux ferréss
- 11) trois fourches de fer a trois doigts et deux a deux

dans la maison du fonx

- 1) deux banc couverts, un mauvais établis
- 2) dans le grenier au dessus un tour de charrette bois de hêtre, cinq tours de brouettes

dans la salle de retraite

- 1) trois escabaux longs et une mauvaise table de retraite
dans la maison des buandieres
- 2) cinq bassins deux grands et trois petits tant bons que mauvais
- 3) un passe lait d'airain, un table longue de campagne
- 4) un petit lit a tombeau deux coettes de balle et un traversier
- 5) un mauvais banc un escabeaux long
- 6) deux poeles a crêpes une bonne et l'autre cassée deux trépieds et une platines deux feillance
une timballe de fer raccommodée, une vieille mauvaise marmitte, un ribot de bois, une
fourchette pour mettre sur les marmittes cinq pots a lait, deux sacs et trois crubles

dans la seconde maison

- 1) quatre demies bariques bonnes et mauvaises deux grandes buandieres dont une est effoncée,
quatre **ruches? ruelles?** pour porter la pate au four

p. 23

- 2) trois vaches et un grand cochon

dans la maison du menuisier

deux établis, un grand escabaux long, deux petits bareaux une mauvaise petite table et un
petit escabeau, une bouteille a peinture

dans la cour devant

- 1) une échelle et quatre éssieux et quatre poteaux de braye cinq chevrons treize lattes pour les
charettes

et sur ce qu'il est midi, nous avons remis nôtre commission a deux heures de relevée signé p: le bourhis commissaire, le pennec procureur du séminaire sans approbation n'entendant pas cependant contester la vérité de l'inventaire

aux deux heures de relevée nous avons continué nos operation comme suit
dans l'armoire à l'entré de la chambre de Mr le Supérieur, savoir

- 1) deux coutes pointes d'indienne
 - 2) douze douzaines de bons draps de grosses toiles
 - 3) trois douzaines de draps fins presque neufs
 - 4) trois douzaines [de] draps fins bien usés
 - 5) une autre douzaine de draps presque neuf grosse toile dont un fort usé
 - 6) une douzaine et demie [de] draps fins presqu'usés
 - 7) trois douzaines de gros draps a demie usés
 - 8) une demie douzaine de gros draps presque neuf
- p. 24
- 9) quatre draps fins presque neuf
 - 10) deux douzaines de draps fins et et [sic] gros tout usées
 - 11) six douzaines soulles d'orreliers
 - 12) quarante mauvaises serviettes
 - 13) Huit douzaines et demie [de] bonnes serviettes
 - 14) une douzaine [de] tres mauvais torchons
 - 15) quatre autre draps grosse toile usés
 - 16) deux draps a vanner un bon et un mauvais
 - 17) quatre poches pour porter du bled au marché
 - 18) quatre napes pour la table de la cuisine
 - 19) seize chandeliers huit d'étain six de fer et deux de fer blanc
 - 20) deux chandeliers plats un de cuivre et l'autre de decomposition
 - 21) trois mouchettes et un porte mouchette
 - 22) quinze cuillieres d'étain et huit douzaine et demie d'assiettes terre d'angleterre
 - 23) vingt sept fourchettes de fer et une douzaine et demie d'assiettes de feillances

et sur ce que nous ne trouvons plus d'autres...

p. 25

...objets nous avons terminé nos opérations en présence de Mr le procureur le trente août mil sept cent quatre vingt onze sous mon seing et celui du susdit procureur signé en d'original p: le bourhis commissaire ; le pennec, prêtre procureur du séminaire sans approbation, n'entendant pas cependant contester la vérité de l'inventaire, sauf erreur de côté ou d'autre, reclamant de la part de Mr le Superieur une braziaire, une marmitte et la somme de cent cinquante livres pour vaisselles qu'il a acheté de son propre argent également marqués sur le présent inventaire. Le pennec procureur du Séminaire.

Collationné
R: L: Mahé
S[ecrétaire]

Annexe 47 : les visiteurs des tournées pastorales de la Haute-Cornouaille, fin 17^e s. – fin 18^e s. (voir les sources *infra*).

N. B. :

- un trait gras dans le tableau correspond à un changement d'épiscopat
- la lettre « C » désigne le commissaire épiscopal, c'est-à-dire la première personne chargée par l'évêque de faire la visite à sa place
- lorsque le mot « moitié » suit le nom d'un évêque, c'est que celui-ci n'a pas effectué sa visite dans sa totalité, il a délégué la première ou la seconde moitié du parcours à un de ses collaborateurs : il est donc possible qu'il ne soit pas passé par la Haute-Cornouaille (exemple en 1712, où c'est un commissaire qui visite la Haute-Cornouaille)
- la présence des visiteurs dont le nom est écrit en italique nous est connue d'Isabelle Bray
- sur tous ces visiteurs, voir le catalogue d'Isabelle BRAY, *La vie religieuse dans le diocèse de Cornouaille sous les épiscopats de Monseigneur de Ploëuc du Tymeur et Monseigneur Farcy de Cuillé (1707-1772)*, mémoire de maîtrise dact., UBO, 1987, p. 260-274.

Année de la visite	Évêque	Vicaire général	Archidiacre	Official	Promoteur (ou son représentant)	Autre/statut non précisé
1682				Deshayeux (C)	Hardouin	
1683				Deshayeux (C)	Hardouin	
1684					Le Barz	Jean de Coëtlogon (C)
1685					Le Barz	Jean de Coëtlogon (C)
1686	Mgr de Coëtlogon				De la Jumelaye	
1687						Jean de Coëtlogon (C)

1688					De la Jumelaye	Cariou (C)
1689				Cariou (C)	Blanchard	
1690				Cariou (C)	Blanchard	
1691				Cariou (C)	Blanchard	
1692				Cariou (C)	Blanchard	
1693				Cariou (C)	Blanchard	
1694	Mgr de Coëtlogon			Cariou	Jouan de Penenech	
1695				Cariou (C)	Jouan de Penenech	
1696				Cariou (C)	Jouan de Penenech	
1697	Mgr de Coëtlogon			Cariou	Dubois	
1698				Cariou (C)	Dubois	
1699				Cariou (C)	Dubois	
1700	Mgr de Coëtlogon			Cariou	Dubois	
1701				Cariou (C)	Dubois	
1702				Cariou (C)	Dubois	

1703				Cariou (C)	de Pennamen	
1704				Cariou (C)	de Pennamen	
1705				Cariou (C)	de Pennamen	
1706				Cariou (C)	de Pennamen	
1707			de Kermellec (C)		Le Bouloign	
1708	Mgr de Plœuc du Tymeur		De Kermellec	De Kermellec	Kereineuff	
1709	Mgr de Plœuc du Tymeur			De la Fruglaye	Kereineuff	
1710	Mgr de Plœuc du Tymeur			De la Fruglaye	Foullon ¹	
1711	Mgr de Plœuc du Tymeur				Foullon	Le Boul, vice-gérant
1712	<i>Mgr de Ploeuc du Tymeur (moitié)</i>	Lymon			Foullon	Le Boul (C)
1713		Lymon			Le Pappe ² (C)	
1714	Mgr de Plœuc du Tymeur			Le Boul	Le Pappe	
1715	Mgr de Plœuc du Tymeur			Le Boul	de la Fruglaye ³	
1716	<i>Mgr de Ploeuc du Tymeur (moitié)</i>			Le Boul (C)	de la Fruglaye	
1717	Mgr de Plœuc du Tymeur			Le Boul	de la Fruglaye	
1718				Le Boul	de la Fruglaye	

1 Isabelle Bray se demandait si son mandat de promoteur commençait en 1710 (Isabelle BRAY, *La vie religieuse...*, tableau entre les pp. 21 et 22) : la réponse est oui.

2 Isabelle Bray se demandait si son mandat de promoteur commençait en 1715 (Isabelle BRAY, *La vie religieuse...*, tableau entre les pp. 21 et 22) : il le commence au plus tard en 1713.

3 Il commence donc son mandat en 1715, et pas en 1712 comme l'écrivait Isabelle Bray.

				(C)		
1719	Mgr de Plœuc du Tymeur			Le Boulton	de la Fruglaye	
1720	<i>Mgr de Ploeuc du Tymeur (moitié)</i>			Le Boulton (C)	de la Fruglaye	
1721	Mgr de Plœuc du Tymeur			Le Boulton	de la Fruglaye	
1722	Mgr de Plœuc du Tymeur			de la Fruglaye	Le Menez ⁴ (représentant)	
1723	Mgr de Plœuc du Tymeur			de la Fruglaye	Delahaye ⁵	
1724	Mgr de Plœuc du Tymeur			de la Fruglaye	Delahaye	
1725	Mgr de Plœuc du Tymeur			de la Fruglaye	Le Berre, recteur de Mur (représentant)	
1726	<i>Mgr de Ploeuc du Tymeur (moitié)</i>			de la Fruglaye (C)	Delahaye	
1727	<i>Mgr de Ploeuc du Tymeur (moitié)</i>			de la Fruglaye	Le Berre, recteur de Mur (représentant)	
1728	Mgr de Plœuc du Tymeur			de la Fruglaye	Rigolé (représentant) ou Querleverien (représentant)	
1729	Mgr de Plœuc du Tymeur			de la Fruglaye	Delahaye	
1730	Mgr de Plœuc du Tymeur			de la Fruglaye	Delahaye	
1731	Mgr de Plœuc du Tymeur			de la Fruglaye	Le Berre, recteur de Mur (représentant)	

4 Vicaire général du diocèse (Isabelle BRAY, *La vie religieuse...*, p. 271)

5 Il commence donc son mandant au plus tard en 1723, Isabelle Bray ne savait pas s'il commençait avant 1726 (Isabelle BRAY, *La vie religieuse...*, tableau entre les pp. 21 et 22).

1732	Mgr de Plœuc du Tymeur		Delahaye	Delahaye	Lair	
1733	Mgr de Plœuc du Tymeur			Delahaye	Lair	
1734	Mgr de Plœuc du Tymeur			Delahaye	Lair	
1735				Delahaye (C)	Lair	
1736	Mgr de Plœuc du Tymeur			Delahaye	Lair	
1737	<i>Mgr de Ploeuc du Tymeur (moitié)</i>	Querlenerien		Delahaye (C)	Querlenerien (représentant)	
1738	<i>Mgr de Ploeuc du Tymeur (moitié)</i>			Delahaye (C)	Lair	
1739		Thépault du Breignou (pendant la vacance)		Thépault du Breignou (pendant la vacance)		Ley (?), recteur d'Ergué (C)
1740	<i>Mgr Farcy de Cuillé (moitié)</i>				Lair	
1741		Delahaye (C)	Delahaye (C)			Bernetz, recteur de Ploaré
1742	<i>Mgr Farcy de Cuillé (moitié)</i>				Lair (C)	Bernetz, recteur de Ploaré, « second »
1743	Mgr Farcy de Cuillé	de Gouyon	de Gouyon	de Gouyon	Lair	
1744	Mgr Farcy de Cuillé	de Gouyon	de Gouyon	de Gouyon	Bernetz	
1745	<i>Mgr Farcy de Cuillé (moitié)</i>	de Gouyon	de Gouyon		Bernetz	
1746	<i>Mgr Farcy de Cuillé</i>	de Gouyon	de Gouyon		Bernetz	

	(moitié)					
1747	<i>Mgr Farcy de Cuillé</i> (moitié)	de Poilley			Bernetz	
1748	<i>Mgr Farcy de Cuillé</i> (moitié)	de Poilley (C)			Bernetz	
1749	Mgr Farcy de Cuillé	de Gouyon	de Gouyon		Bernetz	
1750	Mgr Farcy de Cuillé	de Poilley				
1751	Mgr Farcy de Cuillé	de Poilley			Bernetz	
1752	Mgr Farcy de Cuillé	de Poilley			Bernetz	
1753	Mgr Farcy de Cuillé	de Cognets				
1754	Mgr Farcy de Cuillé	de Poilley			Bernetz	
1755		- de Cognets - de Poilley				
1756	Mgr Farcy de Cuillé				Bernetz ⁶	
1757	<i>Mgr Farcy de Cuillé</i> (moitié)					
1758	Mgr Farcy de Cuillé					
1759		- de Poilley				
1760		de Poilley				
1761	Mgr Farcy de Cuillé					
1762	<i>Mgr Farcy de Cuillé</i> (moitié)					
1763	Mgr Farcy de Cuillé					
1764	<i>Mgr Farcy de Cuillé</i> (moitié)					

6 Son mandat de promoteur se poursuit jusqu'en 1765 selon Isabelle Bray (Isabelle BRAY, *La vie religieuse...*, tableau entre les pp. 21 et 22).

1765	<i>Mgr Farcy de Cuillé (moitié)</i>					
1766	<i>Mgr Farcy de Cuillé (moitié)</i>					
1767	<i>Mgr Farcy de Cuillé (moitié)</i>	du Laurents (C)	du Laurents (C)			
1768	Mgr Farcy de Cuillé					
1769	<i>Mgr Farcy de Cuillé (moitié)</i>	du Laurents				
1770	<i>Mgr Farcy de Cuillé (moitié)</i>					
1771	<i>Mgr Farcy de Cuillé (moitié)</i>					
1772		du Laurents (pendant la vacance)				
1773		de Farcy				
1774		du Laurents	du Laurents			
1775	Mgr Conen de Saint-Luc					
1776	Mgr Conen de Saint-Luc					
1777	Mgr Conen de Saint-Luc					
1778	Mgr Conen de Saint-Luc					
1779	Mgr Conen de Saint-Luc					
1780	Mgr Conen de Saint-Luc					
1781	Mgr Conen de Saint-Luc					
1782	Mgr Conen de Saint-Luc					
1783	Mgr Conen de Saint-Luc					

1784	Mgr Conen de Saint-Luc					
1785	Mgr Conen de Saint-Luc					
1786	Mgr Conen de Saint-Luc					
1787	Mgr Conen de Saint-Luc					
1788	Mgr Conen de Saint-Luc					
1789		de Larchantel				Guillaume Hervé (C)

Sources : Archives départementales des Côtes d'Armor, série 20 G, fonds des paroisses :

- Plouguernével : 20 G 379, comptes de l'église paroissiale, de la fabrique du Rosaire de l'église paroissiale, des chapelles de Kergrist ellan, de Saint-David, de Saint-Thau, de Saint-Ténénan et « comptes incomplets » (1705-1781).
- Mûr-de-Bretagne : 20 G 265, comptes de l'église et de la chapelle Sainte-Suzanne (1681-1792) ; 20 G 266, comptes des chapelles Saint-Jean, Notre-Dame de la Pitié ou de Délivrance et des confréries (1607-1791).
- Saint-Guen : 20 G 557, comptes de l'église, de la chapelle Saint-Elouarn et des confréries (1682-1793).
- Saint-Martin-des-Prés : 20 G 574, comptes de l'église, comptes des procureurs de la fabrique des Saintes reliques de Saint-Bénigne et Sainte-Candide (1684-1785) ; 20 G 575 , comptes des chapelles Sainte-Barbe, Saint-Benoit, Saint-David, Saint-Roch et de la confrérie du Rosaire (1686-1788).
- Saint-Caradec : 20 G 520, comptes des fabriques de l'église paroissiale (1688-1760).

Archives départementales du Finistère, série G :

- Saint-Yvi : 262 G 2, comptes de la fabrique paroissiale (1760-1794).

Annexe 48 : l'acte de décès de Maurice Picot (1681).

Noble
Maurice
Picot
Recteur
de cette
paroisse

Le septiesme iour de Janvier 1681 a huict heures du soir mourut
venerable & discret Maurice Picot Recteur de cette
paroisse iusques a l'ay 1674 qu'il fit demission d'icelle entre
les mains d'illustrissime & reverendissime françois de
Coetlogon Evesque de Quimper en faveur du seminaire &
pour estre annexé a iceluy, que ledit Sieur Picot a fondé & dont il a esté le second Superieur. Il fut
enterré le neuviemesme iour dudit mois apres avoir reçu avant sa mort les saints sacrements
d'absolution, Viatique & extreme-onction par les ministres
des soubzsignants. Le convoi se fit en grande assemblée
des paroissiens & autres & y assisterent nobles Maurice Picot¹
& Dame Françoise Claude Louvel sieur & Dame du Coathual, & les soubzsignants Prestres
du Seminaire & plusieurs autres en concille qu'il a fondé sieur approuvé.

Henry le Bec prest Pierre Porellec pbre François Pierre pbre

Source : AD 22, 5 Mi 258, registres paroissiaux de Plouguernével (sépultures), 1681, p. 1 v°.

Transcription :

« Le septiesme iour de Janvier 1681 a huict heures du soir mourut venerable & discret Maurice Picot recteur de cette paroisse iusques a l'an 1674 qu'il fit demission d'icelle entre les mains d'illustrissime & reverendissime françois de Coetlogon Evesque de Quimper en faveur du seminaire & pour estre annexé a iceluy, que ledit Sieur Picot a fondé & dont il a esté le second Superieur. Il fut enterré le neuviemesme iour dudit mois apres avoir reçu avant sa mort les saints sacrements d'absolution, Viatique & extreme-onction par les ministres des soubzsignants. Le convoi se fit en grande assemblée des paroissiens & autres & y assisterent nobles Maurice Picot¹ & Dame Françoise Claude Louvel sieur & Dame du Coathual, & les soubzsignants prestres du Seminaire & plusieurs autres en concille qu'il a fondé sieur approuvé. »

Signé : « Henry le Bec pre

Pierre Porellec pbre

François Pierre pbre »

¹ Cet homonyme est une personne de la famille du défunt Maurice Picot, comme lui seigneur de Coathual ; il signe par ailleurs un acte de baptême comme parrain dans les registres de 1681, p. 5 r°.

Annexe 49 : les dégâts causés par le prêtre Christophe Le Roux à Callac.

Source : AD 35, C 225, procédures de lettres de cachet, dossier Christophe Le Roux, copie du procès-verbal du vicaire général Floyd, pièce jointe à la lettre de l'intendant de Bretagne au Baron de Breteuil, 30 novembre 1785.

Copie de l'information

L'an 1785, le 21 novembre, je soussigné Messire Floyd V[ic]a[ire] de concert avec M. Even, Subd[élég]ué à Callac.

Guillaume Lohou et Claude Kerivel nous ont déclarés que depuis environ six mois le dit prêtre (Christophe Le Roux) ne s'est presque pas desenyvré ; qu'il avait contraint, à force de coups et maltraitemens réitérés, Louis Le Cam, septuagénaire, de quitter Louise Roisquin sa femme jeune et jolie pour en jouir à sa volonté, qu'il a fait différens voyages avec elle à Morlaix pour l'aider à se séparer d'un mari qu'elle ne voyait qu'avec peine, que n'ayant pu y réussir, ils ont profités de la simplicité du Bonhomme ; se rapatrièrent avec lui, l'ont entretenu pendant 8 à dix jours yvre, lui faisant mille caresses et belles promesses afin de le porter à vendre son bien ; ce à quoi ils réussirent, prêtant de l'argent aux acquéreurs qui en ont consenti des billets audit prêtre afin que tous les soldats fussent soldés, et que le fils de Louis Le Cam de son premier mariage n'eût rien à répéter vis à vis des acquéreurs lors de la mort de son père, forcés de déloger à la S[ain]t Michel dernière, le dit prêtre donna un bras à lad[ite] Roisquin, de l'autre tenait un fusil, traversant ainsi toute la ville de Callac, pour la conduire à son nouveau logement, le mari les suivait sa culotte lui servant de bonnet et criant à pleines tête « vous voyés tous que ma femme s'en va avec un prêtre ». Depuis ce tems led[it] prêtre ne paraît plus, non plus lad[ite] Roisquin, pas même à l'église dimanches et fêtes. On ne lui connaît d'autres occupations que de tirer des coups de fusil bien imprudemment car il a pensé¹ tuer un enfant qui passait vis à vis de sa porte et une femme qui fut étourdie d'un coup de fusil qu'il tira dans la maison.

Enfin lesd[its] Témoins nous ont déclaré que led[it] prêtre a perdu tout sentiment d'honneur et de religion, qu'il est l'horreur et la fable du canton et qu'ils n'en finiraient pas, ils voulaient articuler plusieurs traits de son libertinage en nommant d'honnêtes femmes qu'il a voulu corrompre et citer des témoins qui l'ont surpris en quasi flagrant délit.

Desquelles dépositions certifiées véritable par les soussignés témoins, nous avons rapporté acte pour servir à M. l'Évêque, comme il le jugera à propos. Signé Guillaume Lohou l'ainé, Claude Kerivel, G[uillaume] R[ené] A[rmand] Floyd.

Je soussigné Subd[élég]ué de l'Intendance de Bretagne au Dép[artemen]t de Callac, certifie avoir été présent aux susd[ites] Expositions que je certifie véritable ledit S[ieur] Le Roux prêtre ayant été longtemps mon proche voisin. A Callac lesdits jour et an que dessus.
Signé Even Sub[délég]ué.

¹ « Il a pensé » signifie « il a failli ».

Annexe 50 : les conditions pénitenciaires de Christophe Le Roux à Lanmeur.

Source : AD 35, C 225, procédures de lettres de cachet, dossier Christophe Le Roux, lettre de Christophe Le Roux à l'intendant, 12 novembre 1786.

Monseigneur,

je n'ai ni bien, ni protecteur, je suis pauvre et j'ai de grands ennemis mais sur le seul bruit public de vos vertus éminentes, je prens la respectueuse liberté, de recourir à votre grandeur et de la supplier de faire un peu d'attention au dur et flétrissant esclavage où je languis depuis près d'un an, dans l'hôpital de Lanmeur près Morlaix, et où sans cela, il faut nécessairement que mon corps et mon âme périssent tout à la fois. En effet rien dans cet hôpital qui puisse contribuer à ces deux vies. Rien au contraire qui ne soit propre à les détruire. Sans lit, sans feu, sans lumière ; toujours du pain noir, trois bouchées par semaine d'une très mauvaise viande ; point de médecin, point d'aumônier ; ni prière ni occupation ; des saletés, des chansons obscènes, des juremens, des blasphèmes, des injures, des querelles, c'est tout ce que l'on y entend continuellement ; point d'ordre, tout y est confondu ; hommes, filles, femmes débauchées, furieux, insensés, tous pêle-mêle ; pour gouverneur, un paysan qui ne sait ni français, ni lire, ni écrire, nommé et choisi par six autres paysans de la paroisse aussi durs et aussi ignorant que lui. Il est donc visible que c'est un lieu d'horreur et de désordre, qu'un an de pénitence passé dans une pareille maison en vaut plusieurs passés dans bien d'autres, que cette maison est peu convenable pour des gens qui ne sont pas ce qu'on appelle proprement [*sic*] fous proprement dits, et surtout pour des ecclésiastiques que l'on devroit vouloir punir et rappeler en même tems à eux-mêmes, et qu'enfin l'Église, qui, selon la méthode de son divin époux, ne peut avoir en vû, que de corriger ses enfans, sans les perdre, ne sauroit approuver. Ce n'est pas que je prétende vouloir la faire supprimer, ni réduire à la première fin pour laquelle elle a été fondée, je veux dire [p. 2] pour les pauvres de la paroisse, et ceux des environs, et épargner ainsi la vie à plusieurs malheureux qui, privés de tout secours, y périssent tous les ans par la misère. Et la vermine. C'est assez pour moi de travailler à ma délivrance et de me contenter de croire avec tant d'autres, ou qui ne réfléchit point qu'avec modération, si je puis m'exprimer ainsi, ou qui ne se soucient que d'eux-mêmes, que, si cette maison n'est point solide, il lui en arrivera comme aux autres, c'est-à-dire qu'elle s'écroulera d'elle-même avec le tems. Je reviens donc à mon but.

Je ne suis, Monseigneur, ni fou, ni scélérat, ni coupable d'aucun crime. Je ne veux point pour cela me justifier entièrement ; je n'en ai ni le droit, ni l'envie. Monsieur Floyd mon recteur au diocèse de Quimper m'avoit ordonné de quitter la maison que j'habitois à Callac mon lieu natal près de Guingamp. Je n'en fis rien, ça a été la cause principale de ma détention ; ça a été ma faute. Je l'avoue je m'en repens, comme je dois le faire, et ayant passé un an [*sic*] dans un pareil hôpital, je crois en avoir subi la peine, et être aujourd'hui dans le cas de demander ma liberté, et d'espérer de l'obtenir de votre clémence et de votre équité. Qu'à la bonne heure on me mette dans un séminaire, chez des religieux où je puisse avoir une pension et un entretien honnêtes, selon ma condition, du moins, je ne pouvois pas croire qu'on en voudrait à ma vie, et d'ailleurs, j'y trouverois mon esclavage d'autant moins dur qu'il pourroit être utile à mon Salut. Pardon, Monseigneur, si je m'énonce si grossièrement du moins, la vérité s'y trouve. Monsieur de Trourelin abbé commendataire, vicaire général de Dol, grand archidiacre de Tréguier, qui a une maison de campagne près cet hôpital en question, le connoît comme j'ai l'honneur de vous le donner ici moi-même à connoître, monsieur le Sénéchal de Morlaix le connoît tout également sur ce même pied.

Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, de votre grandeur, le très humble et très obéissant serviteur, Christophe Le Roux, ex recteur de Penhars, diocèse de Quimper, et de Plouhinec paroisse de distinction en Vannes que je n'ai quittée que par scrupule.

A l'hôpital de Lanmeur le 12 novembre 1786, toujours aux fers, quoique la lettre du roy n'en fait nulle mention, ni pour moi, ni pour personne.

Annexe 51 : les péripéties d'Yves-François Le Millin, prêtre calomnié.

Source : AD 35, C 217, procédures de lettres de cachet, dossier Yves-François Le Millin, lettre d'Yves-François Le Millin au subdélégué de Quimper, 11 mai 1785.

A Monsieur Le Goazre de Kervelegan
avocat et Subdelegué a son hôtel
à Quimper

Monsieur

Nous venons d'apprendre par une voye certainement qu'on projette contre moy et même la famille entière : nous ne scavons de quelle main le coup part mais nous avons tout lieu de croire que c'est encore une suite de l'ancien placet retracté par tous ceux qui l'avoient souscrit.

Cette malheureuse pièce m'a causé les horreurs les plus effroyables et cela, monsieur, est notoire dans tout le païs. En deux mots je me suis vû persecuté et poursuivi par la maréchaussée comme au son du toxin, et je n'avois et ne scavois ou mettre le pied : cependant j'ay eû le bonheur d'échapper a la foudre malgré toute la violence de l'orage par le secours d'âmes bienfaisantes : protégé que j'etois par des personnes de distinction : je me borne, monsieur, a vous en citer une seule, c'est madame du Leslay soutenu en l'affaire par messieurs ses enfants, et cela est si vrai qu'ils ont mis l'épée à la main lorsque la maréchaussée voulut un soir me prendre a la sortie de chez eux environ onze heures du soir accompagné du soussigné, en la demeure duquel se présenta le lendemain a six heures du matin la même maréchaussée ou elle [p. 2] n'eut pas pas plus de succès : mais toute fois il y eut une affaire qui fut au moment de devenir très sérieuse par les précautions de mon parent soussignant. Il demanda des ordre, on ne lui en fit pas voir : de la il fit sortir de chés lui les deux archers qui n'y ont pas paru depuis : mais malgré cela ils m'ont poursuivi partout et je n'ay echappé que par le secours de personnes respectables et instruites.

Comment d'ou et sur quel fondement vient-on minstiguer encore aujourd'huy, lorsque je suis chés ma mère y vivant avec toute la satisfaction possible : elle a été même indignée d'apprendre la nouvelle : le certificat d'attache a la présente est une preuve de l'assertion. Vous verrés même, monsieur, que les notables de ma famille vont entreprendre pour moy des qu'ils auront connu l'auteur de la dernière requête que l'on m'a assuré être du dix huit mars dernier toutes les signatures au bas du certificat sont vraies et sincères et non supposées comme dans le premier placet dans lequel il y avoit au moins douze signatures parce que ceux qui les avoient donnés reconnurent aussitôt mon innocence : mais c'est a vous, monsieur, que je suis redevable de ma liberté parce que la bienfaisance est une de ces qualités qui vous distingue.

Nous vous prions, monsieur, de la continuer et même d'avoir la bonté de nous frayer, d'ouvrir la route que nous devons suivre : crainte de vous [p. 3] de vous [*sic*] ennuyer nous ne voulons pas descendre dans tous les détails : mais si vous en désirés, monsieur, nous vous en donnerons leça qu'ils doivent l'être et de nature a confondre sans retour nos adversaires, ou pour mieux dire ces infâmes calomniateurs qui frappent sans oser paroître. Nous sommes avec le respect le plus profondément

Monsieur

Rostrenen onze
mai 1785

Vos très humbles et très
obéissants serviteurs.

Le Millin prêtre et partie.
Le Millin av[oca]t
et parens

Annexe 52 : les ressorts de l'affaire Yves-François Le Millin.

Source : AD 35, C 217, procédures de lettres de cachet, dossier Yves-François Le Millin, lettre de l'Intendant au baron de Breteuil, 22 mai 1785.

R[ennes] le 22 mai 1785

M. le B[ar]on de Breteuil
Ordres du Roy
Le S[ieu]r Le Millin
Pretre

N.a f.re copie
de la lettre de M. le Subd[élégu]é
de Quimper le 16 mai
1785

M.,

j'ai l'h[onneu]r de vous renvoyer la lettre par laquelle M. l'Evêque de Quimper demande de nouveaux ordres du Roy pour faire renfermer le S[ieu]r Le Millin, prêtre, à l'hopital de S[ain]t Méen. Vous verrez, M., par la déclaration qui y est jointe que les parens de cet ecclésiastique sont bien éloignés de consentir à la démarche de M. l'Evêque de Quimper dont ils n'avoient eû aucune cunnoissance et qu'ils se plaignent de ce qu'on veut renouveler les persécutions que le S[ieu]r Le Millin a éprouvées et troubler la paix dont il jouït depuis quelque tems au sein de sa famille.

Il revelle de l'examen que j'ai fait de toutes les pièces relatives à cette affaire qui dort depuis 1782 et des derniers éclaircissemens que m'ont ai procurés qu'à l'exception de gout un peu dominant pour le vin que le S[ieu]r Le Millin a, on m'a prié que sa conduite a toujours été irréprochable instruit des démarches qu'on feroit pour le priver de sa liberté. Cet ecclésiastique en fit des reproches qui aigrissent ses ennemis au point de les déterminer à profiter la première occasion qui leur parut favorable pour le séquestrer de la société ; mais pour y parvenir et éviter tout l'odieux d'une pareille trame, il jugèrent à propos de faire demander par sa famille les ordres du Roy qu'ils désiroient d'obtenir. Il saisit adroitement l'instant où le S[ieu]r Le Millin venoit de vendre une partie de son patrimoine pour en quitter ses dettes.

Ses parens qui regrettoient de perdre l'espoir de recueillir cette partie de sa succession # # et sont tous des gens simples qui savent à peine signer, ne furent pas difficiles à persuader. On dit à cette famille honnête, # # a laquelle on eut soin de ne pas donner cunnoissance des faits qu'on lui faisoit souscrire, qu'il étoit uniquement question de faire entrer le S[ieu]r Le Millin dans une maison régulière de prêtres d'où il pourroit par la suite obtenir un bénéfice. Cette idée de fortune pour leur parent les séduisit et persuadés que le S[ieu]r Le Millin ne pourroit plus vendre son patrimoine. Ils consentirent à demander les ordres du Roy qu'on leurs dit être nécessaires pour obtenir l'entrée de cette maison. C'est ainsi que fût arrêté le mémoire qui fut présenté à M. Amelot au mois de septembre 1782 et au pied duquel on s'est permis d'imiter la signature de quelques personnes absentes et qui n'en avoient aucune cunnoissance.

Les sœurs du S[ieu]r Le Millin ayant été instruits qu'on les avoit trompés et que l'hopital de S[ain]t Méen étoit la maison qu'on avoit indiqué pour y faire conduire cet ecclésiastique, reclamèrent contre l'abus qu'on avoit fait de leurs signatures. Ils produisirent différentes lettres, certificats et déclarations notariées que M. Amelot, auquel M. de la Bove les adressa le 6 octobre 1782, jugea trop favorables au S[ieu]r le Millin pour expédier les ordres du Roy qu'on demandoit contre lui. Je vous prie, M., de vouloir bien vous faire représenter les pièces.

Dans le courant du mois de novembre de la même année, M. l'Eveque de Quimper a

renouvelé ses instances pour faire renfermer le S[ieu]r Le Millin. Le prélat gagné par les prêtres, ennemis de cet ecclésiastique, a pris à cette affaire un intérêt personnel et par zèle pour la religion, il s'en est occupé et s'en occupe encore avec beaucoup de chaleur. M. de la Bove ayant été consulté de nouveau, a répondu à M. Amelot le 6 décembre 1782 qu'il n'avoit rien à ajouter aux éclaircissement contenus dans sa lettre du 6 octobre précédent, mais que puisque M. l'Evêque de Quimper insistait aussi fortement sur l'expédition des ordres du Roy, il presumoit que ce prélat avoit de bonnes raisons pour le faire et qu'il ne pouvoit que s'en référer à cet égard à la prudence et à son zèle pour la religion. D'après cette réponse les ordres ont été expédiés le 12 décembre 1782, mais on n'a pu parvenir à les mettre à exécution.

Depuis cette époque le S[ieu]r Le Millin a toujours été errant ; il s'est déterminé à passer en Espagne pour se soustraire aux recherches qu'on faisoit de lui, mais faute de moyens pour subsister il a été obligé de revenir en France dans le sein de sa famille où il est actuellement malade.

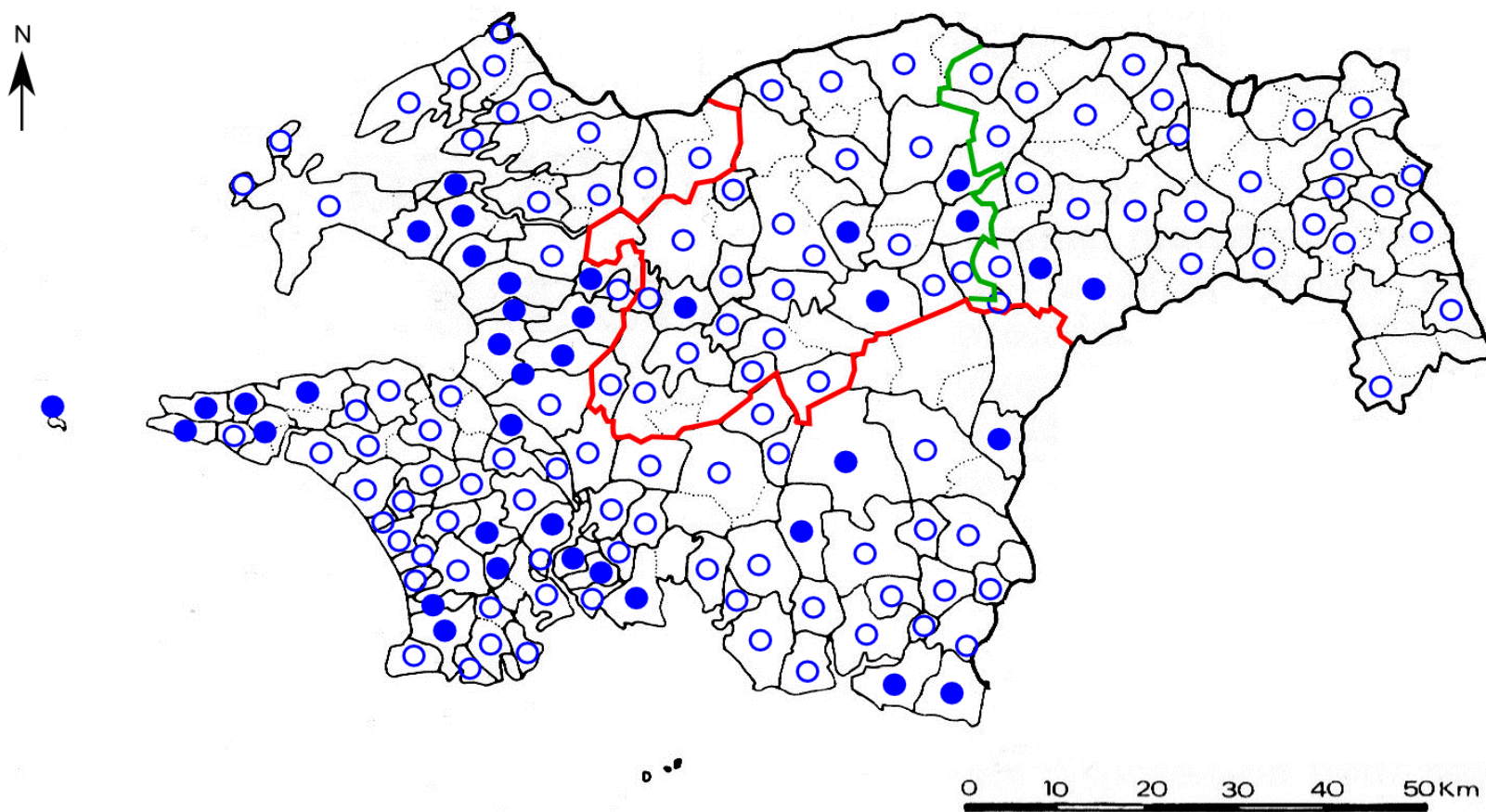
Je ne dois pas vous laisser ignorer, M., que cet ecclésiastique a employé tous les moyens possibles pour fléchir M. l'Evêque de Quimper et le rappelle à des sentimens plus modérés ; il s'est même soumis à passer dans un séminaire tout le tems que ce prélat jugeroit à propos ; mais sous le prétexte que les Supérieurs ne vouloient pas le recevoir, M. l'Eveque de Quimper n'a point voulu agréer la soumission du S[ieu]r Le Millin.

J'ai cru devoir, M., entrer dans tous ces détails pour vous mettre à même de juger de l'égard que peut mériter la nouvelle demande de M. l'Eveque de Quimper qui n'agit d'ailleurs que d'après les impressions désavantageuses qui lui ont été données contre le S[ieu]r Le Millin et qui seront toujours difficiles à détruire, attendu qu'il est entourré des ennemis de cet ecclésiastique qui l'entretiennent, ce prélat, dans des sentimens contraires à la modération qui lui est naturelle. Je vous assure, M., que le S[ieu]r Millin ne me paroît, dans aucun cas devoir être renfermé ; le défaut qu'il a d'aimer le vin et qui est le seul qu'on lui a reproché jusqu'ici, n'est certainement point un motif suffisant pour déterminer l'expédition de nouveaux ordres du Roy qu'on demande contre lui.

Vous verrez, M., par la lettre ci jointe, que mon Subd[élég]é à Quimper m'a écrite le 6 de ce mois, qu'il a toujours été surpris que malgré les renseignemens qu'il a donnés précédemment sur cette affaire, M. l'Evêque de Quimper soit parvenu à obtenir les ordres du Roy du 12 décembre 1782 qui nécessitèrent la fuite du S[ieu]r Le Millin sur les côtes d'Espagne. Cet ecclésiastique ayant toujours eû des mœurs douces et honnêtes et n'ayant jamais troublé l'ordre de la société, il me paroît juste de le laisser tranquille au sein de sa famille, surtout, d'après les persécutions qu'il a éprouvées depuis trois ans et qui doivent être considérées comme une punition suffisante des fautes qu'il a pu commettre.

Je suis etc ____

Annexe 53 : la position des recteurs de Haute-Cornouaille face au serment à la Constitution civile du clergé.



Légende :

- Délimitation intérieure de la tournée de Haute-Cornouaille
- Délimitation occidentale des Côtes d'Armor
- Recteur assermenté
- Recteur réfractaire au serment